

**PLAN D'ACTION ET
D'INVESTISSEMENT POUR
LE DÉVELOPPEMENT
TOURISTIQUE RÉGIONAL
DE L'OUTAOUAIS
2006 - 2008**

Rapport final

Présenté à :

Tourisme Outaouais

Par :



Zins Beauduchesne et associés

ANALYSE ET PLANIFICATION MARKETING
Société membre du Groupe SECOR

Décembre 2005

**PLAN D'ACTION ET D'INVESTISSEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT
TOURISTIQUE RÉGIONAL DE L'OUTAOUAIS
2006 – 2008**

Rapport final

Décembre 2005

Présenté à :

Tourisme Outaouais

Par :



Zins Beauguesne et associés

ANALYSE ET PLANIFICATION MARKETING
Société membre du Groupe SECOR

555, boul. René-Lévesque Ouest
9^e étage
Montréal (Québec)
H2Z 1B1
Tél. : (514) 861-0809
Télécopieur : (514) 861-0881

1145, boul. Lebourgneuf
Bureau 220
Québec (Québec)
G2K 2K8
Tél. : (418) 626-2360
Télécopieur : (418) 626-1423

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

1. Introduction	1-1
2. Un plan de développement touristique régional, justification et approche	2-1
2.1 Le mandat	2-1
2.2 La justification d'un plan d'action pour le développement touristique en Outaouais	2-1
2.3 L'approche de planification.....	2-2
2.4 La structure du plan d'action et d'investissement pour le développement touristique régional de l'Outaouais	2-5
3. L'état du tourisme en Outaouais	3-1
3.1 Une industrie importante pour l'Outaouais	3-1
3.2 La fréquentation de l'Outaouais	3-1
3.3 Le territoire de l'Outaouais	3-6
3.4 Les grandes composantes de l'offre touristique en Outaouais	3-8
4. L'environnement stratégique et les tendances.....	4-1
4.1 L'environnement stratégique	4-1
4.2 Les tendances pertinentes	4-2
5. Le bilan et le diagnostic	5-1
5.1 Bilan du précédent plan de développement touristique.....	5-1
5.2 La présentation du diagnostic	5-2
5.3 Les opportunités.....	5-2
5.4 Les forces et atouts.....	5-3
5.5 Les potentiels sous-exploités	5-7
5.6 Les menaces et contraintes	5-9
5.7 Les enjeux.....	5-11

	<i>PAGE</i>
6. Les grandes orientations de développement touristique	6-1
6.1 Investir et s'organiser pour capitaliser sur les forces et les atouts de la région	6-1
6.2 Investir pour développer les potentiels sous-exploités	6-2
6.3 Agir et investir pour atténuer les contraintes et les menaces	6-3
6.4 Orientations prioritaires	6-3
7. Les sentiers récréatifs	7-1
7.1 Le constat : l'offre actuelle de sentiers récréatifs	7-1
7.2 Le potentiel des sentiers récréatifs	7-3
7.3 Le développement des sentiers récréatifs	7-9
7.4 Les actions pour développer les sentiers récréatifs	7-11
8. Les rivières et l'Outaouais fluvial	8-1
8.1 Le constat sur les rivières de l'Outaouais	8-1
8.2 Le potentiel des rivières et plans d'eau	8-3
8.3 Le développement des rivières	8-4
8.4 Les actions visant les rivières et les lacs	8-5
9. La culture urbaine et rurale	9-1
9.1 Le constat sur l'offre culturelle	9-1
9.2 Le potentiel du tourisme culturel	9-2
9.3 Le développement du tourisme culturel	9-3
9.4 Les actions concernant le développement du tourisme culturel	9-4
10. Le territoire public	10-1
10.1 Le constat sur le territoire public	10-1
10.2 Le potentiel du territoire public	10-1
10.3 Le développement du territoire public de l'Outaouais	10-2
10.4 Les actions visant le territoire public	10-3

	<i>PAGE</i>
11. Le tourisme sportif	11-1
11.1 Le constat sur le tourisme sportif	11-1
11.2 Le potentiel du tourisme sportif	11-2
11.3 Le développement du tourisme sportif	11-3
11.4 Les actions pour le développement du tourisme sportif en Outaouais	11-3
12. Les fonctions de support.....	12-1
12.1 L'accueil et la qualité de service.....	12-1
12.2 La signalisation.....	12-3
12.3 L'accessibilité	12-3
12.4 Le développement durable.....	12-4
12.5 Une offre de calibre international, soutenue et continue	12-5
13. Le plan de mise en œuvre	13-1
13.1 Créer une synergie urbaine et rurale.....	13-1
13.2 Échéancier	13-2
13.3 Responsabilités.....	13-3
13.4 Critères de priorisation des investissements touristiques.....	13-5
14. Conclusion : renforcer l'expérience Outaouais	14-1
Annexe 1 : Les unités territoriales d'intérêt	
Annexe 2 : Le plan de mise en œuvre (tableaux détaillés)	



CHAPITRE 1

INTRODUCTION

1. INTRODUCTION

Ce document présente le plan d'action du développement touristique régional de l'Outaouais.

Le processus de planification du développement touristique en Outaouais est engagé depuis déjà plusieurs années, puisque le premier plan a vu le jour en 1988, suivi d'une actualisation en 1996.

L'objet du présent mandat est de poursuivre cette démarche pour la période 2005-2008. Il s'inscrit également dans le contexte de la signature éventuelle d'une entente spécifique en développement touristique entre Tourisme Outaouais et ses partenaires : Développement économique Canada (DEC), Conférence régionale des élus (CRÉO), ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Ville de Gatineau et les CLD de l'Outaouais.

Mais au-delà de cette entente spécifique, il vise à guider et encadrer l'ensemble des actions de développement et des investissements touristiques qui seront à faire en Outaouais au cours des prochaines années, en particulier de 2005 à 2008.

On trouvera donc dans les pages subséquentes :

- la justification du plan de développement touristique régional et la présentation de l'approche suivie;
- la présentation de l'état du tourisme en Outaouais;
- la présentation de l'environnement stratégique et des tendances;
- le diagnostic de l'offre touristique en Outaouais et les enjeux qui en découlent;
- les grandes orientations de développement proposées;
- les actions recommandées pour chaque orientation majeure;
- les fonctions de support devant encadrer les développements sectoriels;
- la présentation du plan de mise en œuvre, et, en annexe, le plan de mise en œuvre détaillé identifiant les acteurs et responsabilités.



CHAPITRE 2

UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE RÉGIONAL, JUSTIFICATION ET APPROCHE

2. UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE RÉGIONAL, JUSTIFICATION ET APPROCHE

2.1 LE MANDAT

Le but du mandat confié à **Zins Beauguesne et associés** par **Tourisme Outaouais et ses partenaires**, Développement économique Canada (DEC), la Conférence régionale des élus (CRÉO), le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, la Ville de Gatineau et les CLD de l'Outaouais, était d'élaborer un plan d'action du développement touristique régional de l'Outaouais.

Le mandat précisait que l'exercice devait s'appuyer sur une consultation des intervenants touristiques ainsi que sur les études précédemment réalisées, et déterminer les investissements prioritaires à faire dans la région pour favoriser le développement de son plein potentiel touristique.

2.2 LA JUSTIFICATION D'UN PLAN D'ACTION POUR LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE EN OUTAOUAIS

- ❑ Le succès d'une destination touristique dépend évidemment de ses efforts de marketing et de promotion, mais l'élément essentiel à long terme réside en fait dans la **qualité et l'unicité de l'expérience** que peut y vivre un touriste.
- ❑ De la qualité de cette expérience découleront un **accroissement du niveau de dépenses**, un **allongement de la durée de séjour**, des **visites et séjours répétés** et un **bouche à oreille positif**, qui est généralement le facteur le plus influent dans le choix d'une destination de séjour.
- ❑ **L'Outaouais dispose de nombreux éléments** de base pour devenir une **destination prisée**, autant par la clientèle québécoise et canadienne qu'américaine et internationale.
- ❑ Cependant, face à une **clientèle de plus en plus exigeante** et à une **concurrence accrue**, la région n'a d'autre choix que **d'investir de façon**

importante et continue, mais aussi très **stratégique**, pour exploiter son plein potentiel touristique.

- ❑ Investir efficacement dans le développement de son offre touristique et de la qualité de l'expérience de séjour du visiteur exige donc une vision à long terme, une hiérarchisation **des choix** et une **coordination des efforts** des différents acteurs et partenaires impliqués.
- ❑ Le plan d'action pour le développement proposé ci-après se fixe justement de tels objectifs :
 - **renforcer et compléter l'offre touristique de l'Outaouais**;
 - en se dotant d'une **vision globale à long terme**;
 - permettant de faire les **choix et arbitrages** requis et d'établir les **priorités** d'investissement et d'action;
 - dans une perspective de «**focus**» sur les **leviers essentiels** du développement;
 - et de synergie entre les acteurs et leurs initiatives.

Les orientations et éléments retenus et prioritaires dans ce plan visent à **capitaliser sur les forces de l'Outaouais**, à **exploiter pleinement ses potentiels** et à mettre en place **un environnement facilitant son développement**.

2.3 L'APPROCHE DE PLANIFICATION

L'élaboration de ce plan d'action du développement régional s'est donc appuyée sur les éléments suivants :

- un portrait de l'offre touristique et une identification des projets en gestation;
- des consultations régulières avec les CLD et les MRC pour :
 - la présentation de l'étude et une discussion sur les enjeux;
 - la validation du portrait de l'offre et des projets;
 - la validation du plan;

- la prise en compte d'études et d'exercices d'analyse et de planification déjà faits, notamment :
 - *Le tourisme culturel en Outaouais*, Conférence régionale des élus de l'Outaouais, Conseil régional de la culture de l'Outaouais, ministère de la Culture et des Communications, direction Outaouais, en collaboration avec Tourisme Outaouais, 2004;
 - *Plan de développement intégré, sentiers récréatifs de l'Outaouais*, Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais, décembre 2001;
 - *Plan de développement intégré de la rivière des Outaouais*, Ville de Gatineau, Ville d'Ottawa, Commission de la capitale nationale, Conseil régional de développement de l'Outaouais et Société de diversification économique de l'Outaouais, 2003;
 - *Plan de développement intégré de la rivière Gatineau*, MRC de la Vallée de la Gatineau et ses partenaires, octobre 2001;
 - *Outaouais fluvial, plan de développement intégré des rivières Gatineau et du Lièvre*, MRC des Collines de l'Outaouais, 1998;
 - *Plan de développement intégré de la rivière Petite-Nation*, MRC de Papineau, CLD de Papineau, DEC, Hydro-Québec, CRÉO, SDEO, Papiers Fraser, 2004;
 - *Plan régional de développement du territoire public*, ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, 2004;
 - *Plan de développement touristique de l'Outaouais*, Association touristique de l'Outaouais, 1996;
 - *Entente cadre de développement de la région de l'Outaouais 2000-2005*, Conseil régional de développement de l'Outaouais;
 - *Plan de la capitale du Canada*, Commission de la capitale nationale, 1999;
 - *Plan de développement intégré, sites et circuits du patrimoine naturel de la région de l'Outaouais*, CIGG, 2003;
 - *Analyse du potentiel événementiel sportif de la région de l'Outaouais*, Tourisme Outaouais, Ville de Gatineau, Développement économique Canada, 2004;
 - *Profil des clientèles touristiques estivales en Outaouais*, Tourisme Outaouais, 2004;

2. JUSTIFICATION ET APPROCHE...

- *Profil des clientèles touristiques hivernales en Outaouais*, Tourisme Outaouais, 2004;
- etc.;

- des consultations publiques territoriales par MRC et à Gatineau :
 - Vallée-de-la-Gatineau, Maniwaki, 18 mars 2005;
 - Collines-de-l'Outaouais, Wakefield, 18 mars 2005;
 - Papineau, Montebello, 24 mars 2005;
 - Pontiac, Chutes Coulonge, 25 mars 2005;
 - Gatineau, 25 mars 2005;
- un forum touristique régional le 19 avril à Gatineau;
- des entrevues avec des experts et observateurs privilégiés de l'industrie touristique;
- des réunions de travail avec des représentants et des observateurs privilégiés des domaines les plus cruciaux, portant en particulier sur :
 - le développement du potentiel des rivières et des lacs;
 - l'achèvement et la mise en valeur des réseaux de sentiers;
 - le développement du volet culturel de la région;
 - et le tourisme sportif.

2.4 LA STRUCTURE DU PLAN D'ACTION ET D'INVESTISSEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE RÉGIONAL DE L'OUTAOUAIS

Le plan d'action présente :

- d'abord, un bref aperçu de **l'état du tourisme** en Outaouais, autant du point de vue de la performance que de l'offre;
- **l'environnement stratégique et les tendances** dans lesquels la réflexion sur le développement touristique en Outaouais doit s'inscrire;
- ensuite, un **diagnostic** est posé sur la base des analyses faites des études déjà menées dans la région mais aussi des grandes tendances et du marché, ainsi que du bilan des actions passées, auxquelles les consultations régionales et le Forum sont venus ajouter les priorités désirées par l'industrie régionale;
- le troisième volet présente le **but de la stratégie de développement** et d'investissement ainsi que les **grandes orientations et principes retenus** pour la guider et l'encadrer;

- enfin, **pour chacune des grandes orientations**, le plan indique :
 - l'état de la situation;
 - les **opportunités** de marché et les stratégies retenues;
 - les **actions prioritaires** à poser, leur degré de priorité et les responsables de leur réalisation.



CHAPITRE 3

L'ÉTAT DU TOURISME EN OUTAOUAIS

3. L'ÉTAT DU TOURISME EN OUTAOUAIS

3.1 UNE INDUSTRIE IMPORTANTE POUR L'OUTAOUAIS

L'industrie touristique rapporte annuellement environ 200 M\$ à la région de l'Outaouais (220 M\$ en 2002, 185 M\$ en 2003). Elle occupe 6,1% des emplois (hébergement et restauration), ce qui en fait le 6^e secteur d'importance sur le plan de la main-d'œuvre après les services gouvernementaux, le commerce de détail, les soins de santé et services sociaux, l'industrie manufacturière et les services aux entreprises¹.

3.2 LA FRÉQUENTATION DE L'OUTAOUAIS

- ❑ **En 2003, le volume de touristes** dans l'Outaouais s'élevait à près de **1,4 million** de personnes, soit une croissance de 14,7% depuis 2000. Cette performance place l'Outaouais au 7^e rang des régions québécoises en volume de visites, derrière Montréal, la région de la Capitale-Nationale, les Cantons-de-l'Est, les Laurentides, Chaudière-Appalaches et Lanaudière pour 2003. Mais le classement entre les Laurentides, Chaudière-Appalaches, Lanaudière et l'Outaouais varie selon les années, et l'Outaouais se situait au 5^e rang en 2001 et en 2002.

VOLUME DE TOURISTES DANS LA RÉGION TOURISTIQUE DE L'OUTAOUAIS, 2000-2003

	2000	2001	2002	2003	VARIATION 2000 / 2003
Touristes en Outaouais (milliers)	1 212	1 075	1 594	1 390	+14,7%
Total Québec	26 262	23 893	30 491	29 992	+14,2%

Source : *Tourisme Québec, Le tourisme au Québec en bref 2000, 2001, 2002 et 2003.*

¹ Ministère de l'Industrie et du Commerce, 2000.

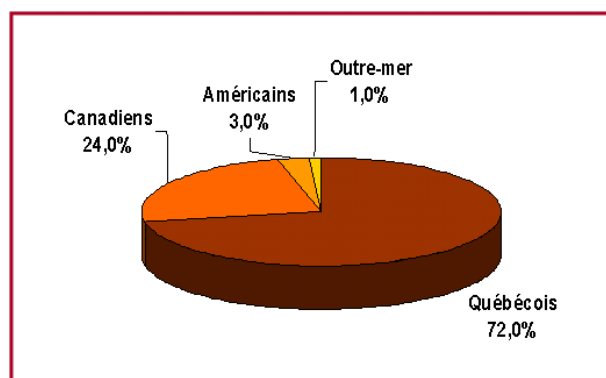
VOLUME DE TOURISTES DANS LES 10 PRINCIPALES RÉGIONS TOURISTIQUES DU QUÉBEC, 2003
ET 2002

RÉGION (MILLIERS)	VISITES-PERSONNES 2003	VISITES-PERSONNES 2002
Montréal	5 866 (19,6%)	6 954 (22,8%)
Région de la Capitale-Nationale	5 009 (17,0%)	5 520 (18,1%)
Cantons-de-l'Est	2 728 (9,1%)	2 550 (8,4%)
Laurentides	2 604 (8,7%)	2 760 (9,1%)
Chaudière-Appalaches	1 477 (4,9%)	1 156 (3,8%)
Lanaudière	1 439 (4,8%)	1 138 (3,7%)
Outaouais	1 390 (4,6%)	1 594 (5,2%)
Mauricie	1 246 (4,2%)	1 487 (4,9%)
Saguenay-Lac-Saint-Jean	1 213 (4,0%)	1 199 (3,9%)
Montérégie	1 207 (4,0%)	1 035 (3,4%)

Source : *Tourisme Québec, Le tourisme au Québec en bref 2003.*

- Comme pour l'ensemble du Québec, ces **touristes** en visite dans la région de **l'Outaouais** sont majoritairement des **Québécois** (72%). Viennent ensuite les **Canadiens des autres provinces** (24%), les Américains (3%) et les visiteurs d'outre-mer (1%). Par rapport à la situation provinciale, on note en Outaouais en 2003 une plus forte proportion de Canadiens des autres provinces (24% contre 13%) et une plus faible proportion d'Américains (3% contre 9%) et de touristes d'outre-mer (1% contre 5%).

RÉPARTITION DES TOURISTES DANS LA RÉGION DE L'OUTAOUAIS SELON LEUR PROVENANCE,
2003



3. L'ÉTAT DU TOURISME EN OUTAOUAIS...

Source : *Tourisme Québec, Le tourisme au Québec en bref 2003.*

Note : *Le même constat peut être fait à partir des données de 2002 et 2001.*

- En comparant ces résultats avec ceux obtenus lors de l'enquête par intercept réalisée durant l'été 2004², on observe de larges similitudes (part des Québécois, part des Ontariens) et quelques différences, notamment la plus forte proportion de touristes d'outre-mer dans l'enquête estivale, ce qui peut s'expliquer par le fait que les entrevues par intercept étaient réalisées dans les hébergements commerciaux uniquement, et ne concernaient donc pas les touristes logeant chez des parents et amis, ou en chalet loué.
- Au cours des années, on observe en Outaouais comme dans le reste du Québec une augmentation de la part des Québécois et une diminution de la proportion des touristes d'outre-mer.

ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES CLIENTÈLES SELON L'ORIGINE, 1999-2003

ANNÉE	OUTAOUAIS				QUÉBEC			
	QUÉBÉCOIS	CANADIENS DES AUTRES PROVINCES	AMÉRI- CAINS	AUTRES PAYS	QUÉBÉCOIS	CANADIENS DES AUTRES PROVINCES	AMÉRI- CAINS	AUTRES PAYS
2003	72%	24%	3%	1%	74%	13%	9%	5%
2002	72%	23%	3%	2%	69%	15%	10%	6%
2001	77%	18%	3%	3%	66%	13%	12%	8%
2000	66%	28%	2%	3%	68%	13%	10%	9%
1999	60%	33%	3%	4%	63%	13%	12%	12%

Source : *Tourisme Québec.*

- La **durée moyenne de séjour** en Outaouais est de **2,76 nuitées** (2,8 pour le Québec) et varie en fonction des clientèles :
 - 2,52 pour les Québécois;
 - 3,22 pour les Canadiens (autres provinces);
 - 3,16 pour les Américains;

² *Étude des clientèles touristiques en Outaouais, Tourisme Outaouais, septembre 2004.*

- 7,06 pour les touristes d'outre-mer.

Les résultats de l'enquête par intercept de 2004 corroborent ces données.

- Selon l'enquête menée durant l'été 2004, les **dépenses moyennes par nuitée** des clientèles logeant en hébergement commercial s'élevaient à **305 \$**³. En **Outaouais**, les dépenses moyennes par nuitée selon l'origine des touristes étaient les suivantes :
 - 233 \$ par nuitée pour les Québécois;
 - 413 \$ par nuitée pour les Canadiens (hors-Québec);
 - 266 \$ par nuitée pour les Américains;
 - 556 \$ par nuitée pour les touristes d'outre-mer.
- Au total, les **dépenses** enregistrées par les touristes dans la région de **l'Outaouais** en 2003 s'élevaient à **185 millions de dollars**, une hausse de 17,9% comparativement à 2000.

DÉPENSES DES TOURISTES DANS LA RÉGION DE L'OUTAOUAIS, 2000-2003

(M\$)	2000	2001	2002	2003	VARIATION 2000 / 2003
Dépenses des touristes en Outaouais	157	123	222	185	+ 17,8%
Total Québec	5 750	5 529	7 286	6 711	+ 16,7%

Source : Tourisme Québec, *Le tourisme au Québec en bref 2000, 2001, 2002 et 2003*.

- Les **activités et attraits préférés**⁴ des touristes présents en Outaouais en été sont le Casino du Lac-Leamy, le Musée canadien des civilisations, le Parlement d'Ottawa, le Château Montebello, le vélo, le train à vapeur, le Parc de la Gatineau, la baignade, le golf et le canot. En hiver, ils apprécient principalement le Casino du Lac-Leamy, le patinage sur le canal Rideau, les piscines d'hôtel, le ski de fond, la motoneige, la visite du Musée canadien des civilisations, le traîneau à chiens.
- En ce qui concerne **l'hébergement**, le **taux d'occupation** moyen observé en 2003 était de **49,5%**, une bonne performance qui place l'Outaouais juste derrière

³ Il s'agit des dépenses effectuées par le répondant pour lui-même et les personnes dont il a la responsabilité.

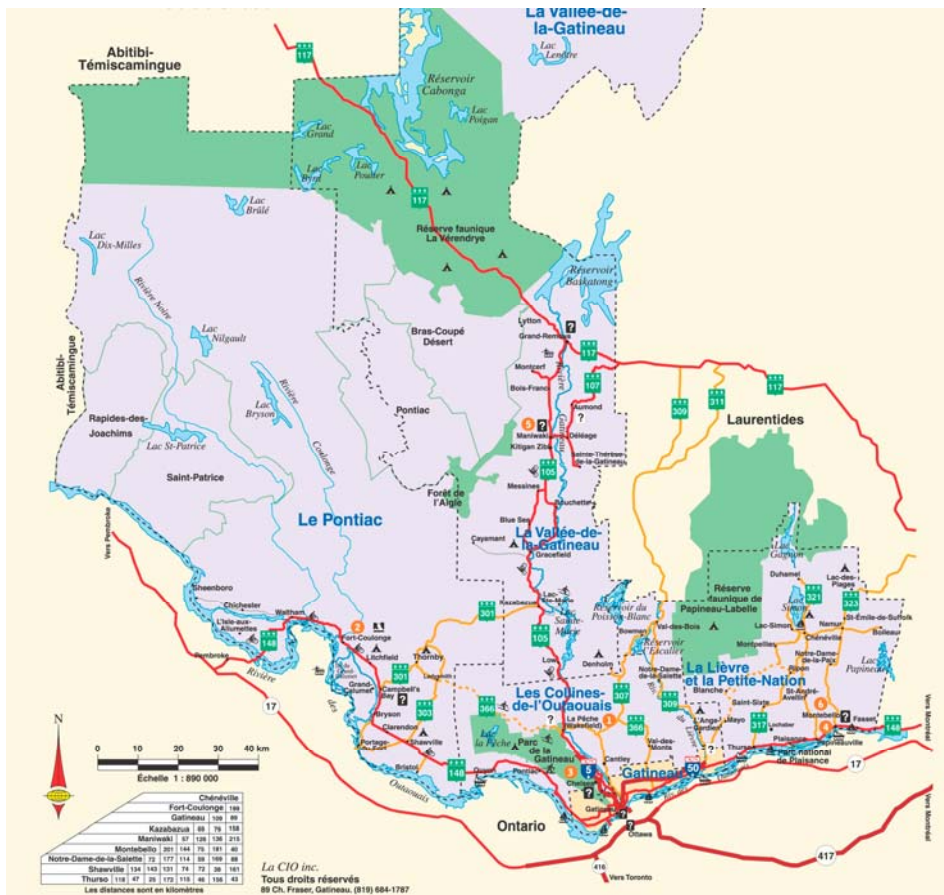
⁴ Étude sur les clientèles touristiques de l'Outaouais, Tourisme Outaouais, septembre 2004 et mai 2005.

3. L'ÉTAT DU TOURISME EN OUTAOUAIS...

les régions urbaines de Laval (64,7%), Montréal (62,6%) et Québec (53,9%). Des taux supérieurs à 50% sont par ailleurs enregistrés dans la région pendant la moitié de l'année, de mai à octobre.

3.3 LE TERRITOIRE DE L'OUTAOUAIS

La région touristique de l'Outaouais est composée d'une zone urbaine, **Gatineau**, et d'une **zone rurale** où l'on retrouve les **quatre MRC** de la région, soit : les **Collines-de-l'Outaouais**, **Papineau**, **Pontiac** et la **Vallée-de-la-Gatineau**.



Chaque territoire possède ses propres caractéristiques et les traits majeurs de chacun sont les suivants :

TERRITOIRE	LOCALISATION	CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES
Ville de Gatineau	Au sud de la région, le long de la rivière des Outaouais, face à Ottawa	<ul style="list-style-type: none"> • Centre urbain régional : population de 239 000 habitants • Environnement culturel et naturel • Proximité d'Ottawa • Grands équipements structurants (Casino du Lac-Leamy, Musée canadien des civilisations) • Sites récréotouristiques (Parc de la Gatineau et Relais plein air, Centre de plein air du lac Leamy, Parc du lac Beauchamp) • Rivière des Outaouais : marinas, nautisme • Train à valeur Hull-Chelsea-Wakefield • Capacité d'hébergement • Grands festivals/événements/spectacles
Vallée de la Gatineau	Au centre de la région, selon un axe nord/sud	<ul style="list-style-type: none"> • Eaux vives (rafting, kayak) • Présence amérindienne • Route des Draveurs (circuit patrimonial) • Zecs, Forêt de l'Aigle, réserve faunique La Vérendrye • Chasse et pêche / Pourvoiries • Parc linéaire • Motoneige, quad
Collines-de-l'Outaouais	La ceinture de nature autour de Gatineau	<ul style="list-style-type: none"> • Gastronomie • Parc de la Gatineau • Pistes cyclables, pistes de ski de fond • Villégiature • Train à valeur Hull-Chelsea-Wakefield • Géologie et spéléologie : cavernes et mines • Artistes et artisans
Pontiac	La grande partie Ouest de la région, le long de la rivière des Outaouais et de la limite avec l'Abitibi-Témiscamingue	<ul style="list-style-type: none"> • Grands espaces • Patrimoine historique • Rivières, Chutes Coulonge • ZEC • Cycloparc PPJ • Équitation
Papineau	La partie Est de la région, encadrée par les Laurentides, la rivière des Outaouais et les Collines-de-l'Outaouais	<ul style="list-style-type: none"> • Parc national de Plaisance et réserve faunique Papineau-Labelle • Pôle de villégiature (Montebello) • Parc Oméga et autres attraits en émergence • Artistes et artisans • Agrotourisme • Sentiers cyclables

3.4 LES GRANDES COMPOSANTES DE L'OFFRE TOURISTIQUE EN OUTAOUAIS

UN ENVIRONNEMENT TOURISTIQUE DISTINCTIF

L'Outaouais est situé à 90% sur le bouclier canadien, qui, en s'érodant, a créé un relief montagneux assez important, quoique moins accentué que dans les Laurentides. Mais le territoire est particulièrement marqué par la présence de plusieurs rivières, qui coulent du nord au sud et sont des affluents de la rivière des Outaouais. Une faune et une flore diversifiées occupent les vastes espaces boisés dont la vocation première d'exploitation forestière a laissé en partie la place aux activités récréotouristiques de plein air.

Le territoire de l'Outaouais est par ailleurs caractérisé par :

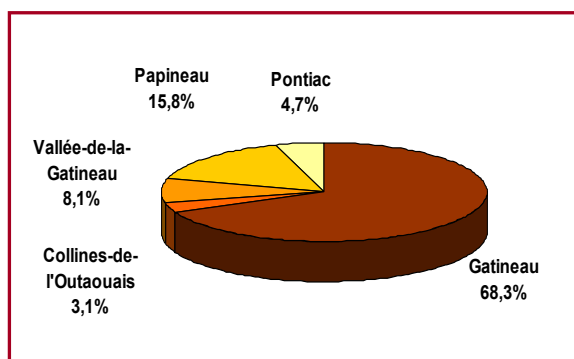
- une ville centre, stratégiquement localisée face à Ottawa;
- une multitude de lacs et de forêts;
- des paysages remarquables.

LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE L'OFFRE TOURISTIQUE

☐ L'hébergement et la restauration :

- **3 000 chambres en établissements hôteliers**, dont plus des deux tiers (68%) dans Gatineau;

RÉPARTITION DES CHAMBRES D'HÔTEL PAR TERRITOIRE



- augmentation du nombre de chambres disponibles : + 12,7% entre 2000 et 2003;
- offre hôtelière complétée par :
 - 55 campings et environ 5 000 emplacements (diminution depuis 2000);
 - 65 gîtes (stable depuis 2000);
 - 94 pourvoiries;
 - 36 résidences de tourisme;
 - 12 centres de vacances;
 - 2 auberges de jeunesse.
- **tables gastronomiques** réputées.

☐ **Des produits d'appel :**

- le Casino du Lac-Leamy;
- le Musée canadien des civilisations;
- le parc de la Gatineau;
- le parc Oméga;
- le train à vapeur Hull-Chelsea-Wakefield;
- le Château Montebello.

☐ **Des sites récréotouristiques et centres de villégiature** offrant une panoplie d'activités.

☐ **Des zones et attraits naturels** : parcs et réserves (protection et activités), chutes, baies.

☐ **Des attraits culturels :**

- **équipements culturels** : musées, centres d'interprétation;
- **éléments de patrimoine** : patrimoine urbain, ponts couverts, domaines historiques.

- ❑ Des **sentiers récréatifs** pour la pratique d'activités motorisées ou non, en été comme en hiver :

	NON MOTORISÉES	MOTORISÉES
Été	<ul style="list-style-type: none">• Randonnée pédestre• Vélo• Équitation	<ul style="list-style-type: none">• Quad
Hiver	<ul style="list-style-type: none">• Randonnée pédestre• Ski de fond• Raquette	<ul style="list-style-type: none">• Motoneige• Quad

- ❑ Des **activités aquatiques et nautiques** diverses en fonction des caractéristiques des plans d'eau et des rivières :
 - baignade;
 - canot, kayak, rafting;
 - ski nautique;
- ❑ Des activités de **chasse et pêche**.
- ❑ Des **festivals et événements** en relation avec les arts, la culture, le sport ou la nature.
- ❑ Ainsi que des **entreprises agrotouristiques**, des **terrains de golf**, des sites pour la **spéléologie, l'archéologie, l'observation d'oiseaux**.

EXPÉRIENCES TOURISTIQUES

Plusieurs types d'expériences touristiques sont donc possibles, en fonction du profil des visiteurs et des saisons :

- grande nature : un séjour actif dans un environnement naturel protégé;
- patrimoniale : revivre et comprendre l'histoire à travers le patrimoine conservé, protégé et mis en valeur;

3. L'ÉTAT DU TOURISME EN OUTAOUAIS...

- urbaine : Gatineau, avec son expérience urbaine unique, marquée par la culture, les rivières (des Outaouais et Gatineau) et le Casino, et à proximité d'Ottawa, ville dotée de nombreux musées et activités culturelles;
- culturelle : une panoplie d'attrait et d'événements de diverses tailles;
- familiale : des attrait, des activités et des hébergements adaptés pour les enfants;
- réunions : des équipements visant à servir le tourisme d'affaires.



CHAPITRE 4

L'ENVIRONNEMENT STRATÉGIQUE ET LES TENDANCES

4. L'ENVIRONNEMENT STRATÉGIQUE ET LES TENDANCES

4.1 L'ENVIRONNEMENT STRATÉGIQUE

Le présent plan de développement s'inscrit dans un environnement stratégique quelque peu différent des précédents, marqué par :

- la loi 76, adoptée depuis quelques années, qui dote l'Outaouais d'une marge de manœuvre additionnelle (2 \$ par nuitée) pour le développement et la promotion de son offre touristique régionale;
- la CREO, qui a inscrit le développement touristique dans ses axes prioritaires de développement régional;
- le plan de la Capitale du Canada (CCN) qui guide l'aménagement de la capitale nationale;
- l'entente cadre de développement de la région de l'Outaouais, qui fixe comme priorités régionales dans le secteur du tourisme :
 - la dispersion de la clientèle sur l'ensemble du territoire grâce au réseau de sentiers et de corridors fluviaux et à l'amélioration de la signalisation, ainsi que l'intégration des infrastructures autour de réseaux organisés et de pôles d'attraction touristique dans tout le territoire;
 - l'étalement de la saison touristique en utilisant le levier de la culture (circuits touristico-patrimoniaux, couple culture-nature);
 - une meilleure promotion du produit touristique à l'échelle nationale, qui utilise notamment une signature régionale;
 - la mise sur pied d'une stratégie d'accueil régionale;
 - le développement d'outils d'évaluation de la performance;
- la nouvelle Politique du tourisme du gouvernement du Québec.

4.2 LES TENDANCES PERTINENTES

Le tourisme mondial connaît actuellement de profondes mutations qui touchent aussi l'Outaouais. Il est important de les rappeler, car l'Outaouais doit les prendre en considération de manière à mieux répondre aux transformations de la demande au cours des années à venir.

Selon l'OMT¹, les principales tendances concernant la demande et le comportement des touristes sont les suivantes :

Des tendances positives pour l'Outaouais :

- ❑ Une demande pour une offre multi-options.
 - *L'Outaouais possède d'ores et déjà une offre diversifiée permettant de proposer plusieurs options, mais cet aspect pourrait être renforcé.*
- ❑ L'attrait des produits vedettes.
 - *La notoriété encore faible de l'Outaouais peut être compensée par une offre produit d'expériences de qualité à haute valeur attractive.*
- ❑ Désintérêt pour les grandes unités d'hébergement, au caractère impersonnel, sans différenciation entre les différents locaux et attirance pour les solutions originales (cuisine, architecture, décoration, environnement immédiat).
 - *L'offre actuelle de l'Outaouais est composée de plusieurs établissements authentiques ou originaux ayant un cachet propre et il faudra accentuer cet axe.*
- ❑ Forte augmentation des voyages domestiques ou dans les pays voisins immédiats.
 - *La proximité de bassins de population importants (Ontario, États-Unis) est une opportunité majeure pour l'Outaouais.*

¹ Tourisme : horizon 2020, Europe, volume 4, OMT, 2001/ Vigie **Zins Beausnesne et associés**.

- ❑ Plus de répétitions de voyages dans des destinations régionales.
 - *L'Outaouais a déjà l'habitude d'accueillir des clientèles répétitives et devra donc continuer à diversifier son offre pour offrir des séjours différents et nouveaux à chaque voyage.*
- ❑ Usage plus fréquent de la voiture ou du train, au détriment de l'avion.
 - *Avantage de la localisation et de l'accessibilité de l'Outaouais pour les bassins importants à proximité (Ontario, États-Unis).*
- ❑ La croissance du recours à Internet pour choisir une destination de voyage, en particulier pour les nouvelles clientèles urbaines et écotouristiques.
 - *La diffusion par Internet de l'information sur l'Outaouais : plus facile pour un nombre croissant de clients qui pourront organiser des séjours actifs sur mesure.*

Autres tendances touristiques à surveiller :

- ❑ On note un raccourcissement de la durée des séjours, mais un accroissement de leur fréquence, avec des destinations variées cependant.
- ❑ Les réservations sont faites directement et de façon spontanée ou à court terme; l'offre doit donc être facile à comprendre et à organiser ou consommer.
- ❑ Le client fera la loi, il pourra profiter du système lui permettant un accès aisé à l'information et à des tarifs réduits par Internet.
- ❑ L'importance de l'image de la destination croît : la destination deviendra un accessoire de mode, un lieu où se montrer; ce qui a des implications indéniables pour les destinations, qui doivent par conséquent s'efforcer de surveiller régulièrement l'image qu'elles ont sur le marché pour en tirer le plus possible avantage ou en corriger les dérives.
- ❑ Il y a de plus en plus de voyages individuels par opposition aux voyages de groupe.

- ❑ Pour une partie croissante de vacanciers, on note une recherche de joies simples et un besoin de ressourcement.
- ❑ La sensibilité au prix est en forte hausse sans renonciation à la qualité.

Conclusion

Malgré les aléas et les changements observés dans les comportements, le tourisme est une **industrie en croissance**. Cependant, on observe au Québec et à l'échelle internationale une **modification des préférences sur le plan des produits**. Certains produits connaissent en effet une demande croissante, tandis que d'autres ont atteint un stade de maturité. Il est important pour l'Outaouais de connaître ces tendances et de se positionner sur les produits en croissance pour garantir son avenir.

PRODUITS À DEMANDE EN CROISSANCE	PRODUITS À MATURITÉ
<ul style="list-style-type: none">• Écotourisme (observation, randonnée, cyclotourisme)• Camping• Raquette• Quad• Tourisme d'aventure• Tourisme urbain• Tourisme d'apprentissage, le tourisme culturel, scientifique et éducatif• Gastronomie, agrotourisme• Golf• Spa• Jardins• Tourisme individuel	<ul style="list-style-type: none">• Chasse et pêche• Ski alpin• Voyages traditionnels («resort» dans le Sud et tourisme d'autobus)• Parc à thèmes• Motoneige

Source : Vigie **Zins Beaugesne et associés**.



CHAPITRE 5

LE BILAN ET LE DIAGNOSTIC

5. LE BILAN ET LE DIAGNOSTIC

5.1 BILAN DU PRÉCÉDENT PLAN DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Les orientations principales de développement que se fixait le plan de développement touristique de 1996 étaient de :

- développer un produit de tourisme **culturel et patrimonial** qui pallie la faible exploitation du patrimoine culturel et historique et le sous-financement des centres d'interprétation;
- développer un produit **urbain-nature**, en complémentarité avec Ottawa, mettant l'accent, du côté québécois, sur la gastronomie, le Parc de la Gatineau, le golf;
- développer le **tourisme hivernal**, s'appuyant sur les festivals (Bal des Neiges), les centres de ski, le Parc de la Gatineau, ainsi que sur le tourisme d'aventure dans les zones rurales;
- développer des **circuits touristiques** permanents et bouclés, pour des séjours d'une durée variée, en utilisant les ressorts suivants : forfaitisation, développement des services touristiques, accroissement de la densité d'attrait, signalisation, meilleure accessibilité des attrait, interprétation, protection des bâtiments et des paysages, haltes routières dans chaque MRC;
- **étaier la saison touristique** à l'aide de la promotion et de la mise en place de forfaits.

Des efforts ont été faits depuis la mise en œuvre du plan. Cependant, comme on le verra par la suite, nombre d'entre elles restent encore d'actualité, et les efforts dans ce sens doivent se poursuivre, en utilisant parfois de nouveaux leviers et en tirant profit des expériences passées.

5.2 LA PRÉSENTATION DU DIAGNOSTIC

Le diagnostic posé par **Zins Beauguesne et associés** se base sur la consultation de la documentation disponible et des différents rapports élaborés pour la région, ainsi que sur les consultations régionales.

Il aborde les quatre grands aspects que sont :

- les opportunités qui se présentent à l'Outaouais essentiellement en matière de demande;
- les forces et atouts sur lesquels capitaliser, c'est-à-dire des forces que l'on pourrait utiliser plus en y investissant;
- les potentiels sous-exploités dans la région, c'est-à-dire trop peu exploités à des fins touristiques;
- les contraintes et menaces qui handicapent le développement touristique de la région.

5.3 LES OPPORTUNITÉS

Sans vouloir reprendre l'analyse des opportunités effectuée dans l'exercice de planification marketing, on notera l'existence pour l'Outaouais d'un ensemble de champs d'opportunités :

- le pouvoir d'attraction de la «**Capitale du Canada**» comme **capitale** mais également comme **concentration d'équipements culturels** et un lieu déjà **hautement fréquenté** par la clientèle nationale, nord-américaine et internationale;
- la présence du «marché» des **résidents de la région de la Capitale nationale** en particulier pour les diverses MRC dans la région;
- le marché des **réunions et congrès**;
- le **tourisme culturel**;
- le **tourisme urbain**;

- le **tourisme de nature et de plein air**.

Certaines opportunités plus spécifiques existent, telles que :

- le nautisme;
- la motoneige;
- le quad;
- le mototourisme;
- le golf.

5.4 LES FORCES ET ATOUTS

Les principales forces de la région sont les sentiers récréatifs, le patrimoine naturel, la culture et la présence d'une métropole urbaine. Ce sont des éléments forts et distinctifs de l'offre de l'Outaouais : il convient de capitaliser sur ceux-ci et de continuer les efforts pour les mettre en valeur.

5.4.1 Les sentiers récréatifs

Les sentiers récréatifs sont en nombre important dans la région et forment un réseau développé pour les adeptes des activités suivantes :

- vélo;
- motoneige, quad;
- randonnée pédestre;
- randonnée équestre;
- ski de fond;
- raquette;
- traîneau à chiens;

Cependant, le travail déjà bien amorcé reste à compléter, car il y a des liens manquants entre certains territoires dans la région, principalement vers la région de la Capitale nationale, mais aussi vers les Laurentides.

5.4.2 Le tourisme culturel

En regard du tourisme culturel, l'Outaouais dispose de produits d'envergure et uniques : Musée canadien des civilisations, Manoir Papineau, Domaine Mackenzie King, pour n'en citer que quelques-uns.

On compte **trois pôles culturels** dans la région : la zone urbaine de **Gatineau** bien sûr, mais aussi la **Petite Nation** et **Wakefield-Chelsea**.

Par ailleurs, la région jouit d'un patrimoine très riche, lié à son histoire, à son peuplement et à la présence de plusieurs communautés culturelles (francophone, anglophone, autochtone). Elle offre de plus des circuits thématiques et de nombreux événements culturels, et bénéficie enfin d'une importante population d'artistes et d'artisans.

5.4.3 Le tourisme urbain

La présence dans la région de l'Outaouais, de Gatineau, ville de 239 000 habitants, collée sur Ottawa et faisant partie de la Capitale-Nationale est un atout de taille.

D'autant plus que Gatineau bénéficie de plusieurs attraits importants :

- le Musée de la civilisation;
- le Casino et Hilton du Lac-Leamy;
- plusieurs «quartiers» pouvant offrir des expériences uniques;
- les berges et les cours d'eau de la rivière des Outaouais et de la rivière Gatineau;
- des parcs et territoires de nature.

La trame urbaine reste cependant encore trop peu dense et l'expérience urbaine pas assez intense. Les éléments de base sont présents, mais trop peu exploités.

5.4.4 Le patrimoine naturel

Immense royaume vert, l'Outaouais est doté d'une force particulière en termes de patrimoine naturel. L'atout de la région réside dans la diversité des niveaux de protection de ce patrimoine. La nature est constituée essentiellement de forêt, rivières et lacs.

La présence de parcs et réserves est une grande force, car ceux-ci rayonnent au-delà des limites régionales et garantissent la protection du territoire couvert. À cet égard, on retrouve dans la région :

- le Parc de la Gatineau (CCN) à la notoriété et au prestige incontestés;
- le Parc national de Plaisance (Sépaq);
- la Réserve faunique de la Vérendrye (Sépaq);
- la Réserve faunique Papineau-Labelle (Sépaq).

De plus, un réseau de pourvoiries, particulièrement dense dans la région (94 pourvoiries) et quatre ZEC offrent des possibilités alternatives en termes d'activités de plein air en milieu naturel.

5.4.5 Les autres forces et atouts

Au nombre des autres forces et atouts que l'Outaouais possède d'un point de vue touristique, on note :

- des activités phares : vélo, canot camping, golf, ski de fond, motoneige;
- de grands équipements moteurs : Musée canadien des civilisations, Casino;
- des attraits uniques : parc Oméga, Forêt de l'Aigle, le train à vapeur Hull-Chelsea-Wakefield;
- plusieurs établissements d'hébergement de qualité;
- la proximité de la Capitale-Nationale/Ottawa qui offre un bassin de clientèle très important, mais aussi un effet de levier de l'expérience urbaine.

5.5 LES POTENTIELS SOUS-EXPLOITÉS

Les deux principaux potentiels sous-exploités en Outaouais, qui correspondent à des caractéristiques fortes du territoire mais qui ne sont pas suffisamment mis en valeur, sont les rivières et les territoires publics.

5.5.1 Les rivières

Les rivières sont nombreuses en Outaouais, et sillonnent l'ensemble du territoire. Les plus connues sont la rivière Gatineau et la rivière des Outaouais. À celles-ci s'ajoutent les rivières Lièvre et Petite-Nation dans Papineau, Noire, Coulonge et Dumoine dans Pontiac.

Les rivières sont vues comme un potentiel car :

- elles sont une marque distinctive pour la région de l'Outaouais;
- elles sont avec leurs bassins constitutives de la géographie et du paysage de l'Outaouais autant rural, urbain et de nature;
- elles ont une grande valeur patrimoniale : sites historiques, îles, rapides...;
- elles permettent de nombreuses activités comme l'interprétation écologique et historique, le nautisme, la pêche;
- elles s'inscrivent dans le Triangle bleu qui relie Montréal-Ottawa-Kingston.

Elles peuvent aussi induire l'émergence de plusieurs entreprises de services, d'hébergement et de commerces.

Mais leur accès est actuellement trop restreint et l'ensemble de ces possibilités ne sont pas exploitées suffisamment dans une perspective touristique.

Aux rivières, il faut également rajouter les lacs et réservoirs qui viennent renforcer le potentiel d'activités.

5.5.2 Les territoires publics

Les territoires publics représentent 75% des 34 074 km² de la région de l'Outaouais. Ils sont une richesse en termes de paysages et forêts, sites archéologiques et vestiges historiques, mais ne sont pas encore exploités à leur plein potentiel du point de vue touristique.

Le développement touristique de l'Outaouais pourra permettre la mise en valeur de plusieurs usages de ces territoires et contribuer à accroître la qualité de l'expérience touristique offerte au visiteur concernant :

- l'hébergement commercial en nature : auberge, hôtel et camping;
- les activités culturelles patrimoniales;
- les activités récréatives de plein air.

L'**avantage** des terres publiques est qu'elles peuvent, d'une part, être **contrôlées** en ce qui concerne leur développement et, d'autre part, ne subissent pas les inconvénients des **terres agricoles ou de l'emprise des résidents et villégiateurs**. Elles devraient donc être privilégiées en matière de développement : hébergement au bord de l'eau, motoneige, quad, aventure, observation de la faune.

Il y a cependant urgence à en planifier les éléments de vocation touristique et à assurer la protection de ceux-ci.

5.5.3 Les autres potentiels sous-exploités

Par ailleurs, d'autres aspects de l'offre touristique de l'Outaouais mériteraient d'être davantage exploités afin de hausser la qualité et la quantité de l'offre et d'en faire des produits d'appel pour la région :

- l'offre hivernale, élément clé de la santé financière des entreprises touristiques et besoin criant pour plusieurs communautés rurales;
- le tourisme sportif événementiel, où l'Outaouais connaît déjà un certain succès, mais où il manque des infrastructures clés;

- l'agrotourisme qui est de plus en plus en vogue et pour lequel il existe déjà des éléments de base en Outaouais;
- l'hébergement en nature et en territoire rural : gîtes, petites auberges, «resorts»;
- le tourisme d'affaires : réunions, congrès et expositions;
- la restauration de façon globale : malgré une demande croissante et quelques bonnes tables, celle-ci reste de niveau insuffisant.

5.6 LES MENACES ET CONTRAINTES

Plusieurs menaces et contraintes constituent des obstacles possibles au développement récréotouristique. Elles sont à prendre en compte, pour mieux les contourner.

- De façon globale, on note des contraintes sur le plan :
 - de l'accessibilité des attraits et des centres d'intérêt;
 - de la signalisation des diverses directions dans la région;
 - du manque d'intégration des différentes composantes de l'offre touristique;
 - de la qualité inégale de l'expérience offerte et de l'accueil.
- Pour le développement des rivières, les menaces identifiées sont :
 - la perte de l'intégrité des milieux naturels et écosystèmes, qui nécessite de limiter le développement dans certaines zones sensibles, et l'accès accru aux rivières sans dépasser la capacité d'accueil;
 - le risque de pollution de l'eau, qui viendrait nuire aux activités telles que la baignade et la pêche;
 - l'évolution des niveaux d'eau, sujet sensible pour les activités nautiques;
 - le zonage agricole, qui pose des contraintes pour certains développements;
 - la quiétude des résidents et villégiateurs, dont les intérêts ne vont pas toujours dans le même sens que ceux des touristes;

- les divers droits d'exploitation et d'usage ou de propriété privée sur plusieurs territoires;
 - l'exploitation hydroélectrique, qui peut poser des contraintes à la pratique d'activités nautiques.
- ☐ Pour les sentiers, les menaces résident dans :
- les conflits d'usages entre les différents types d'activités;
 - la qualité de vie des résidents, qui privilégient la quiétude (dans le cas de la motoneige et du quad);
 - la pratique non contrôlée des quads, qui nuit à leur acceptation par la population et à la qualité des sentiers;
 - la fermeture de certains tronçons de sentiers de motoneige.
- ☐ Pour l'accès et l'accueil, il faut prendre en compte :
- le manque d'hébergement et de restauration en milieu rural, obstacle à réalisation de séjours en milieu rural;
 - l'insuffisance du réseau routier : accessibilité, signalisation et délai dans la construction de l'autoroute 50;
 - les voies de pénétration mal aménagées;
 - le manque de consistance et de qualité de l'offre.
- ☐ Concernant les terres publiques, les menaces sont :
- l'exploitation forestière qui réduit le potentiel récréotouristique des forêts et leur attrait comme zone naturelle;
 - la dilapidation de plusieurs territoires à potentiel touristique, en particulier en bordure de lacs.

- ❑ L'organisation et le développement de l'industrie sont menacés par :
 - l'urbanisation, le conflit entre le développement résidentiel et de villégiature et le tourisme;
 - le manque de concertation et de cohésion entre les différents acteurs du tourisme régional;
 - la dilution des investissements en développement et la dispersion des attraits;
 - le manque de promoteurs pour prendre en charge des initiatives de développement.

- ❑ D'autres contraintes existent enfin :
 - la saisonnalité très forte;
 - le calendrier des événements en hiver (chevauchement);
 - le manque d'une véritable ambiance urbaine, composante essentielle de l'expérience de visite urbaine;
 - l'absence d'un centre de congrès/foire;
 - l'insuffisance d'une restauration de qualité dans plusieurs territoires.

5.7 LES ENJEUX

Sur la base du diagnostic, on peut identifier pour la région touristique de l'Outaouais un certain nombre d'enjeux et de défis auxquels elle fait face pour son développement touristique :

- **Comment offrir une expérience de visite unique et distinctive et mieux exploiter les opportunités de marché** que représentent, d'une part, la force d'attraction d'Ottawa, Capitale-Nationale du Canada et, d'autre part, la proximité des marchés de Montréal, de l'Ontario et des États-Unis.
- **Comment exploiter pleinement les potentiels** que représentent :
 - les rivières nombreuses qui traversent l'ensemble du territoire;
 - les terres publiques relativement accessibles et qui recèlent de nombreux attraits et territoires à haute valeur touristique;
 - le tourisme sportif, déjà bien établi sur certains créneaux.

- **Comment mieux capitaliser** sur :
 - les divers réseaux de sentiers qui sont déjà bien développés en Outaouais;
 - le patrimoine culturel et historique de la région;
 - la présence d'une ville importante, Gatineau, aux portes d'Ottawa.

D'autres défis et enjeux concernent :

- le développement durable, face à une exploitation accrue des rivières, des forêts et des territoires ruraux;
- le respect de la qualité de vie des résidents et des villégiateurs face à l'accroissement de la fréquentation des rivières et sentiers;
- l'allongement de la saison touristique et le développement du tourisme hivernal qui sont requis pour permettre une exploitation rentable des entreprises touristiques;
- la diffusion équitable des clientèles sur l'ensemble du territoire de l'Outaouais en fonction des potentiels régionaux.



CHAPITRE 6

LES GRANDES ORIENTATIONS DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

6. LES GRANDES ORIENTATIONS DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

À la lumière du portrait touristique de la région et du diagnostic qui peut en être tiré, nous avons établi les grandes orientations de développement de la région, soit les chantiers qu'elle doit mettre en œuvre au cours des prochaines années pour développer les potentiels sous-exploités, capitaliser sur les forces et les atouts de la région et atténuer les contraintes et les menaces qui ralentissent le développement touristique de l'Outaouais.

6.1 INVESTIR ET S'ORGANISER POUR CAPITALISER SUR LES FORCES ET LES ATOUTS DE LA RÉGION

L'Outaouais dispose actuellement de **plusieurs atouts de taille** pour attirer et retenir la clientèle touristique. Un premier axe de développement est de capitaliser sur ces forces et ces atouts et d'en tirer le meilleur profit en accroissant leur niveau de qualité et d'achèvement. Les trois cibles prioritaires de cet effort sont :

- l'achèvement du **réseau de sentiers**, très développé dans la région, mais qui souffre de lacunes et du manque de liens entre certaines municipalités :
 - valorisation touristique avec augmentation des services disponibles;
 - amélioration de la signalisation d'accès et sur les sentiers, de la sécurité et de l'entretien;
 - achèvement des axes majeurs de circulation de la région;
 - liens avec la Capitale-Nationale/Ottawa/Gatineau, et avec les Laurentides.
- le **tourisme culturel et l'expérience urbaine** : renforcer le rôle de Gatineau comme pôle d'expérience culturelle et vitrine de l'offre régionale et accroître l'offre culturelle en milieu rural;
- le renforcement du **lien touristique, récréatif et culturel avec Ottawa, la capitale nationale**, et son offre, très forte sur le plan muséal et du cyclotourisme, et son bassin de clientèle (population résidente, touristes et excursionnistes).

6.2 INVESTIR POUR DÉVELOPPER LES POTENTIELS SOUS-EXPLOITÉS

En second lieu, l'Outaouais doit savoir **profiter des potentiels existants** dans la région, mais actuellement sous-exploités sur le plan touristique et qui mériteraient d'être davantage développés. Les principaux gestes à poser sont les suivants :

- concrétiser **l'Outaouais fluvial**, vaste projet intégrateur de la région, lancé en 1993 par les élus (déclaration de Chelsea) et renforcé par la résolution de Montebello en 1998, qui vise à mettre en valeur les rivières et les vallées, avec «leurs routes et sentiers, espaces naturels, milieux sensibles et leur patrimoine culturel», en particulier :
 - accroître l'accès aux **rivières et les protéger**;
 - préserver et mettre en valeur le **patrimoine fluvial, naturel, culturel et historique**;
 - développer les **services et les activités aux abords des rivières**.
- mettre en valeur les **terres publiques** à des fins récréatives et touristiques;
- développer les **pôles majeurs d'attraction touristique** (pôles urbains d'activités et pôles ruraux de séjour) et organiser des **circuits** en boucle qui relient les principaux attraits;
- améliorer **l'expérience urbaine à Gatineau** (accueil, animation, magasinage, circulation piétonnière, découverte du patrimoine);
- consolider **l'expérience hivernale** autant à Gatineau (festival, attraits) que dans les régions rurales et de nature (activités douces ou d'aventure);
- mieux **organiser l'expérience touristique régionale** afin de faciliter le séjour des touristes, que ce soit sur le plan de l'information, de la planification ou de la visite;
- accroître **l'accessibilité de l'offre**, de façon générale et sur l'ensemble du territoire, par l'amélioration du réseau routier et de la signalisation.

6.3 AGIR ET INVESTIR POUR ATTÉNUER LES CONTRAINTES ET LES MENACES

Enfin, un troisième axe d'intervention est d'investir afin d'atténuer les contraintes et les menaces qui limitent le potentiel de développement touristique de l'Outaouais. Les principales cibles sont :

- l'**hébergement et la restauration**, afin d'accroître les prestations touristiques en termes de quantité, qualité, originalité et authenticité;
- les **villages** (revitalisation des noyaux de village, embellissement, attractivité et authenticité des commerces, disponibilité des services) et l'**hébergement rural** (augmentation de l'offre et de la qualité);
- la qualité des **services d'accueil**, tout au long de la visite des touristes, et de la part de chaque catégorie d'intervenants (personnel touristique, mais aussi commerces, taxis);
- la **signalisation** et les **routes d'accès** vers les attraits et zones d'expérience touristique;
- le **développement durable**, comme principe garant de l'avenir du patrimoine naturel, par une utilisation raisonnable des ressources disponibles.

6.4 ORIENTATIONS PRIORITAIRES

Parmi ces orientations, trois ont été identifiées comme prioritaires lors du forum touristique régional, soit :

- DÉVELOPPER LE PLEIN POTENTIEL DES RIVIÈRES.
- DÉVELOPPER LE TOURISME CULTUREL. ET L'EXPÉRIENCE URBAINE.
- CAPITALISER SUR LES RÉSEAUX DE SENTIERS.

Une quatrième a été également reconnue comme représentant un potentiel certain, en particulier pour Gatineau :

DÉVELOPPER LE TOURISME SPORTIF

Les trois principales orientations représentent un intérêt stratégique tout particulier dans la mesure où elles se renforcent mutuellement dans une synergie qui peut devenir très forte autant en termes d'expérience du visiteur qu'en termes de positionnement concurrentiel de la région.

En effet :

- les rivières et leurs bassins sont le berceau de la culture en Outaouais et un terrain, ainsi qu'un fil conducteur particulièrement favorable à l'intégration du patrimoine et de l'histoire de l'Outaouais;
- elles permettront aussi de faire le lien entre Gatineau et le reste de la région, tout comme entre Gatineau et Ottawa;
- les sentiers quant à eux déroulent leurs réseaux le long des rivières et permettent d'y accéder et d'en profiter, au-delà du nautisme pour qui déjà l'Outaouais est une terre de prédilection;
- les sentiers peuvent contribuer à l'expérience culturelle de l'Outaouais, mais également profiter du patrimoine historique et culturel pour valoriser l'expérience offerte. Ceci s'applique d'ailleurs en particulier aux sentiers qu'on pourrait qualifier de nautiques (navigation de plaisance, canotage, etc.).



CHAPITRE 7

LES SENTIERS RÉCRÉATIFS

7. LES SENTIERS RÉCRÉATIFS

7.1 LE CONSTAT : L'OFFRE ACTUELLE DE SENTIERS RÉCRÉATIFS

Le territoire de l'Outaouais est parcouru de sentiers appartenant à plusieurs réseaux d'envergure (route verte, sentier de motoneige Trans-Québec, sentier transcanadien), ou à des réseaux régionaux et locaux. Certains équipements structurants de l'Outaouais sont des lieux privilégiés en termes de sentiers récréatifs : parc de la Gatineau, parc régionaux (Cycloparc PPJ, parc linéaire de la Vallée-de-la-Gatineau), ZECs, Parc national de Plaisance, réserves fauniques, Forêt de l'Aigle. En outre, plusieurs centres récréatifs bien équipés en sentiers de marche viennent s'ajouter à ces équipements : base de plein air de l'Outaouais, mont O'Brien, centre de plein air du Lac Grenon, sentiers du Lac Leslie, centre d'interprétation du cerf de Virginie, etc.

Pour chaque type d'activité utilisant des sentiers, la situation actuelle est la suivante :

- **motoneige** : 2 730 km en Outaouais, entretenus par 8 clubs, notamment les sentiers Trans-Québec 43 et 63;
- **vélo** : la Route verte à Gatineau qui relie entre eux les attraits et musées sur 21 kilomètres, ainsi que la Véloroute en Outaouais, qui totalise 2 500 km à travers tout le territoire;
- **randonnée pédestre** :
 - 55 km dans le parc de la Gatineau, 73 km dans la réserve faunique Papineau-Labelle, projet de liaison entre les deux par le Sentier national de marche, qui, à terme, devrait compter 255 km;
 - d'autres sentiers dans les parcs régionaux, les bases de plein air et les centres d'interprétation;
- **quad** : plusieurs sentiers dans la Vallée-de-la-Gatineau, le Pontiac et Papineau;
- **ski de fond** : 200 km dans le Parc de la Gatineau, auxquels s'ajoutent d'autres sentiers dans les bases de plein air et centres d'interprétation;
- **randonnée équestre** : surtout dans Pontiac et un peu dans les Collines-de-l'Outaouais;
- **raquette** : pas de réseau d'envergure, mais divers lieux de pratique;

- **traîneau à chiens** : quelques sentiers dans les Collines-de-l'Outaouais, Papineau, Pontiac et la Vallée-de-la-Gatineau.

Notons par ailleurs que les rivières, traitées au chapitre suivant, constituent aussi une forme de sentiers nautiques sur lesquels se pratiquent des activités telles que le canot, le kayak et la voile.

L'offre de sentiers en Outaouais est une **véritable force** de l'Outaouais et certains réseaux sont bien organisés (marche, motoneige). Cependant, **certaines lacunes** existent encore, qui devraient être comblées afin d'offrir un produit complet et intégré. Les principales sont les suivantes¹ :

- manque de connexion entre les parcours actuels de vélo : Cycloparc PPJ et réseau de Gatineau, axe est-ouest entre Low et Poltimore permettant de faire le lien avec la MRC de Papineau;
- manque d'un lien urbain/rural pour la motoneige, entre les Rapides-de-Joachims et le TQ 63 en direction de l'Abitibi-Témiscamingue;
- manque de projets de développement pour le VTT/quad, manque d'interconnexion des sentiers;
- manque de liens entre le parc de la Gatineau et Buckingham pour le ski de fond;
- faible niveau de développement des sentiers de raquette;
- développement essentiellement local des sentiers de traîneaux à chiens et de chevaux.

¹ Genivar, *PDI Sentiers récréatifs de l'Outaouais, Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais, 2001*

7.2 LE POTENTIEL DES SENTIERS RÉCRÉATIFS

Les activités de plein air, et notamment celles pratiquées sur les sentiers récréatifs, sont très recherchées des touristes et des excursionnistes.

LA RANDONNÉE PÉDESTRE

Marché au Canada et au Québec² : Un peu plus de 970 000 Québécois pratiquent la randonnée pédestre, dont 675 000 font uniquement de la courte randonnée (de 3 h à une journée), tandis que 295 000 sont des adeptes de longue randonnée (une grande partie - 250 000 - de ces derniers pratiquent aussi la courte randonnée).

On notera que la courte randonnée est aussi une façon très recherchée de découvrir la nature par les clientèles hors-Québec, qu'elles soient ontariennes, américaines ou européennes.

Profil :

- Taux de pratique relativement plus élevé parmi les résidents de Montréal et de Québec.
- Légère majorité de femmes pour la courte randonnée (52,8%), majorité d'hommes pour la longue randonnée (61,4%).
- Âge : 64% des amateurs de courte randonnée ont entre 25 et 45 ans, 57% des amateurs de longue randonnée ont entre 18 et 35 ans.
- Profession : principalement des professionnels, des cadres, des administrateurs, des cols blancs ou des cols bleus (plus de 60%).

Attentes :

- Critères d'un beau sentier :
 - point de vue (36% des randonneurs);
 - aspect naturel (30%).

² **Zins Beauguesne et associés**, *La randonnée pédestre au Québec*, Tourisme Québec, mars 2001.

- Éléments jugés intéressants :
 - sentier thématique (patrimoine, pèlerinage, vignoble, histoire, etc.) (75% des randonneurs);
 - sentier d'interprétation (74%);
 - qualité de la sécurité (balisage, patrouilleur, équipements de protection) (65%).

Les dépenses annuelles directes des randonneurs au Québec se chiffrent à 116,4 M\$ sur les sentiers et à 226,4 M\$ hors sentiers, pour un total de 342,8 M\$. Quant aux dépenses indirectes (équipements), elles s'élèvent à 102,4 M\$ par an³.

SKI DE FOND

Marché au Québec : pour 15,5% des Québécois de 15 ans et plus, soit 945 500 personnes, le ski de fond est une des activités préférées lors de leurs vacances au Québec⁴.

Profil :

- Âge :
 - âge moyen : 48 ans;
 - classe d'âge principale : 35-54 ans (43,5%, soit un taux légèrement supérieur à la population totale : 39,2%);
 - part des 55-64 ans surreprésentée par rapport à la population (17,3% contre 12,9%).
- Sexe : autant d'hommes que de femmes.
- Scolarité : 31,2% de diplômés de l'université (18,7% dans la population en général).
- Revenu annuel moyen du foyer : moyenne élevée (45 800 \$ contre 39 900 \$ pour la population en général).

³ **Zins Beuchesne et associés**, *La randonnée pédestre au Québec*, Tourisme Québec, 2001.

⁴ **Zins Beuchesne et associés**, *Étude sur les socio-styles québécois*, 2000.

VÉLO SUR PISTE CYCLABLE

Marché au Canada et au Québec :

2 millions de Canadiens (8,6%) pratiquent le cyclisme dans les zones naturelles. Le taux de pratique est de 10,8% au Québec, pour un total de 660 000 adeptes⁵.

De manière plus générale, la pratique du vélo intéressait 54% des Québécois (3,5 millions de personnes) âgés entre 6 et 74 ans en 2000⁶; 45% des déplacements se font sur voies cyclables⁷. En 2000, la fréquentation de la route verte s'est élevée à 800 000 personnes.

Profil :

- 56% d'hommes.
- La pratique du vélo augmente également chez les personnes âgées de plus de 55 ans.
- Le taux de pratique croît avec le degré de scolarisation et le revenu.

Tendance : la pratique du vélo a connu une forte progression entre 1981 et 2000, qui s'est surtout réalisée avant 1995.

MOTONEIGE

Marché au Québec : pour 11,0% des Québécois de 15 ans et plus, soit 671 000 personnes, les excursions en motoneige sont une des activités préférées lors de leurs vacances au Québec⁸.

⁵ *The importance of Nature to Canadians : survey highlights, Environnement Canada, 1999.*

⁶ *Chaire de tourisme de l'UQAM, Inventaire et présentation des données québécoises et canadiennes en matière de plein air et de tourisme d'aventure, octobre 2002.*

⁷ *Genivar, PDI Sentiers récréatifs de l'Outaouais, Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais, 2001.*

⁸ *Zins Beausnesne et associés, Étude sur les socio-styles québécois, 2000.*

Profil :

- Âge :
 - âge moyen : 40,5 ans;
 - classe d'âge principale : 25-44 ans (44,9%, soit un taux supérieur à la population totale : 36,2%).
- Sexe : 61% d'hommes.
- Scolarité : taux élevé d'adeptes ayant un diplôme d'études secondaires (42,5% contre 32,8%) et taux relativement faible de diplômés de l'université (10,0% contre 18,7%).
- Revenu annuel moyen du foyer : similaire à celui de la population totale (39 500 \$ contre 39 900 \$ pour la population en général).

Les dépenses annuelles des motoneigistes au Québec se chiffrent à 750 millions \$, auxquels s'ajoutent les autres dépenses occasionnées par la pratique de la motoneige (fabrication, vente, entretien, etc.), estimées à 556 millions \$ par an⁹.

RAQUETTE

Marché au Québec : pour 5,5% des Québécois de 15 ans et plus, soit 335 500 personnes, la raquette est une des activités préférées lors de leurs vacances au Québec¹⁰.

Profil :

- Âge :
 - âge moyen : 48,5 ans;
 - classe d'âge principale : 45-64 ans (43,5%, soit un taux supérieur à la population totale : 31,1%).
- Sexe : 54% d'hommes.

⁹ **Zins Beuchesne et associés**, *Évaluation des impacts économiques directs de la pratique récréotouristique de la motoneige au Québec en 2000-2001*, FCMQ, 2001.

¹⁰ **Zins Beuchesne et associés**, *Étude sur les socio-styles québécois, 2000*.

- Scolarité :
 - répartition similaire à l'ensemble de la population;
 - niveau le plus représenté : diplôme d'études secondaires (36,8%).
- Revenu annuel moyen du foyer : moyenne moins élevée que dans la population globale (35 000 \$ contre 39 900 \$ pour la population en général), car c'est un sport peu coûteux de pratique.

TRAÎNEAU À CHIENS

Marché au Québec : pour 2,9% des Québécois de 15 ans et plus, soit 176 900 personnes, le traîneau à chiens est une des activités préférées lors de leurs vacances au Québec¹¹. Il est aussi une des activités emblématiques qui frappent l'imagination des touristes européens.

Profil :

- Âge :
 - âge moyen : 39 ans;
 - classe d'âge principale : 25-44 ans (46%, soit un taux supérieur à la population totale : 36,2%).
- Sexe : 60% de femmes.
- Scolarité : taux élevé d'adeptes ayant un diplôme de premier cycle universitaire (20,2% contre 13,5%) et taux relativement faible de diplômés du secondaire (26,6% contre 32,8%).
- Revenu annuel moyen du foyer : similaire à celui de la population totale (39 400 \$ contre 39 900 \$ pour la population en général).

¹¹ **Zins Beaugesne et associés**, *Étude sur les socio-styles québécois, 2000*.

VTT / QUAD

Marché au Québec: 175 000 quadistes et 108 500 touristes, avec un parc de véhicules estimé à 300 000 unités au Québec¹².

Selon une étude réalisée pour la Fédération québécoise des clubs de quads, le taux de pratique du quad (une heure ou plus au cours de la dernière année) était de 13% parmi la population québécoise en 2002. Les amateurs de quad se retrouvent en plus forte proportion parmi les hommes, les jeunes de 18 à 34 ans, les résidents de l'Ouest du Québec, les personnes dont le revenu du ménage est de 60 000 \$ et plus, les travailleurs manuels et les personnes ayant complété une scolarité secondaire ou collégiale.

OBSERVATION DE LA NATURE

Marché au Canada :

4,4 millions de Canadiens¹³ (18,6% de la population de 15 ans et plus en 1996) et 1,2 million de Québécois (19,9% des 15 ans et +).

Profil : Le profil des Canadiens intéressés par l'observation de la nature se distingue du profil général sur certains aspects :

- plus forte représentation des 25-54 ans (66,9% contre 57,7%);
- plus haut niveau de scolarité : proportion de diplômés de l'université de 87,3% contre 41,7% dans la population;
- plus haut revenu : 53,7% ont 20 000 \$ de revenu annuel ou plus, contre 45,6% en général.

¹² Genivar, *PDI Sentiers récréatifs de l'Outaouais, Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais, 2001.*

¹³ Environnement Canada *The importance of Nature to Canadians : survey highlights, 1999.*

Pour chaque activité utilisant le réseau de sentiers récréatifs, la demande est composée d'une clientèle importante et en croissance, présentant un profil de qualité.

À ces clientèles québécoises s'ajoute de plus un bassin de clientèles étrangères non négligeable, à la recherche d'activités bien organisées et signalisées. D'autant plus que l'expérience de découverte de la nature canadienne est très haute parmi les visiteurs étrangers.

Les sentiers récréatifs présentent donc un potentiel important et une grande valeur.

7.3 LE DÉVELOPPEMENT DES SENTIERS RÉCRÉATIFS

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Plusieurs sentiers sont en projet dans la région¹⁴. Citons notamment :

- la création de sentiers dans le parc régional du pont de pierre : 70 km² situés au nord du lac des Trente et Un Milles, dans la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, ou plusieurs autres projets existent;
- le prolongement du Cycloparc PPJ de 72 km;
- le développement de sentiers pédestres au mont O'Brien;
- des sentiers polyvalents pour le ski de fond, la randonnée pédestre, l'interprétation et les circuits de canotage dans les ZEC Pontiac, Bras-Coupé-Désert et dans la Forêt de l'Aigle;
- le projet de la Goutte d'eau (parc écotouristique quatre saisons, 174 lacs);
- le Sentier national de marche, qui vise la création d'un sentier continu de 1 100 km dédiés à la randonnée pédestre au Québec;

¹⁴ Genivar, *PDI Sentiers récréatifs de l'Outaouais, Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais, 2001*; Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, *Plan régional de développement du territoire public, 2004*.

- le prolongement de la Route verte entre Fasset et Hull et son raccordement avec les itinéraires régionaux;
- le Sentier transcanadien, qui a pour but de créer dans chaque province une artère de sentiers récréatifs mixtes (marche, cyclisme, équitation, ski de fond, motoneige), qui comprendra en Outaouais un axe nord-sud et un axe est-ouest.

Par ailleurs, le ministère des Ressources naturelles a identifié 22 unités territoriales d'intérêt en Outaouais, destinées à la conservation ou à la mise en valeur à des fins récréatives (chutes, lacs, formations géologiques), qui pourraient être le lieu de développement de sentiers pédestres ou autres.

AXES DE DÉVELOPPEMENT PRIORITAIRES DES SENTIERS

Étant donné l'état actuel des sentiers existants, et afin de mieux relier les réseaux et de favoriser certains axes de communication, les axes d'intervention jugés prioritaires sont¹⁵ :

- Low-Wakefield-Chelsea;
- Bristol/Wyman-Aylmer;
- Low-Poltimore-Buckingham;
- Rapides-des-Joachims – Sentier Trans-Québec;
- Fort-Coulonge – Forêt de l'aigle – réservoir Baskatong;
- Lien avec les Laurentides à partir des MRC de la Vallée-de-la-Gatineau (raccordement du parc linéaire de la Vallée-de-la-Gatineau vers le nord) et de Papineau¹⁶.

¹⁵ Genivar, *PDI Sentiers récréatifs de l'Outaouais, Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais, 2001.*

¹⁶ Roche Deluc, *Réseau de sentiers récréatifs polyvalents pour la MRC de Papineau.*

7.4 LES ACTIONS POUR DÉVELOPPER LES SENTIERS RÉCRÉATIFS

7.4.1 Actions générales

Pour l'ensemble des réseaux et chacune des activités récréatives nécessitant l'usage d'un sentier, un certain nombre d'actions globales devront être réalisées, afin d'assurer le fonctionnement optimal des sentiers :

❑ Le **développement des sentiers** :

- en milieu rural, prioriser et consolider les **réseaux existant** et ceux comportant des **services**;
- **relier les réseaux** entre eux, fédérer les sentiers existants, compléter les liens;
- être à **l'écoute des réseaux et circuits** qui se font naturellement (surtout hors pistes) pour prioriser les tronçons et accès à améliorer;
- étudier les jumelages possibles été/hiver;
- **créer des boucles**, qui sont le type de sentiers idéal pour une partie des usagers touristiques et participent à une amélioration de l'expérience touristique sur les sentiers, ainsi qu'à la rétention des touristes dans la région;
- Intégrer les sentiers dans **les schémas d'aménagement des MRC** et les plans d'urbanisme municipaux pour s'assurer de leur réalisation;
- assurer la **pérennité** des sentiers;
- planifier et financer la **séparation des tronçons de sentiers partagés** lors cela est nécessaire (réseaux parallèles);
- prévoir **l'entretien annuel** des sentiers et s'assurer de celui-ci une fois qu'ils sont mis en place;
- favoriser le **réseautage** des partenaires régionaux, par produit.

- ☐ L'amélioration de l'expérience sur les sentiers :
 - assurer la **sécurité** des sentiers (cohabitations des usages, services de base, patrouilles, signalisation);
 - développer une **offre de services de qualité** le long de sentiers : hébergement, restauration, halte, réparation et entretien du matériel, sites d'intérêt touristique;
 - établir une **signalisation cohérente et complète** sur l'ensemble du réseau, qui indique l'accès aux sentiers et précise les usages autorisés des sentiers, les directions, les distances et les points de service;
 - utiliser les sentiers comme source **d'animation et d'interprétation**;
 - assurer la **promotion** du réseau afin de faire connaître son étendue et sa diversité, avec le support de cartes, dépliants, événements, circuits, forfaits; cette promotion doit se faire sur les sentiers et en dehors des sentiers.

- ☐ Les **clientèles des sentiers** :
 - combiner touristes/excursionnistes et usagers locaux pour créer une ambiance conviviale et un sentiment d'appartenance régionale;
 - faire des liens avec les marchés des autres régions et de la zone urbaine.

7.4.2 Développement des axes prioritaires

Pour chacun des axes prioritaires, les actions à entreprendre visent à **compléter l'axe**, à permettre une **circulation continue** entre les municipalités et à **relier les réseaux** existants. Elles sont les suivantes, si l'on considère les liens géographiques globaux :

- ☐ Low-Wakefield-Chelsea :
 - consolidation des activités de vélo et motoneige;
 - établissement d'une signalisation;
 - promotion du cachet de ces parcours et sentiers;
 - création d'un lien entre Old Chelsea et Chelsea.

- ❑ Bristol/Wyman-Aylmer :
 - ajout du lien manquant pour le vélo entre le Cycloparc PPJ et la ville d'Aylmer;
 - trouver une solution pour établir également le lien motoneige.
- ❑ Low-Poltimore-Buckingham :
 - fédérer le lien cyclable Low-Poltimore;
 - création d'un lien cyclable/équestre Poltimore-Buckingham.
- ❑ Rapides-des-Joachims – Sentier Trans-Québec :
 - fédérer le lien de motoneige entre le réseau local qui se termine à Rapides-des-Joachims et le sentier 63 du réseau Trans-Québec, qui va vers l'Abitibi-Témiscamingue.
- ❑ Fort-Coulonge – Forêt de l'Aigle – réservoir Baskatong :
 - création d'un corridor de développement pour les activités VTT/quad en remplacement des anciens sentiers utilisés avant la création du Cycloparc PPJ.
- ❑ Raccordement des sentiers motoneige et quad, en particulier entre la Vallée-de-la-Gatineau, la MRC Pontiac et les Laurentides.

7.4.3 Actions par type de sentier

Par ailleurs, si l'on prend une optique par type de réseau, chaque activité nécessite un traitement particulier et une définition de ses tronçons prioritaires propres, afin de lui permettre d'évoluer à un rythme adapté à ses besoins et à la demande. On retrouve ainsi pour les différents réseaux des actions prioritaires à réaliser.

RANDONNÉE PÉDESTRE

- Sentier National :
 - Wakefield - Low -Mont-Sainte-Marie base de Plein air (à créer);
 - Val-des-Bois - Duhamel (entretenir);
 - Duhamel - lac des Sucrieries dans la réserve faunique Papineau-Labelle (à créer).
- Évaluer l'opportunité d'utiliser la partie sud de l'emprise ferroviaire abandonnée de la MacLaren (MRC Papineau).

VÉLO SUR PISTES CYCLABLES

- Sentier Louis-Joseph Papineau :
 - Thurso – Montebello;
 - Saint-André-Avellin - lac Simon en passant par Ripon.
- Créer un lien de Gatineau vers Low et vers Bristol.
- Développer la route verte sur le tronçon Gatineau – Thurso.
- Créer un lien entre le Cycloparc PPJ et Aylmer.
- Fédérer le lien cyclable Low –Poltimore.
- Consolider les activités dans le secteur Low-Wakefield-Chelsea.

SKI DE FOND

- Développer des sentiers en boucle, sur d'autres territoires que le parc de la Gatineau et la Forêt de l'Aigle.
- Rendre permanent le tracé emprunté par le marathon canadien de ski de fond.
- Évaluer l'opportunité d'utiliser la partie sud de l'emprise ferroviaire abandonnée de la MacLaren (MRC Papineau).

QUAD

- Fort-Coulonge - Forêt-de-l'Aigle.
- Lac Sainte-Marie – Buckingham.
- Rivière de la Gatineau (urbain) - Buckingham (prolongement le long de l'autoroute 50 vers La Chute).
- Lien vers les Hautes-Laurentides : lac des Plages - Saint-Rémi-d'Amherst (Brébeuf).

MOTONEIGE

- Rapides-des-Joachims - Joncas - Pourvoirie Dix Miles (fédérer).
- Low - Wakefield - Chelsea (lien Collines-de-l'Outaouais - zone urbaine) (développer).
- MRC Pontiac - zone urbaine (développer).
- Rivière de la Gatineau - zone urbaine (développer).

VÉLO DE MONTAGNE

- Développer des sentiers en accord avec les considérations générale (permanence, boucles, connexion, promotion).

RANDONNÉE ÉQUESTRE

- Développer des sentiers en accord avec les considérations générales (permanence, boucles, connexion, promotion).
- Planifier un lien entre les municipalités du Pontiac et la MRC Papineau.
- Évaluer l'opportunité d'utiliser la partie sud de l'emprise ferroviaire abandonnée de la MacLaren (MRC Papineau).

TRAÎNEAU À CHIENS

- Développer des sentiers en accord avec les considérations générales (permanence, courtes boucles, connexion, promotion).

RAQUETTE

- La raquette, qui attire une clientèle croissante et souvent régulière et fidèle devrait aussi faire l'objet d'investissements adéquats pour compléter et renforcer le positionnement de l'Outaouais comme le territoire par excellence pour la pratique des sports requérant des sentiers dédiés.



CHAPITRE 8

LES RIVIÈRES ET L'OUTAOUAIS FLUVIAL

8. LES RIVIÈRES ET L'OUTAOUAIS FLUVIAL

8.1 LE CONSTAT SUR LES RIVIÈRES DE L'OUTAOUAIS

L'Outaouais s'inscrit stratégiquement au sein du Triangle bleu, formé du fleuve Saint-Laurent, de la rivière et du canal Rideau et de la rivière des Outaouais, et qui relie entre elles les trois métropoles que sont Montréal, Ottawa et Kingston. Le Triangle bleu est un projet d'envergure nationale de mise en valeur de ces cours d'eau.

Selon l'Outaouais fluvial, la région possède de nombreuses rivières exploitables touristiquement¹ :

- rivière des Outaouais;
- rivière de Gatineau;
- rivières Coulonge (et Coulonge Est);
- rivière Dumoine;
- rivière Noire;
- rivière du Lièvre;
- rivière de la Petite-Nation;
- rivière Désert;
- rivière Blanche.

Les **rivières** représentent donc une caractéristique commune à l'ensemble des MRC et créent un lien entre les différents territoires de la région. À celles-ci s'ajoutent, en termes de plans d'eau, les 15 000 lacs et réservoirs de la région, dont plusieurs de taille importante et qui viennent compléter de façon majeure l'offre nautique de l'Outaouais.

Les deux principales zones de lacs à développer sont :

- la réserve faunique la Vérendrye;

¹ Déclarations de Chelsea 1993 et de Montebello 1998.

- le secteur de la Goutte d'Eau, qui compte 174 lacs interreliés par portage (municipalité Sainte-Marie).

Les lacs offrent non seulement un terrain de jeu et d'activités mais aussi un potentiel d'interprétation de la coupe forestière et de l'expérience de la culture amérindienne qui vient compléter celui des rivières.

Au total, 1 000 km de circuits navigables ont été recensés pour le canotage en dehors de la réserve faunique et du parc national².

Le tourisme en rapport avec les cours d'eau et les lacs s'appuie en fait sur trois volets, qui chacun nécessite un accès favorisé aux rivières :

- les paysages et corridors fluviaux (ponts, marais, chutes, géologie...);
- le patrimoine : sites archéologiques et historiques, interprétation, patrimoine bâti;
- les activités : observation, promenade découverte, aspect ludique, initiation, navigation, festivals.

Du fait de leurs nombreux usages, les cours d'eau et les lacs s'adressent donc à des clientèles variées : les amateurs de sports nautiques et aquatiques plus ou moins intensifs, certes, mais aussi les randonneurs, qui valorisent les sentiers en bordure d'eau, les écotouristes en quête de nouvelles connaissances sur les milieux visités, et l'ensemble des visiteurs de la région qui, à travers les cours d'eau, peuvent comprendre le développement historique de l'Outaouais et les fondements de la culture régionale.

Prenant acte de la richesse offerte par les lacs et rivières et afin de planifier et coordonner leur développement et leur utilisation par les résidents et les touristes, un vaste projet intégrateur a été mis en place dans la région, **l'Outaouais fluvial**, lancé en 1993 par les élus (déclaration de Chelsea) et renforcé par la résolution de Montebello en 1998.

² Genivar, *PDI Sentiers récréatifs de l'Outaouais, Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais, 2001.*

Ce projet met les rivières de l'Outaouais au cœur du développement de la région. Elles occupent d'ores et déjà une place importante dans les différents exercices de planification régionaux, et plusieurs d'entre elles ont fait l'objet de plans de développement intégrés (PDI).

L'Outaouais fluvial vise à mettre en valeur les rivières et les vallées, avec «leurs routes et sentiers, espaces naturels, milieux sensibles et leur patrimoine culturel». S'y ajoutent le développement de plusieurs routes touristiques : la Route de la Grande Rivière (le long de la rivière des Outaouais), le circuit des Drapeurs (le long de la rivière Gatineau) et la Route verte, qui longe une partie de la rivière des Outaouais.

8.2 LE POTENTIEL DES RIVIÈRES ET PLANS D'EAU

Le développement des rivières et plans d'eau s'adresse à autant de types de clientèles qu'il y a d'usages.

En ce qui concerne la **navigation de plaisance**, selon le Plan stratégique de développement et de marketing du réseau nautique québécois³, le marché potentiel pour le Québec pour les activités nautiques se compose de :

- plus de 840 000 embarcations de plaisance québécoises, ontariennes et de l'est des États-Unis pour des sorties de 2 jours;
- près de 750 000 embarcations pour des sorties de 3 à 7 jours;
- 298 000 embarcations pour des sorties de 8 jours et plus.

Pour les voyages de 3 jours et plus, le Québec retient actuellement 84% des plaisanciers québécois, mais attire un faible pourcentage des plaisanciers ontariens (10%) et américains (1,4%).

³ *Tourisme Québec et ses partenaires, 2002.*

Si l'analyse de la fréquentation des canaux de Parcs Canada montre une diminution de la fréquentation depuis 10 ans, l'étude révèle en revanche que les plaisanciers prévoient en majorité d'accroître le nombre et la durée de leurs sorties nautiques dans l'avenir.

Concernant les **activités de canot et kayak**, le marché potentiel au Québec est estimé à 9,1% de personnes qui les pratiquent régulièrement ou occasionnellement⁴, soit 540 000 Québécois de 15 ans et plus.

3,4% de la population des 15 ans et plus, soit 202 160 Québécois, font des voyages de **canot-camping** (dans les trois dernières années).

La **baignade** est par ailleurs une activité privilégiée lors des voyages estivaux. Près de la moitié des Canadiens pratiquent la baignade ou la natation⁵.

Quant à la **pêche**, un quart des Canadiens s'y adonnent⁶.

Enfin, les rivières et plans d'eau attirent aussi une **clientèle d'observateurs, de randonneurs et de promeneurs**, intéressés par les paysages offerts dans ces milieux. Pour illustrer la taille de ce marché, mentionnons que selon une étude de l'American Recreation Coalition, pour 40% des Américains, l'endroit idéal pour prendre quelques jours de vacances doit être situé à proximité d'un plan d'eau⁷.

8.3 LE DÉVELOPPEMENT DES RIVIÈRES

Chaque cours d'eau devrait recevoir une vocation propre, déterminée en fonction de ses caractéristiques physiques et écologiques et de son environnement récréotouristique. Des plans de développement intégrés ont donc été élaborés pour la plupart des cours d'eau de l'Outaouais (rivière des Outaouais, de Gatineau, du Lièvre,

⁴ **Zins Beuchesne et associés**, *Enquête sur les sociostyles québécois, 2000*.

⁵ Roche Deluc Delcan, *PDI de la rivière des Outaouais, Ville de Gatineau, Ville d'Ottawa, CCN, Conseil régional de développement de l'Outaouais, Société de diversification économique de l'Outaouais, septembre 2003*.

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*

Petite-Nation) afin de développer un concept de développement respectueux. Ainsi, il est proposé⁸ :

- des activités nautiques sur les rivières des Outaouais, Gatineau, du Lièvre et de la Petite Nation;
- des excursions nautiques axées sur l'aventure, la découverte de sites historiques et de paysages sur le tronçon Bryson-Lac Témiscamingue de la rivière des Outaouais;
- des croisières sur le tronçon Lac-Sainte-Marie - Chelsea de la rivière Gatineau;
- des activités de plein air sur les rivières Dumoine, Coulonge et Noire.

8.4 LES ACTIONS VISANT LES RIVIÈRES ET LES LACS

Pour chaque cours d'eau, **différents niveaux d'actions** sont recommandés afin de :

- s'assurer de leur pérennité;
- faciliter leur accès;
- aménager leurs abords;
- offrir des produits et services aux visiteurs;
- créer de l'animation;
- en organiser la gestion.

⁸ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Plan régional de développement du territoire public 2004.

Plus précisément, la **démarche globale** proposée concerne :

☐ La protection et la sécurité :

- mettre en place des programmes de **protection de l'environnement, des paysages, des rivières et des rives** :
 - se servir des outils existants (aires protégées) et **créer des couloirs protégés**, à l'image des parcs linéaires : protection de la ligne d'horizon, espace de portage, espaces de camping;
 - inclure la gestion des déchets dans les préoccupations de protection;
 - s'assurer du support des résidents;
L'augmentation des **territoires protégés** vers 8% ou 12% du territoire représente une **opportunité unique** pour protéger les abords des rivières et leurs paysages, si l'on concentre une partie de ce pourcentage de protection dans des secteurs névralgiques au fort potentiel touristique.
- déterminer les **zones propices à supporter des activités touristiques**, en précisant le type (baignade, interprétation, canot, kayak, rafting, voile, embarcations à moteur, ski nautique, pontons...) et l'intensité de celles-ci;
- travailler en **collaboration avec l'Ontario** (bonne expérience de préservation de la rivière des Outaouais);
- mettre en place des mesure favorisant **la sécurité des différents usagers** des rivières.

☐ L'interprétation :

- identifier les **attraits culturels** situés le long des voies navigables et les relier au réseau nautique;
- identifier les **lieux témoins de l'histoire** (exploration, drave fourrure, hydroélectricité), les **rénover** au besoin et les protéger (désignation officielle pour les plus importants), les **signaler**, les **relier** en réseaux et les **promouvoir** (carte historique du corridor, réseau d'interprétation);
- **informer les utilisateurs** à propos de ce qu'ils voient (phénomènes naturels, attraits touristiques, vestiges...).

- ❑ Le développement des activités et des services :
 - améliorer les **accès** aux corridors fluviaux et les signaler, **créer des liens** entre les régions et créer des **circuits intégrés** jumelant plusieurs activités;
 - déterminer le potentiel pour certaines activités comme la **pêche à gué** et le ...;
 - déterminer le **potentiel hivernal** des rivières;
 - développer et consolider les **services** (accueil, activités, hébergement, restauration, orientation) dans les lieux identifiés comme **pôles d'entrée** et **pôles principaux** d'activités;
 - favoriser la diversité **d'activités** et la **création d'entreprises** de services entourant les rivières.

- ❑ La sensibilisation et l'information :
 - **sensibiliser les élus** à la valeur économique des rivières;
 - **sensibiliser la population** à l'importance économique des cours d'eau (valeur économique) et à leur préservation, notamment auprès des jeunes (Cégeps);
 - intégrer les **rivières aux divers événements déjà dans la région, ou en créer**;
 - **informer** les utilisateurs des potentiels :
 - créer des **services d'information** sur le territoire;
 - développer un **guide des rivières et des circuits canotables** (cartes nautiques, accès, campings).

- ❑ La gestion :
 - mettre en place une **entité de coordination du développement et de la gestion** des rivières dans une perspective touristique, globalement et rivière par rivière, impliquant en particulier les différentes MRC, la CRE et d'autres partenaires.

Le plan d'action détaille les actions recommandées pour les rivières ayant déjà fait l'objet de plans de développement intégré (PDI), soit la rivière des Outaouais, la rivière Gatineau, la rivière du Lièvre et la rivière Petite-Nation. Cependant, les autres rivières sont invitées à entreprendre le même type de réflexion sur leur potentiel et leur

développement et à se doter elles aussi d'un PDI. Lorsqu'un tel instrument existera, les actions qui y figurent pourront être intégrées au présent plan ou à une version révisée de celui-ci.

8.4.1 Rivière des Outaouais⁹

PRÉSERVER, PROTÉGER

- Développer des **programmes de protection** : préservation du patrimoine naturel, contrôle de l'érosion sur les deux rives, renaturalisation, surveillance de la qualité de l'eau potable et à des fins de baignade et de pêche récréative (harmonisation des activités actuelles).
- Proposer la création d'un **parc fluvial** de la rivière des Outaouais dans le cadre du Réseau de rivières du patrimoine canadien.
- Viser la **protection des édifices patrimoniaux** et des autres structures à caractère patrimonial; analyser la possibilité d'une **désignation officielle** pour les plus importants.
- **Éviter la vente des terrains du domaine public**, sauf lorsque la transaction ne nuit pas au potentiel pour la conservation ou la mise en valeur de la rivière.
- Recommander aux autorités responsables (ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario) **une étude des diverses pollutions** diffuses en amont et en aval de la zone d'étude.

FAVORISER L'ACCÈS

- Mettre à jour le rapport visant le **développement d'un réseau intégré de sentiers récréatifs** de 1994 (CCN) en fonction de l'amélioration des accès au corridor fluvial.

⁹ Roche Deluc Delcan, PDI de la rivière des Outaouais, Ville de Gatineau, Ville d'Ottawa, CCN, Conseil régional de développement de l'Outaouais, Société de diversification économique de l'Outaouais, septembre 2003.

- Bâtir sur le concept actuel du **Cœur de la capitale** pour **créer des liens avec l'eau**, en particulier :
 - le lien de la rue Bank;
 - le secteur La Baie;
 - la mise en valeur des Plaines Le Breton;
 - l'aménagement de l'île Victoria;
 - la mise en valeur des terrains de la papeterie Scott;
 - le parc du Lac-Leamy à l'exutoire.
- Développer des stratégies spécifiques de **rapprochements des centres-villes à la rivière** selon les axes proposés dans le concept (effectuer une étude préalable).
- **Rationaliser l'utilisation des quais privés**, en particulier le long de la rue Jacques-Cartier, sur la rive Est de l'embouchure de la rivière Gatineau.
- **Allonger la voie navigable** en amont et en aval, pour créer idéalement un parcours de 1 275 km entre le Lac Témiscamingue et Montréal :
 - désenclaver les rapides entre la chute des Chaudières et les rapides Deschênes (poursuite des études de faisabilité et d'impact environnemental).

AMÉNAGER ET INTERPRÉTER LES SITES

- Réaliser la **route touristique de la Grande Rivière**, développement et éventuellement signalisation, qui permettra de faciliter l'accès à un ensemble des attraits et activités touristiques.
- Développer les notions de **zones actives et zones passives** privilégiées.
- **Identifier** dans les plans et règlements d'urbanisme les **pôles d'activité** ainsi que les **points de service** et harmoniser les usages et les normes de part et d'autre des deux rives.
- En plus des sites déjà reconnus et entretenus, **revaloriser les sites délaissés** et élaborer un programme de **reconnaissance de nouveaux sites d'intérêt**.

- Développer un **réseau d'interprétation** et de reconnaissance des sites, lieux et bâtiments historiques de part et d'autre de la rivière par l'implantation de jalons, de plaques, de pavillons, de sentiers historiques et de belvédères.
- Mettre en valeur les aspects historiques de la rivière.
- Élaborer un programme de **rénovation des édifices historiques** importants liés à l'histoire de la rivière.
- Étudier les possibilités d'implanter des **sites semblables à celui déjà sur l'île Victoria** (mise en valeur de la culture autochtone) ailleurs le long du corridor pour **illustrer l'occupation et l'utilisation de la rivière par les Premières nations**.
- Faire **renaître le jardin à l'usine de filtration de Hintonburg** et créer un **petit musée** à cet endroit (île Lemieux).
- Élaborer une politique **d'acquisition des terrains privés** qui sont stratégiquement localisés par rapport à un réseau récréatif continu (étude spécifique à réaliser dans le cadre des nouveaux plans d'urbanisme et utilisation des fiducies foncières suggérées) et créer des **fonds municipaux ou un fonds intermunicipal** (Ottawa et Gatineau) pour l'acquisition de ces terrains.
- Développer un concept de **gare maritime** sur le site actuel du port de plaisance de Hull (étude de faisabilité technique, environnementale).
- **Harmoniser la signalisation** (symbolisme, design) le long des sentiers récréatifs.
- Encourager la **recherche sur l'histoire de la rivière**, notamment dans le cadre d'un Observatoire de la rivière des Outaouais.

DÉVELOPPER LES SERVICES

- Orienter les nouveaux édifices, commerces, services sur la rivière vers les sites identifiés aux fins de développement et de mise en valeur (centres d'activités privilégiés).

- Développer les ports de plaisance dans le bassin du Triangle bleu (analyse de l'état de situation, de l'offre et de la demande).
- Développer les équipements et infrastructures de services le long des sentiers récréatifs selon des lignes directrices de design et de normes architecturales et autres (plans et règlements d'urbanisme).
- Implanter des activités récréotouristiques commerciales d'une envergure compatible avec les objectifs du concept et les vocations des différents bassins à l'aide de programmes d'aide à la petite entreprise (CLD, etc.). Par exemple : des petits commerces pour revitaliser le quartier Notre-Dame de Gatineau (boutiques, services nautiques, restaurants, etc.).
- Favoriser l'aménagement de l'île Bate en élaborant un concept qui repose sur la pratique du kayak.
- Mettre en place des partenariats public-privé pour favoriser la création de liens par bateaux taxis/navettes fluviales entre les principaux ports de plaisance et les sites d'intérêt dans les bassins du Lac-Deschênes et du Triangle bleu.
- Concevoir des **croisières** ainsi que **excursions thématiques** sur l'eau ou en rive (la rivière historique – la rivière comme écosystème, etc.).
- **Réaliser le circuit Champlain** pour le 400^e anniversaire de la venue de Champlain en Outaouais.
- Favoriser les **activités liées à chacune des saisons**.

ANIMER

- Promouvoir la création d'un **événement annuel conjoint Ottawa-Gatineau** dont la thématique principale serait la **rivière**.
- Organiser, en collaboration avec les différents musées, **des expositions permanentes et temporaires d'œuvres artistiques et littéraires** ayant la rivière comme thème (modèle : sculptures de pierres sur la rive Sud du bassin des Rapides).
- Profiter de la myriade **d'événements locaux et régionaux** de la CCN et des villes pour **inclure directement ou indirectement le thème de la rivière** dans

les activités (notamment festivals d'été des montgolfières, de jazz, etc. et festivals d'hiver du secteur Aylmer, Bal de neige, etc.) et utiliser la rivière proprement dite comme l'une des «scènes de la capitale».

- Dresser une **carte historique** du corridor aux fins d'interprétation par les utilisateurs des sentiers récréatifs et les visiteurs.
- Exposer les **œuvres d'art des citoyens** le long du corridor (programme d'art public).

GÉRER

- Proposer aux autorités municipales la **création d'une «zone de gestion riveraine concertée»** (ZGRC), et élaborer un **plan de gestion de la rivière** (en conjonction avec un plan du bassin versant).
- Proposer un élargissement du **mandat de l'actuelle Commission de planification de la régularisation de la rivière des Outaouais**, afin d'inclure les éléments touchant **la qualité de l'eau et la gestion des crues par rapport aux activités récréatives**.
- Distinguer clairement dans les **plans d'urbanisme** les corridors et les espaces publics orientés vers les **activités touristiques** de ceux où sont privilégiées les activités à l'intention des **résidents**.

L'ensemble de ces actions concernant le développement de la rivière des Outaouais devraient par ailleurs être soutenues par des actions de promotion par l'entremise d'un programme de promotion régional du système du Triangle bleu, insistant sur la place de la région de la capitale du Canada dans ce système. Cette promotion pourrait inclure des stratégies promotionnelles communes et complémentaires avec les autres pôles du Triangle (dépliants de promotion des services offerts, particularités de chacun des pôles, etc.).

8.4.2 Rivière Gatineau (partie Vallée-de-la-Gatineau)¹⁰

PRÉSERVER, PROTÉGER

- Protéger les **paysages riverains sensibles et significatifs** de la rivière Gatineau, identifier et caractériser (réglementation) les milieux terrestres riverains sensibles et stratégiques constituant les composantes essentielles du paysage rural.

FAVORISER L'ACCÈS

- Établir des **zones d'accueil et des points de service** marquant la reconnaissance de la rivière Gatineau et qui constituent des sites où le **visiteur fait connaissance avec le milieu**, ses traditions, son hospitalité.
- **Répartir les accès** à la rivière de manière stratégique et équitable.
- **Intégrer les liens physiques entre le réseau hydrographique, la rive et le milieu terrestre** (liens routiers, sentiers de randonnée, circuits thématiques, etc.), ainsi que les liens culturels avec le patrimoine.
- Augmenter la **connectivité entre les plans d'eau et les rives**.
- Créer et consolider des **liens avec les régions avoisinantes** (secteur Wakefield).
- Implanter des **liens avec les équipements récréatifs existants** : mont Sainte-Marie, lac Sainte-Marie, centre d'interprétation du cerf de Virginie, infrastructures et équipements de Maniwaki, parc régional linéaire, parcs régionaux prévus...).

AMÉNAGER ET INTERPRÉTER LES SITES

- Alternier les **pôles d'activités intensives et les secteurs plus extensifs**.

¹⁰ Plan de développement intégré de la rivière Gatineau, *MRC de la Vallée de la Gatineau et ses partenaires*, octobre 2001.

- Déterminer et interpréter les **paysages significatifs**.
- **Incorporer les îles** dans les stratégies de développement.
- Identifier et interpréter des **zones de confluence**.
- **Mettre en valeur les rives** (réseau de randonnée, placettes de détente, points d'observation).
- Établir des **équipements et des infrastructures récréatives sur les rives** et s'assurer de leur disponibilité.
- Créer une **signalisation** propre au concept et développement de la rivière Gatineau.

DÉVELOPPER LES SERVICES

- Implanter des **activités récréatives conviviales, spécialisées et attractives** s'inscrivant dans des axes de croissance à court, moyen et long termes (navigation de plaisance, écotourisme, histoire).

ANIMER

- Diversifier et intégrer les **événements ponctuels** favorisant l'animation des plans d'eau et des rives.
- Positionner les événements en considération des potentiels touristiques et récréatifs de la rivière.

GÉRER

- Désigner un **responsable du développement de la rivière Gatineau**.
- Développer des **partenariats**.
- **Impliquer les collectivités locales** de la MRC de la Vallée de la Gatineau dans le développement.

- Implanter une gestion optimisant **l'intégration des potentiels de développement** et maximisant **leur reconnaissance par le milieu et les bailleurs de fonds.**

8.4.3 Rivière Gatineau (partie Collines-de-l'Outaouais)¹¹

PRÉSERVER, PROTÉGER, EMBELLIR

- Mettre en œuvre des programmes **d'embellissement du village à Wakefield.**
- Développer un **programme d'aménagement ou de réhabilitation de frayères et d'abris pour les poissons**, dans une perspective de développement de la pêche avec l'amélioration de la qualité de l'eau.
- Favoriser la **protection du cours d'eau** (berges, qualité de l'eau, coupe du bois) par la réglementation d'urbanisme.

FAVORISER L'ACCÈS

- Favoriser **l'accès à la rivière au Mont-Cascades.**

AMÉNAGER ET INTERPRÉTER LES SITES

- Implanter un **quai public et des équipements d'accueil** pour le visiteur à Cantley.
- Consolider le **pôle d'activités de Mont-Cascades.**
- Implanter un **port de plaisance à Wakefield**, avec stationnement, tables de pique-nique.
- Mettre en valeur les **zones commerciales de Wakefield.**
- Mettre en œuvre le **concept d'aménagement proposé au site de la centrale de Paugan** (étude existante).

¹¹ Outaouais fluvial, plan de développement intégré des rivières Gatineau et du Lièvre, *MRC des Collines de l'Outaouais, 1998.*

- Aménager des **circuits de randonnée pédestre** le long du corridor fluvial sur les sites suivants : croissant Mont-Cascades/Mont-Vorlage/Mont-Edelweiss, berges du barrage Chelsea sur la rive Ouest, au nord et au sud de Wakefield, à distance de marche, sur les bords de l'eau à Cantley, à proximité de Farrelton, secteur du barrage Paugan.
- Implanter des **plages publiques** dans les diverses municipalités le long de la rivière Gatineau.
- Créer de **l'interprétation sur les sites d'intérêt géologique** (mine Blackburn dans Cantley, formation rocheuse glacière à Cantley, caverne Laflèche, caverne Lusk).
- Favoriser **l'exploration des forêts le long de la rivière.**
- Favoriser la **découverte des zones de héronnières.**
- Favoriser la **visite de sites culturels et architecturaux** identifiés par la MRC des Collines-de-l'Outaouais (schéma d'aménagement).

DÉVELOPPER LES SERVICES ET ACTIVITÉS

- Créer une **navette de découverte** (genre ponton) desservant les pôles d'activités le long de la rivière Gatineau avec des points d'accostage à Chelsea, Cantley, Wakefield, Farrelton, la centrale Paugan.
- Créer une **liaison train/rivière/parc de la Gatineau à Chelsea** et créer des **circuits touristiques vers le parc de la Gatineau**, à partir de Chelsea.
- Développer des **activités artisanales** au village de Old Chelsea.
- Développer les **activités de service et d'accueil aux visiteurs** reliées à la rivière, à Wakefield, à Farrelton, à Low (quai pour accostage, rampe de mise à l'eau, location de canot, camping, restauration, hébergement, agrotourisme).
- Créer des **circuits vélo-canot.**
- Développer **l'agrotourisme** dans le secteur Wakefield - barrage Paugan.
- Ajouter un **circuit cyclable** dans le secteur Wakefield - barrage Paugan.
- Créer un **circuit original d'une journée train/vélo/canot Hull/Wakefield/Paugan/Wakefield** (entrepreneur privé).

ANIMER

- Développer des **événements en lien avec la rivière Gatineau** de plus grande envergure que ceux existant actuellement.

GÉRER

- Utiliser la **réglementation d'urbanisme** pour favoriser la **protection** du cours d'eau (berges, qualité de l'eau, coupe du bois) et déterminer les usages des différentes zones.
- Désigner un **responsable du développement de la rivière Gatineau**.
- Développer des **partenariats**.
- **Impliquer les collectivités locales** de la MRC des Collines de l'Outaouais.

8.4.4 Rivière du Lièvre¹²

PRÉSERVER, PROTÉGER

- Développer un programme **d'aménagement ou de réhabilitation de frayères et d'abris pour les poissons**, dans une perspective de développement de la pêche avec l'amélioration de la qualité de l'eau.
- Favoriser la **protection du cours d'eau** (berges, qualité de l'eau, coupe du bois) par la réglementation d'urbanisme.

FAVORISER L'ACCÈS

- **Rendre la rampe de mise à l'eau à Buckingham** plus visible et mieux adaptée à une utilisation régionale.
- Compléter le **réseau cyclable Angers-Masson/Buckingham**.

¹² Outaouais fluvial, plan de développement intégré des rivières Gatineau et du Lièvre, *MRC des Collines de l'Outaouais, 1998*.

AMÉNAGER ET INTERPRÉTER LES SITES

- Implanter un **centre d'information** pour la découverte de la Lièvre à **Buckingham** et un centre d'information estival à **Notre-Dame-de-la-Salette**.
- **Aménager le site de l'ancienne écluse Poupore** (aire de stationnement, aire de pique nique, services sanitaires, kiosque d'interprétation, sentier de portage de canots) et la **réhabiliter** (long terme).
- Implanter un **site d'activités** d'interprétation au **barrage et à la centrale High Falls**.
- Aménager des **plages** sur les sites de campings à développer le long de la rivière du Lièvre.

DÉVELOPPER LES SERVICES ET ACTIVITÉS

- Implanter des entreprises de **location de bicyclettes et d'embarcations** légères à Buckingham.
- Améliorer les **équipements et services** en bordure de rivière au village de Notre-Dame-de-la-Salette.
- Développer les **activités d'excursions** reliées à la rivière à Notre-Dame-de-la-Salette et au centre du lac d'Argile.
- Implanter des **services d'hébergement et de restauration** à Poltimore.
- Implanter un **site d'escalade et de camping** au barrage et à la **centrale High Falls**.

ANIMER

- Développer les **événements** reliés à la rivière du Lièvre à **Notre-Dame-de-la-Salette**.
- Développer des **événements d'envergure locale ou régionale**.

GÉRER

- Utiliser la réglementation d'urbanisme pour **protéger** le cours d'eau (berges, qualité de l'eau, coupe du bois) et désigner les usages des différentes zones.
- Nommer un **responsable du développement de la rivière du Lièvre**.
- Développer des **partenariats**.
- **Impliquer les collectivités locales** de la MRC des Collines de l'Outaouais.

8.4.5 Rivière Petite-Nation¹³

PRÉSERVER, PROTÉGER, EMBELLIR

- Identifier des **aires de protection et de conservation** au village de Duhamel et en aval des chutes du Moulin (de Plaisance).
- **Modifier la réglementation** pour mettre en valeur et protéger la rivière de la Petite-Nation (affectation, zonage agricole, installations septiques, coupes forestières, paysages d'intérêt).

FAVORISER L'ACCÈS

- Mettre en place des **infrastructures d'accès à la rivière Petite-Nation** (stationnement, belvédère, aire de pique-nique, aire de repos) dans la réserve faunique **Papineau-Labelle** et en aval du pont du Portage à **Papineauville**.
- Aménager des infrastructures d'accueil et d'accès à la rivière entre les deux ponts du village de Saint-André-Avellin et dans le secteur du pont Cook (Plaisance) sur des terres achetées ou louées à Hydro-Québec (prévoir un partenariat).
- Aménager un **parc public à Plaisance** en bordure de la rivière Petite-Nation.

¹³ Plan de développement intégré de la rivière Petite-Nation, *MRC de Papineau, CLD de Papineau, DEC, Hydro-Québec, CRÉO, SDEO, Papiers Fraser, 2004.*

AMÉNAGER ET INTERPRÉTER LES SITES

- Implanter un **pavillon d'accueil/centre d'interprétation archéologique au village de Duhamel**.
- Mettre en place un **centre d'information** pour la découverte de la rivière Petite Nation et de son bassin versant au village de Chénéville.
- Consolider les infrastructures d'accueil et d'accès à la rivière dans le secteur du Musée des Pionniers (Saint-André-Avellin).
- Envisager l'adhésion de Plaisance au programme «**Rues principales**».
- **Implanter un Musée sur l'histoire des Oueskarinis et de Canard Blanc** au Lac-Simon.
- Aménager une **plage publique** et des **infrastructures d'accueil** au sud du lac Gagnon au village de Duhamel.
- Mettre en valeur le **barrage Tanascon**.
- **Mettre en valeur diverses chutes à valeur attractive** :
 - chutes Lockbow en partenariat entre Ripon et Chénéville et le Lac-Simon;
 - chutes du Diable et Joubert à Ripon en liaisons avec la halte routière;
 - chutes Marcotte;
 - chutes de la Petite-Nation.
- Mettre en place un **circuit en boucle vélo/marche/ski de fond** le long de la rivière depuis Plaisance jusqu'à Duhamel, avec activités culturelles et d'interprétation, aire de repos.
- Aménager des **circuits récréatifs été et hiver dans la réserve faunique Papineau-Labelle** qui convergent vers le village de Duhamel.
- Mettre en place un **circuit de canot-camping** partant de Duhamel avec sentiers de portage, haltes de pique-nique et emplacement de camping.
- **Mettre en en valeur le secteur de l'ancien barrage hydroélectrique** au village de Ripon par l'implantation d'un centre d'interprétation ayant pour thématique les barrages de la rivière Petite Nation.

- Aménager ou consolider les **liens et circuits récréatifs** :
 - entre le Musée des Pionniers (Saint-André-Avellin) et le quai public;
 - entre les chutes de la Petite-Nation, les chutes du Moulin (de Plaisance) et la zone d'arrivée du circuit de kayak;
 - entre la réserve de la Petite-Nation et le bassin versant de la rivière;
 - entre le village de Plaisance, le Parc national de Plaisance et les chutes du Moulin (de Plaisance);
 - entre Lac-des-Plages et les pôles de Duhamel et Lac-Simon;
 - entre Montebello et les pôles d'activités immédiats (Papineauville / Plaisance / St-André-Avellin.
- Prévoir dans le **Pavillon d'accueil du Parc national de Plaisance** un espace en vue de faire connaître la rivière Petite Nation et ses liens avec le Parc.
- **Promouvoir l'histoire de la Petite-Nation** et des sites archéologiques sur les presqu'îles.

DÉVELOPPER LES SERVICES ET ACTIVITÉS

- Identifier des **zones d'intérêt pour la pêche sportive** au village de Duhamel.
- Implanter un **camping «sauvage»** dans le secteur des chutes Marcotte (Saint-André-Avellin).
- Mettre en place une **navette reliant les villages de Ripon et de Saint-André-Avellin** avec escale aux rapides des Racines et une autre faisant le tour du **Lac-Simon**.
- Développer des **activités de nature, de loisir, récréatives ou sportives** permettant la découverte des tronçons de la rivière (histoire, archéologie, interprétation du milieu naturel).
- Consolider le potentiel de la rivière pour la **pratique du kayak** entre les ponts du Portage et Cook (Saint-André-Avellin).
- Consolider les **services et activités** (restauration, location, hébergement) reliés à la découverte de la rivière à Papineauville.

ANIMER

- Mettre en place une **grande fête régionale** centrée sur la rivière Petite-Nation.

GÉRER

- Modifier la **réglementation** pour **mettre en valeur et protéger la rivière** Petite-Nation (affectation, zonage agricole, installations septiques, coupes forestières, paysages d'intérêt).
- Identifier un **responsable du développement de la rivière Petite-Nation**.
- Développer des **partenariats**.
- Impliquer les collectivités locales de la MRC de Papineau.

8.4.6 Utilisation des territoires publics

Par ailleurs, les rivières pourront bénéficier de la volonté de développement des territoires publics à des fins récréatives manifestée par le ministère des Ressources naturelles.

En particulier, les actions recommandées sur les territoires publics sont de :

- déterminer et structurer la mise en valeur des éléments du **patrimoine historique, archéologique et naturel aux abords des rivières Dumoine et des Outaouais**;
- soutenir et encadrer la **mise en valeur des rivières** et parties de rivières situées en territoire public et comprises dans les PDI des corridors nautiques de l'Outaouais;
- intégrer les **unités territoriales d'intérêt** en territoire public aux projets de développement récréotouristique régionaux (sur les 22 UTI identifiés par le ministère, 16 sont en rapport avec l'eau, notamment des lacs et des chutes).



CHAPITRE 9

LA CULTURE : URBAINE ET RURALE

9. LA CULTURE URBAINE ET RURALE

9.1 LE CONSTAT SUR L'OFFRE CULTURELLE

L'offre culturelle en Outaouais est une expérience à la fois urbaine et rurale et champêtre.

En ce qui concerne Gatineau, qui compte environ 239 000 habitants¹, elle est la seule grande ville de la région et joue à ce titre un rôle primordial dans l'accueil des visiteurs. Elle sert de point de repère et de diffusion de l'offre culturelle régionale.

Les principaux attraits de la ville sont actuellement le **Casino du Lac-Leamy** (3 millions de visiteurs), le **Musée canadien des civilisations** (1,3 million de visiteurs, soit deux fois plus que le second musée en importance de la région de la Capitale-Nationale qu'est le Musée des beaux-arts du Canada) et le parc de la Gatineau. À Gatineau les principaux secteurs d'intérêt sont le centre-ville (Promenade du Portage, place Aubry, Musée canadien des civilisations, secteur du ruisseau de la Brasserie), le secteur du Lac-Leamy, le corridor Hull-Aylmer et le pôle de la Maison de la culture.

Le développement culturel de la ville de Gatineau est guidé par la politique culturelle de Gatineau, «La culture, une passion qui nous anime», adoptée en 2003. Comme Gatineau, les différents territoires ont également développé des politiques culturelles visant à préserver et mettre en valeur leurs attraits.

En plus de Gatineau, les **autres grands pôles touristiques culturels** sont^{2 3} :

- la **zone Wakefield - Chelsea** dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais (moulin de Wakefield, train Hull-Wakefield, patrimoine architectural);
- **Montebello** et la **Petite-Nation**, dans la MRC Papineau (manoir Papineau, village de Montebello, Château Montebello);

¹ Ministère des Affaires municipales et des Régions (www.mamr.gouv.qc.ca).

² DBSF, *Étude portant sur le tourisme culturel en Outaouais*, CRCO, CRE et MCC en collaboration avec Tourisme Outaouais, 2003.

³ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, *Plan régional de développement du territoire public*, 2004.

- et, à développer, le secteur de la **rivière Dumoine**, sur des terres publiques dans Pontiac, qui présente un fort potentiel d'interprétation historique.

L'offre culturelle régionale actuelle se compose :

- des **équipements phare de Gatineau** (Musée canadien des civilisations, Casino du Lac-Leamy, parc de la Gatineau);
- de **bâtiments et ouvrages patrimoniaux** (ponts couverts, domaine Mackenzie-King, manoir Papineau, moulin de Wakefield, cimetières, églises);
- de **circuits de mise en valeur du patrimoine**, que ce soit en zone urbaine (circuits de Buckingham, circuit du Vieux-Aylmer) ou rurale (route des Draveurs, circuit de Saint-André-Avellin, circuit de Papineau ville);
- des **ateliers d'artistes**, des **galeries d'art** et des **circuits d'artisans**;
- **d'événements et festivals** dont le livre, la musique, les montgolfières;
- les **arts d'interprétation** (450 spectacles au Casino, dans la Maison de la Culture, les salles régionales et les festivals);
- des **centres d'art** (comme le Centre d'art de Montpellier qui regroupe 350 sculpteurs);
- des **centres d'interprétation** (comme le centre d'interprétation du patrimoine de Plaisance).

Cette offre culturelle s'articule donc principalement autour de l'histoire de la région et des arts visuels et métiers d'art. Elle comporte bien sûr des trésors nationaux, mais aussi plusieurs trésors cachés, qui sont à identifier et mettre en valeur.

9.2 LE POTENTIEL DU TOURISME CULTUREL

Le **tourisme culturel** est un des **segments du tourisme qui connaît les plus forts taux de croissance**. Selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), 37% de tous

les voyages comprennent un élément culturel et le taux de croissance annuelle de ce type de voyages est de 15%⁴.

Cette forme de tourisme bénéficie en effet de l'intérêt qu'y portent les baby-boomers, qui sont de plus en plus disponibles pour les voyages ainsi que de l'intérêt croissant pour l'apprentissage, pour les «vacances intelligentes» qui permettent de découvrir et d'apprendre au sujet de la région visitée, de vivre des expériences uniques, nouvelles, et reflétant de manière authentique les lieux visités.

Fait intéressant pour ce secteur : l'intérêt pour la culture est partagé par les **touristes d'agrément et les touristes d'affaires**.

9.3 LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME CULTUREL

Pour renforcer le développement du tourisme culturel sur l'ensemble du territoire et la place de Gatineau comme destination urbaine et culturelle, les actions de support à entreprendre sont :

- **ancrer le développement du tourisme culturel au centre-ville de Gatineau** (île de Hull) et dans le **secteur des Chutes de la Chaudière** : revitalisation, protection et mise en valeur du patrimoine, découverte par des circuits piétonniers, animation, soutien aux projets de nature culturelle;
- **consolider les investissements** dans les **trois pôles culturels principaux** : corridor **Hull-Aylmer**, **Petite-Nation**, zone **Wakefield-Chelsea** et développer des offres complémentaires en respectant les spécificités des grands ensembles : milieu urbain / milieu rural;
- **protéger** le patrimoine et les paysages et investir dans la conservation et la mise en valeur des éléments patrimoniaux dont plusieurs sont menacés (Domtar, 28 taché, Chez Henri);

⁴ Source : Ministère de la Culture et des Communications et Tourisme Montréal : Culture et tourisme en ville – Une affaire de créativité, Cahier du participant, 1998.

- continuer à développer et signaler le **circuit des Draveurs** et la **Route de la Grande Rivière**, qui peuvent servir d'exemple d'intégration de la ville et du milieu rural;
- développer l'interprétation le long de la rivière Dumoine;
- soutenir l'émergence de projets culturels différenciateurs pour l'Outaouais et représentatifs de son identité régionale :
 - patrimoine bâti, présence autochtone, interprétation de l'histoire;
 - projets d'envergure porteurs d'identité;
 - produits régionaux et de folklore local;
 - intégration aux circuits et routes culturels de la région;
- développer la **trame événementielle** culturelle sur l'ensemble du territoire;
- **diffuser l'information** sur l'offre régionale partout dans la région, pour faciliter les partenariats, forfaits, circuits, recommandations;
- faire **connaître l'offre culturelle à la population locale** (triple rôle de clients, ambassadeurs et participants à l'enrichissement de l'offre);
- développer une **signalétique régionale pour les attraits culturels** en milieu urbain et rural;
- travailler en **collaboration avec les partenaires** dans le cadre d'une vision d'ensemble :
 - lien avec Ottawa;
 - Commission de la capitale nationale;
 - projets avec l'Ontario.

Les investissements et les gestes posés en regard du patrimoine et des projets culturels devraient prioriser leur potentiel touristique pour agir comme véritables leviers économiques et sociaux. Les projets devraient ainsi avoir le potentiel d'influencer la survie et le développement de certains secteurs géographiques et de certaines activités.

9.4 LES ACTIONS CONCERNANT LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME CULTUREL

FAIRE DE GATINEAU LE CENTRE NÉVRALGIQUE ET LA VITRINE DU TOURISME CULTUREL RÉGIONAL

- De manière toute prioritaire, mettre en valeur le **secteur des Chute de la Chaudière**. Cette action serait un geste particulièrement significatif et viendrait renforcer la masse critique d'attraits culturels à Gatineau :
 - elle concrétiserait et pourrait capitaliser sur un lien historique avec Ottawa;
 - elle favoriserait une synergie avec l'établissement du Musée de la Guerre et du secteur événementiel développé à proximité;
 - elle mettrait en valeur le cœur du bassin patrimonial de la région;
 - elle renforcerait le lien avec le reste de la région par l'axe bois/papier, vecteur traditionnel du développement en Outaouais.
- Permettre l'affirmation du **pôle du ruisseau de la Brasserie** comme zone culturelle d'importance en favorisant la mise en valeur des installations existantes et du patrimoine et en permettant la concrétisation de nouveaux projets tels que l'Espace Dallaire.
- Appuyer le développement du projet de la **Grande Rivière** (Outaouais fluvial).
- Sensibiliser la population et les élus à l'intérêt touristique de procéder à la **mise en valeur de façon novatrice et audacieuse, des éléments patrimoniaux gatinois** classés et reconnus témoignant de l'histoire de l'Outaouais (p. ex. : bâtiment «Chez Henri», joyau du patrimoine, bâtiment classé).
- Développer le potentiel touristique à caractère culturel des **différents secteurs et quartiers de la ville** et établir des **liens avec les municipalités régionales de comté avoisinantes**.
- Favoriser l'intégration de «**l'art dans la ville**» en trouvant des façons novatrices d'inciter les promoteurs et entrepreneurs en construction à introduire des œuvres d'art dans leurs concepts.
- Développer le **pôle de la marina d'Aylmer**, qui allie culture et plein air et permet de faire le lien avec le Pontiac.
- Faire de certains **artistes passés ou présents des symboles de la ville**.
- Développer un programme d'acquisitions pour les lieux **d'ateliers d'artistes (résidences/ateliers)** et provoquer la création dans la région.

- Capitaliser sur les efforts de la ville pour le tourisme culturel et bénéficier des engagements qu'elle a pris par sa **politique culturelle** (décembre 2003).
- Évaluer l'opportunité d'utiliser la concentration des **archives nationales** à Gatineau et leur levier en termes touristiques.

CRÉER LES CONDITIONS D'UNE VÉRITABLE EXPÉRIENCE URBAINE À GATINEAU

- Consolider l'offre urbaine autour d'un **circuit piétonnier** à caractère identitaire **reliant tous les points d'intérêt** (notamment les attraits culturels et les sites patrimoniaux) et autour de sentiers récréatifs urbains.
- Appuyer les **efforts de revitalisation du centre-ville** et le développement d'un **noyau commercial attrayant et de qualité** où **l'art public**, les produits régionaux et les œuvres des artistes en arts visuels et en métiers d'arts de l'Outaouais bénéficient d'un espace privilégié.
- Assurer **l'animation du centre-ville** et particulièrement la **place Aubry** (hôtel boutique Chez Henri) et le secteur de la rue du Portage et en premier lieu les espaces publics **en toutes saisons** (spectacles, décor de rue, musique, etc.).
- **Identifier les quartiers à caractère distinctif** et en dresser l'inventaire pour l'ensemble du territoire. Établir un plan stratégique de **mise en valeur et de soutien des quartiers** et surtout de ce qui les caractérise sur les plans culturel, artistique et patrimonial. Favoriser **l'émergence de «quartiers culturels»**, en particulier autour de la Maison de la Culture.
- Mettre en place des **liens structurants, dont une signalisation appropriée** autour des grands attraits de la ville. Faire le lien entre la politique culturelle et une future politique sur la signalisation, incluant concept de signalétique avec les entrées de ville, le pavoiement et l'identification à cause de l'importance de son caractère identitaire.
- Créer des incitatifs pour les propriétaires de bâtiments situés aux endroits stratégiques afin d'attirer davantage de **commerces spécialisés** (librairies et disquaires, boutiques d'artisans et de créateurs tels que bijoux, foulards, coutellerie, ainsi que les produits du terroir, produits de décoration, vêtements griffés, articles de cuisine, des cafés-concerts, lieux de diffusion plutôt que les bureaux de professionnels au rez-de-chaussée, etc.).

ASSURER LA CRÉATION DES MASSES CRITIQUES D'ATTRAITES TOURISTIQUES CULTURELS

- Réaliser le développement touristique de la **Route de la Grande Rivière** et le **circuit des Draveurs** le long des rivières des Outaouais et Gatineau.
- Consolider les investissements dans les **trois pôles touristiques** à haute densité culturelle que sont le corridor **Hull-Aylmer**, la **Petite-Nation** et la zone de **Wakefield-Chelsea**.
- Privilégier le développement de l'offre du tourisme culturel autour des **produits d'appel touristiques**.
- Obtenir **l'établissement d'un deuxième musée national** sur la rive québécoise (vérifier toutes les possibilités à cet égard pour obtenir un investissement majeur et les retombées qui s'y rattachent).
- Continuer à explorer le potentiel lié à l'horticulture et les jardins (Parc floral et de Parc horticole).
- Organiser les **galeries d'art** en réseau : dépliant, circuit...
- **Dynamiser les lieux culturels**, comme **l'Écomusée**, et y offrir une programmation continue. Durant la saison estivale, animer ses terrasses.
- Bonifier les concepts autour de projets structurants comme le **musée régional d'Aylmer** qui pourrait devenir maître d'œuvre dans l'interprétation historique reliée au tourisme culturel.
- **Consolider les équipements existants** dans les zones rurales tels que le Centre d'art de Montpellier et le Centre d'interprétation du patrimoine du Plaisance.
- Développer des **activités novatrices** telles que des tournées guidées théâtrales à bord d'autobus, des circuits piétonniers animés dans le Vieux-Hull et le Vieux-Aylmer et des activités d'interprétation de sites historiques (ex. tour de lessivage, Château d'eau, sur le train à vapeur, aux abords de la rivière, quartiers patrimoniaux E.B. Eddy, etc.).
- Un futur **centre de foires** ou une salle multifonctionnelle pourrait également permettre la diffusion d'événements culturels.

SOUTENIR L'ÉMERGENCE DE PROJETS CULTURELS PROPRES À
POSITIONNER ET À DIFFÉRENCIER L'OUTAOUAIS EN TERMES DE TOURISME
CULTUREL

- Favoriser les investissements dans **la préservation, la valorisation et l'accès aux éléments du patrimoine bâti** principalement ceux bénéficiant d'un statut de reconnaissance (classés ou reconnus), liés à la période de l'exploitation forestière, de la drave et de la villégiature et situés le long des principaux cours d'eau.
- **Développer les pôles culturels dans les diverses MRC**, en s'appuyant par exemple dans le cas de la MRC Pontiac, sur la rivière Dumoine, le bilinguisme et le lien avec l'Ontario.
- Privilégier des initiatives novatrices **permettant la mise en valeur, l'interprétation et l'accès aux vestiges uniques témoignant de la présence des autochtones** à travers les sites d'art rupestre, les fouilles archéologiques et les communautés de Mawandoseg et Kitigan Zibi.
- Favoriser les projets permettant **l'interprétation de l'histoire de la région de l'Outaouais**, de prime abord les projets de nature muséale (expositions dans les institutions muséales existantes, et autres).
- Favoriser les interventions **mettant en valeur le caractère patrimonial et culturel du corridor fluvial de l'Outaouais et de ses affluents**.
- Permettre la concrétisation de **projets d'envergure renforçant le positionnement culturel de la région** en termes de notoriété et de visibilité.
- Appuyer les initiatives permettant l'accès de visiteurs à **l'expression du terroir dans les zones rurales**, notamment le **folklore** (conteurs et chansonniers) et les **produits régionaux**.
- Soutenir les initiatives permettant **l'intégration d'un contenu culturel aux circuits et routes touristiques** tels que les circuits navigables, les circuits piétonniers et les sentiers de vélos et autres.
- Mettre en valeur le **tourisme culinaire** en encourageant les initiatives regroupant les partenaires tels que producteurs, distributeurs et restaurateurs

afin de positionner ce produit vedette avec les intervenants responsables (Tourisme Outaouais, municipalités).

- Soutenir les projets créant un dynamisme et une plus grande vitalité dans les rues de la ville tels que des projets qui favorisent l'émergence et la **reconnaissance d'artistes et de bâtisseurs originaires du coin** possédant un grand pouvoir d'attraction au niveau de la clientèle familiale. Par exemple :
 - espace Dallaire (Jean Dallaire, artiste peintre);
 - un musée autour du personnage de E.B. Eddy et la chute des Chaudières;
 - lieu de la Bande dessinée (formation universitaire à l'UQO);
 - Maison de Bobino – Guy Sanche est originaire du Vieux-Hull (émission de télévision pour enfants);
- Créer une synergie dans le milieu culturel et/ou touristique autour d'un **thème rassembleur** pouvant être utilisé comme fil conducteur dans une majorité d'initiatives.
- Faire en sorte que la liste des projets et des sites en émergence de nature culturelle inventoriés au plan de développement du tourisme culturel soit intégrée aux schémas d'aménagement et aux plans d'action des MRC et CLD.
- Reconnaître l'importance de **l'industrie cinématographique et de la télévision** comme potentiel d'attraction.
- Soutenir des initiatives culturelles et artistiques locales telles les **artistes de la récupération**.

CONSOLIDER ET INTÉGRER LA TRAME ÉVÉNEMENTIELLE CULTURELLE

- Soutenir le développement des **événements culturels différenciés existants** et bénéficiant déjà d'une notoriété touristique (notamment autour de la thématique de la bande dessinée.
- Encourager le développement de **volets culturels au sein des événements régionaux distinctifs** de portée touristique, notamment le Festival d'eau vive de la Haute-Gatineau.
- Contribuer au développement et à **la création de spectacles professionnels d'artistes locaux**, de qualité.

- Favoriser la **création d'événements culturels** mettant en valeur les richesses culturelles distinctives de l'Outaouais.
- Reconnaître et encourager le **tourisme de divertissement** comme moteur économique important (exemples : Cirque du Soleil et Éloïze, spectacles à grand déploiement (comme à Drummondville) ou identitaires comme ABIGAIL, des compétitions sportives, etc.).
- Ponctuer le **calendrier des événements** par des journées thématiques pour faire sortir les artistes et les élèves dans la rue rendant l'art plus accessible (journée de danse, de musique, de poésie, de mimes et théâtre) tout en simplifiant les aspects logistiques.
- Travailler en étroite collaboration avec les **ambassades et les différentes communautés ethniques** afin de miser sur le caractère international de destination en général.
- Encourager et soutenir les **regroupements d'intérêts** :
 - regroupement des fêtes et festivals;
 - les artistes, artisans et créateurs;
 - les lieux d'expositions;
 - les restaurateurs de toutes variétés (plus de 100 restaurants);
 - les étudiants en arts;
 - les communautés ethniques.

SOUTENIR LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES PATRIMONIALES DE L'OUTAOUAIS ET LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL EN OUTAOUAIS

- Préserver, conserver et mettre en valeur **les éléments du patrimoine de l'Outaouais** dans son sens large (histoire, coutumes et traditions, patrimoine bâti, etc.) et mettre en valeur l'histoire de la région.
- Préserver, conserver et mettre en valeur **le patrimoine naturel caractéristique de la région** : les paysages, la faune, la flore, la forêt et les rivières.

PROMOUVOIR LA CULTURE

Les actions de développement devront par ailleurs être soutenues par **des actions de commercialisation** telles que les suivantes :

- **Diffuser l'information** sur l'offre régionale sur l'ensemble du territoire, pour faciliter les recommandations.
- Faire **connaître l'offre culturelle à la population locale**.
- Intégrer à la carte touristique de l'Outaouais les différents trajets et circuits locaux ou spécialisés existants.
- Optimiser les activités de promotion des différents événements permettant la rencontre de l'artiste avec le visiteur.
- Développer des initiatives de promotion conjointe visant des clientèles au profil similaire : culture, nature, gastronomie, etc.
- Développer des partenariats avec les intervenants touristiques et culturels des régions limitrophes mais aussi des autres régions du Québec et de l'Ontario.
- Développer une signalétique régionale pour les attraits culturels.
- À terme, et avec l'assurance d'une densité et d'une qualité de haut niveau, permettre à la Route de la Grande Rivière et au circuit des Draveurs de bénéficier du programme provincial de signalisation des routes et circuits touristiques.



CHAPITRE 10

LE TERRITOIRE PUBLIC

10. LE TERRITOIRE PUBLIC

10.1 LE CONSTAT SUR LE TERRITOIRE PUBLIC

Le territoire public couvre 75% du territoire de l'Outaouais et est utilisé à différents usages de type touristique :

- ❑ Hébergement :
 - villégiature privée sur terres publiques, concentrée dans la MRC de Pontiac, le nord-ouest de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau;
 - 65 pourvoiries sur territoire public (nord-est de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, autour du réservoir Baskatong, sud de la réserve faunique de la Vérendrye);
 - campings aménagés dans les territoires fauniques structurés.
- ❑ Patrimoine et culture : biens culturels (MRC des Collines-de-l'Outaouais et Papineau) et sites archéologiques (MRC de Pontiac, rivière Dumoine).
- ❑ Sentiers (motoneige, cyclisme, randonnée..)

10.2 LE POTENTIEL DU TERRITOIRE PUBLIC

Par ses multiples usages, le développement des terres publiques s'adresse à une clientèle très large, majoritairement composée d'écotouristes et d'amateurs de plein air et d'activités respectueuses de l'environnement. Le marché des écotouristes représente 20% du tourisme mondial et son taux de croissance annuelle se situe de 10% à 30%. Parmi la population québécoise, 3,4 millions de Québécois ont pratiqué une activité en contact direct avec la nature en 2000. Par ailleurs, 1,8 million de Québécois s'adonnent à des activités sans prélèvement près de leur résidence (observation de la faune, photographie d'espèces animales) et près de 1,2 million de résidents pratiquent ces activités lors de déplacements d'intérêt faunique¹.

¹ Société de la faune et des parcs du Québec.

Mais le territoire public intéresse aussi les amateurs de motoneige et de quad, qui sont intéressés à y implanter des sentiers permanents. Les amateurs de motoneige sont environ 671 000 au Québec², dont plus de 100 000 font des voyages, et les amateurs de quad, 175 000³.

10.3 LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE PUBLIC DE L'OUTAOUAIS

Pour le développement des terres publiques, les axes à suivre sont les suivants :

- favoriser sur celles-ci un hébergement commercial accru et diversifié;
- développer le secteur patrimonial Dumoine (rivière des Outaouais et Dumoine);
- proposer de nouveaux sites de villégiature, notamment sur les rives des plans d'eau dans trois secteurs : nord-est de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, Petite-Nation et cœur de la MRC de Pontiac;
- développer le plein air :
 - en été : circuits de canot-camping, kayak, rafting, randonnée pédestre, cyclisme, quad, sports d'aventure, baignade, pêche;
 - en hiver : motoneige, ski de fond, traîneau à chiens;
 - cibles privilégiées :
 - secteur récréatif du centre de l'Outaouais (zone située au cœur de la région, et identifiée par le ministère des Ressources naturelles comme stratégique pour le développement de diverses activités de plein air et l'ajout d'équipements);
 - sentiers polyvalents entre Maniwaki et la route 117 au nord;
 - parc régional du Pont de pierre (MRC Vallée-de-la-Gatineau);
 - corridors nautiques des rivières Dumoine/Noire/ Coulonge/ du Lièvre;
 - lacs Gagamo et Rond;
 - sentiers de quad au nord de Fort-Coulonge.

² **Zins Beauguesne et associés**, *Étude sur les socio-styles québécois*, 2000.

³ **Genivar**, *PDI Sentiers récréatifs de l'Outaouais, Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais*, 2001.

10.4 LES ACTIONS VISANT LE TERRITOIRE PUBLIC⁴

HÉBERGEMENT

- Consolider les secteurs de villégiature existants.
- Promouvoir les possibilités de développement des territoires à potentiel récréotouristique (hébergement commercial).
- Identifier et structurer des secteurs pour des projets d'hébergement récréotouristique du lac Dumont.
- Identifier un territoire à potentiel d'hébergement commercial dans le secteur récréatif du centre de l'Outaouais.
- Réserver des secteurs pour un développement différé pour des formes d'hébergement variées.

ACTIVITÉS RÉCRÉOTOURISTIQUES

- Attirer des projets récréotouristiques majeurs dans la région de l'Outaouais.
- Soutenir le développement de produits récréotouristiques à caractère naturel et culturel.
- Intégrer les unités territoriales d'intérêt en territoire public aux projets de développements récréotouristiques régionaux.
- Soutenir de nouveaux projets régionaux de mise en valeur du potentiel récréotouristique.
- Soutenir le développement du secteur récréatif du centre de l'Outaouais.

⁴ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Plan de développement du territoire public en Outaouais, 2004.

PATRIMOINE

- Déterminer et structurer la mise en valeur des éléments du patrimoine historique, archéologique et naturel aux abords des rivières Dumoine et des Outaouais.
- Soutenir le développement de produits et de services récréotouristiques mettant en valeur les sites archéologiques sur le territoire public.

SENTIERS ET RIVIÈRES EN TERRITOIRE PUBLIC

- Soutenir et encadrer l'aménagement des sentiers faisant partie du PDI des sentiers de l'Outaouais.
- Soutenir et encadrer la mise en valeur des rivières et parties de rivières situées en territoire public et comprises dans le PDI des corridors nautiques de l'Outaouais.
- Définir des orientations régionales sur les abris sommaires.
- Réduire les impacts environnementaux des rampes de mise à l'eau personnelles.



CHAPITRE 11

LE TOURISME SPORTIF

11. LE TOURISME SPORTIF

11.1 LE CONSTAT SUR LE TOURISME SPORTIF

L'Outaouais regroupe un nombre impressionnant d'équipements sportifs¹ :

- 20 aré纳斯, dont la nouvelle aré纳斯 La Pêche; 6 ont une capacité de plus de 500 spectateurs et deux, de plus 1 000;
- une dizaine de gymnases simples et doubles et huit piscines, au sein des établissements d'enseignement;
- deux autres piscines, actuellement en construction, à Aylmer et Buckingham;
- un équipement de terrains de soccer d'intérieur (La Fonderie);
- quatre infrastructures offrant des salles polyvalentes : le Palais des congrès de Hull, le Centre de congrès du Hilton Lac-Leamy, le manège militaire et la Sporthèque de Hull;
- quatre clubs de curling;
- 12 salles de quilles;
- 110 terrains de soccer, dont 17 homologués par la Fédération québécoise de soccer;
- 21 terrains de balle;
- 29 sites avec des terrains de tennis;
- 4 pistes d'athlétisme;
- 21 parcours 18 trous;
- 4 stations de ski alpin;
- 200 km de pistes de ski de fond dans le parc de la Gatineau.

Du point de vue touristique, cela représente un potentiel de développement intéressant dans la mesure où s'y ajoutent chaque année de nouveaux équipements et que la ville

¹ DBSF, *Analyse du potentiel événementiel sportif de la région de l'Outaouais*, Tourisme Outaouais, Ville de Gatineau, Développement économique Canada, 2004.

y investit beaucoup. Par ailleurs, les événements sportifs attirent une clientèle touristique importante.

11.2 LE POTENTIEL DU TOURISME SPORTIF

Le tourisme sportif attire différents segments de clientèles :

- les spectateurs, dont le voyage est motivé par le désir de voir un match ou soutenir une équipe;
- les participants grand public, qui prennent part à un événement ouvert à tous, (festival d'eau vive, Keskinada Loppet, Marathon canadien de ski, Midget Kiwanis Hockey International);
- les participants spécialisés, qui pratiquent un sport à un niveau compétitif (tournois ou compétition, championnats ou coupes, grands jeux). À cet effet, 67 disciplines sont organisées sous forme d'association ou de fédération au Canada² et parmi celles-ci 40 sont présentes en Outaouais. Lorsqu'il y a une équipe en Outaouais, Gatineau, en particulier depuis la fusion, bénéficie du système de rotation des championnats provinciaux et peut, grâce à ses ambassadeurs et ses équipements, se qualifier dans certains cas pour des compétitions internationales.

Mais il existe relativement peu de données sur ces marchés.

Cependant, les études clientèles réalisées en Outaouais au cours de l'été 2004 et de l'hiver 2005 ont révélé qu'une certaine part des touristes présents dans la région étaient motivés par un événement sportif : 2,7% en été et 6,3% en hiver.

² DBSF, *Analyse du potentiel événementiel sportif de la région de l'Outaouais*, Tourisme Outaouais, Ville de Gatineau, DEC, juillet 2004.

11.3 LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME SPORTIF

Le tourisme sportif est une orientation de développement que l'on a décidé de soutenir lors du forum touristique régional tenu au mois d'avril 2005.

Les deux axes majeurs sont :

- le développement d'un équipement structurant à Gatineau, apte à recevoir des événements d'envergure;
- le soutien aux événements sportifs organisés dans les MRC rurales.

Il est par ailleurs important que les développements d'infrastructures se fassent en conformité avec les règles des compétitions internationales.

11.4 LES ACTIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME SPORTIF EN OUTAOUAIS

- Prioriser la réalisation du complexe sportif de Gatineau (piscine de 50m, plongoir de 10 mètres, nage synchronisée, natation, waterpolo, gymnastique).
- Soutenir les événements sportifs organisés dans les MRC rurales et dans la ville, ainsi que leur promotion.
- Poursuivre le développement des infrastructures dans une optique touristique.
- Soutenir et consolider les infrastructures en place pour les faire progresser dans leur capacité d'accueillir des événements de niveaux supérieurs.
- Dans les choix, prioriser le potentiel d'événements en basse saison.
- Distinguer les événements récurrents des événements non récurrents afin de se servir des premiers comme identifiants de la région.
- Partager une vision globale et dynamique avec les partenaires, à l'aide d'un réseau d'ambassadeurs (dans chaque sport représenté dans la région).

D'une manière générale, il est important du point de vue touristique de s'assurer que ce qui est fait soit conforme aux exigences des niveaux de compétitions ciblées afin de pouvoir soumettre une candidature qui a des chances de gagner. Dans certains cas, il pourrait même être opportun de créer des événements au lieu de les attirer.

Il faudrait aussi se doter d'une politique d'accueil claire et de critères objectifs pour donner de l'aide à des promoteurs d'événements sportifs. L'aide aux événements sportifs pourrait passer par la constitution d'un fond dédié.

L'objectif doit être de maximiser les retombées touristiques générées par ces événements et investissements. Ceux-ci devront également être appuyés par un effort promotionnel accru sur le tourisme sportif, avec un liste cible des événements et réseaux qui y sont actifs.



CHAPITRE 12

LES FONCTIONS DE SUPPORT

12. LES FONCTIONS DE SUPPORT

Il y a des actions à entreprendre de façon globale sur l'ensemble du territoire régional afin de développer les fonctions déterminantes de support de l'offre touristique que sont l'accueil et la qualité de service, la signalisation, l'accessibilité et le développement durable. Sans celles-ci les efforts de développement de l'offre resteront limités dans leurs effets de levier et ne viendront pas contribuer à leur plein potentiel dans l'accroissement de la valeur économique du tourisme régional.

12.1 L'ACCUEIL ET LA QUALITÉ DE SERVICE

L'accueil est un **élément déterminant de l'expérience touristique**. C'est le premier contact du touriste avec la région, ainsi que la source d'information et d'orientation principale pour les activités à faire. Les personnes en contact avec la clientèle, qu'elles soient dans des bureaux touristiques, des lieux d'hébergement, des restaurants, des lieux d'activités ou des commerces doivent pourvoir être une source d'information sur la région et les possibilités qui y sont offertes, afin d'aider le touriste à découvrir et vivre une expérience inoubliable et favoriser ainsi le bouche à oreille qui sera source de motivation à venir en Outaouais pour d'autres clientèles.

L'accueil est d'autant plus important pour les clientèles pour lesquelles il s'agit de la première visite dans la région, et donc notamment pour les clientèles internationales.

La stratégie d'accueil et de qualité de service doit donc viser à :

- faciliter l'accessibilité et l'organisation des expériences touristiques pour le visiteur de l'Outaouais;
- fournir aux visiteurs et aux clientèles des informations de qualité et facilement utilisables;
- accroître la facilité à organiser le séjour et les activités en Outaouais;
- améliorer les services et infrastructures d'accueil, d'information et de repos;
- développer des liens physiques et/ou des produits complémentaires pour renforcer les masses critiques territoriales et thématiques.

Actions visant l'amélioration de l'accueil et de la qualité de service

- Définir pour la région une vraie politique d'accueil.
- Renforcer le réseau d'accueil de façon stratégique, en fonction des besoins, avec rationalité et sans duplication.
- Développer la motivation du personnel à bien accueillir, informer et assister le visiteur.
- Former les personnes en contact avec les touristes : connaissance du territoire, bilinguisme.

Il est aussi important de donner au personnel en contact (guides, réception d'hôtel, conducteurs de navette) un certain niveau de formation pour en faire de véritables professionnels du tourisme.

- Informer

Par ailleurs, il est primordial que le personnel en contact avec les touristes ait une information précise, opérationnelle et à jour sur l'expérience offerte en Outaouais et sur éventail de possibilités qui s'offrent aux touristes sur l'ensemble du territoire.

Cela peut passer par du réseautage entre les entreprises afin de favoriser la diffusion de l'information. (Internet avec un site/forum et fax/affiches pour compléter) ou des activités de visites croisées

- Systématiser

Finalement, il est très important que sur **tout le territoire, tout le personnel en contact** avec la clientèle soit impliqué, connaisse les fondements d'un accueil et d'un service de qualité et que l'information soit présentée de façon uniforme.

12.2 LA SIGNALISATION

La signalisation doit permettre au visiteur lorsqu'il est en Outaouais, d'une part, de se retrouver facilement sur le territoire et d'atteindre le lieu visé et, d'autre part, d'être informé des attraits et points d'intérêt qui se situent sur sa route.

À cet égard, il faudra trouver une stratégie pour régler la problématique de la signalisation touristique et contrôler l'affichage sauvage qui souille les paysages le long des routes de l'Outaouais, comme dans d'autres régions du Québec d'ailleurs.

Un comité signalisation devra prendre en charge ce volet crucial dans le développement du tourisme dans la région de l'Outaouais.

Actions relatives à la signalisation

- Améliorer la signalisation «vers l'Outaouais» aux abords de la région.
- Il serait particulièrement important de bien signaler les points d'entrée et villes ou lieux pivots de la région à partir d'Ottawa et de la 417, mais aussi à partir de Montréal, des Laurentides et de l'est de l'Ontario.
- Dresser la liste des lacunes actuelles concernant la signalisation sur l'ensemble du territoire.
- Répertorier l'ensemble des lieux à signaler.
- Établir une entente avec le ministère des Transports du Québec.

12.3 L'ACCESSIBILITÉ

L'accessibilité est un élément important dans la qualité de l'expérience vécue par un touriste lorsqu'il visite une destination, et la signalisation ne représente qu'une des facettes de cette accessibilité.

Bien que l'Outaouais soit bien située géographiquement, elle connaît encore des problématiques d'accessibilité à partir de l'extérieur de la région, mais aussi sur le territoire lui-même.

Actions visant une amélioration de la signalisation

- Aménagements de type touristique le long des routes, pour différents véhicules (autos, VR, motos).
- Cartographie touristique efficace.
- Amélioration :
 - des routes principales de pénétration du territoire;
 - des chemins d'accès vers les attraits à partir des routes principales.
- Compléter l'autoroute 50.

12.4 LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable vise à encadrer l'exploitation des ressources pour en garantir la pérennité pour les générations à venir. C'est un concept qui, non seulement, permet la préservation du patrimoine naturel, mais qui permet aussi de communiquer aux clientèles touristiques, qui sont de mieux en mieux informées, la nécessité de préserver les ressources.

Par ailleurs, authenticité, esprit du lieu, qualité des paysages et de l'environnement sont au cœur de ce que peut offrir l'Outaouais et il faut donc aborder le développement touristique de façon durable. Le territoire de l'Outaouais doit être mis en valeur et rendu accessible, mais sans affecter sa nature, son patrimoine, ses paysages et la qualité de vie de ses résidents.

Actions visant le développement durable

- Intégration de la notion de développement durable dans les investissements et initiatives prévus.
- Instauration d'une charte de tourisme durable régional.
- Réglementation visant à protéger les perspectives et points de vue exceptionnels.

12.5 UNE OFFRE DE CALIBRE INTERNATIONAL, SOUTENUE ET CONTINUE

Les orientations de développement ainsi que tous les gestes posés dans ce contexte doivent être encadrés dans le souci de répondre à des normes de qualité qui fassent de l'Outaouais une destination de calibre international, apte à attirer les clientèles internationales et à concurrencer les autres destinations sur la scène mondiale. Cette préoccupation doit se refléter de façon systématique et soutenue sur l'ensemble du territoire et tout au long de l'année. Elle concerne chaque aspect de l'offre touristique : l'accueil (bilinguisme, courtoisie et professionnalisme), les attraits (qualité de l'offre, envergure), tout comme les commerces (produits offerts, heures d'ouverture, présentation), les hôtels (qualité des chambres, du service) et la mise en valeur du patrimoine (efforts engagés, traitement et présentation de l'information).



CHAPITRE 13

LE PLAN DE MISE EN ŒUVRE

13. LE PLAN DE MISE EN ŒUVRE

13.1 CRÉER UNE SYNERGIE URBAINE ET RURALE

La région de l'Outaouais a tout à gagner dans sa stratégie de développement touristique en créant un arrimage vivant et une forte synergie entre sa zone urbaine, d'une part, et ses territoires ruraux, d'autre part.

Gatineau est en effet la vitrine idéale et le tremplin nécessaire pour le développement des territoires ruraux qui, le plus souvent, seront découverts par étape par une clientèle d'abord venue pour découvrir Ottawa, la Capitale du Canada.

Pour ces visiteurs, Gatineau doit de façon urgente devenir un incontournable en termes d'expériences urbaines uniques lors d'un séjour à Ottawa. Et cette expérience ne doit pas se limiter au casino et au Musée des civilisations, qui sont des moteurs uniques dont on ne profite pas assez actuellement.

Lorsque cette expérience urbaine culturelle et festive sera exaltante, une partie des touristes feront de Gatineau leur lieu privilégié de séjour quand ils viendront dans la région de la Capitale Nationale et avec le temps, pour un nombre croissant d'entre eux, Gatineau deviendra la destination de leur séjour : telle doit être la finalité des efforts de développement touristique visant Gatineau.

Quand les touristes séjournent ou visitent Gatineau, ils sont disposés à écouter et à découvrir les racines régionales de cette ville, à vouloir connaître son arrière-pays, la région dont elle fait partie et le «jardin naturel» qu'on aperçoit au loin. Ils voudront remonter ou suivre le cours des rivières, emprunter les divers sentiers et routes qui mènent plus loin dans la campagne et la nature de l'Outaouais, comprendre l'histoire de Gatineau et de la région de l'Outaouais, et, pour les plus jeunes, s'évader pour pratiquer pour quelques heures des activités de grande nature.

Ce sera l'occasion de découvrir une nature et une campagne authentiques que l'Outaouais peut offrir de façon distinctive. En effet, l'Outaouais peut offrir la nature authentique que les Laurentides ont aujourd'hui harnachée et qui est envahie d'une foule considérable.

L'Outaouais rural peut également offrir aux visiteurs les «Cantons-de-l'Ouest» encore très authentiques en opposition aux Cantons-de-l'Est maintenant très mondanisés et qui somme toute offrent peu d'activités de nature à faire et ne disposent pas de la panoplie des rivières qui caractérisent avec force l'Outaouais.

D'excursions en séjour, les territoires ruraux de l'Outaouais pourront devenir de véritables destinations en soi, à condition de concentrer quelque peu leurs efforts sur les points d'appui déjà en émergence afin d'éviter saupoudrage et dispersion.

Il faudra aussi que ces territoires ruraux établissent des ponts actifs vers la clientèle touristique urbaine : centres d'information, organisation et initiation pour les activités de nature, une «maison des territoires ruraux» pour y donner accès et en expliquer l'histoire, inscription du patrimoine rural, ses artistes, etc., dans les équipements et festivités urbaines, signalisation. Navettes, circuits ou forfaits de séjour viendront compléter cet arrimage.

13.2 ÉCHÉANCIER

Le présent plan d'investissement et de développement touristique de la région de l'Outaouais est conçu sur un horizon quinquennal.

- ☐ De nombreuses actions identifiées peuvent ou devraient être réalisées à **court terme**.

Trois critères classent une action dans l'horizon court terme :

- l'urgence de lever un handicap ou de corriger une faiblesse qui nuit au développement de la région;
- l'urgence de parer à une menace imminente, en particulier de protection et de conservation;
- l'occurrence d'une opportunité à saisir immédiatement.

On peut également en considérer deux autres :

- la disponibilité de fonds, de programmes ou de volonté politique ou commanditaire;

- la facilité de réalisation.

☐ Par contre, certaines actions méritent d'être classées dans un horizon de **moyen terme** 3 à 5 ans. Ces actions sont caractérisées par :

- leur magnitude qui ne permet pas d'envisager leur réalisation à court terme;
- la nécessité de rassembler partenaires et financement, ou une volonté politique ou communautaire;
- l'exigence de gestes, de décisions ou d'études préalables;
- ou l'absence d'urgence malgré un niveau d'importance élevé.

☐ Les actions à long terme :

Les actions à long terme s'apparentent plus à une vision ou une volonté de développement clairement ciblée mais qui n'est pas encore rendue au stade de la mise en œuvre, soit par manque de clarté ou de précision, ou parce que le momentum politique et financier n'est pas encore là.

Dans certains cas, il peut aussi s'agir de chantiers gigantesques qui vont prendre du temps à voir le jour, mais pour lesquels il est important qu'une volonté et une vision commencent à se cristalliser dès à présent.

13.3 RESPONSABILITÉS

Dans la réalisation du plan de mise en œuvre, la prise de responsabilité d'un porteur de ballon ou d'un groupe de partenaires dédiés à l'atteinte des objectifs fixes s'avère cruciale.

Ces responsabilités doivent s'articuler de la façon suivante :

☐ De façon globale, il serait opportun qu'une **table permanente** du développement touristique soit mise en place regroupant Tourisme Outaouais, la CRÉ, les CLD, et MRC, Ville de Gatineau, les SADC, l'Unité régionale de loisirs et de sports et les divers partenaires ministériels (DEI, DEC, MCC,...). Des observateurs ou

participants additionnels pourraient appuyer cette table tels que : ministère de l'Environnement, Transports, etc.

L'objectif étant triple :

- assurer une continuité des décisions;
- approcher la réalisation du plan de façon global;
- réunion tous les décideurs autour de la table.

Un FORUM annuel, coordonné par Tourisme Outaouais, sur le développement touristique pourrait faire le point sur les éléments réalistes et ceux à venir et raviver périodiquement la vision d'ensemble du développement touristique de la région.

□ Ensuite, une table sectorielle permanente devrait venir coordonner de façon plus spécifique les actions reliées :

- aux rivières;
- aux sentiers;
- à la culture.

Ces tables seraient composées des intervenants touristiques concernés ainsi que de Tourisme Outaouais, comme ressource statutaire dont le rôle est crucial en tant que garant de la vision stratégique, de la prise en compte des besoins des clientèles et de l'harmonie des différentes actions.

Pour des actions plus limitées ou localisées territorialement la responsabilité devrait incomber aux CLD et à la MRC, ou à la ville, et à leurs partenaires locaux, mais dans le cadre de la vision régionale plus large du plan et des tables permanentes régionales.

On trouvera à l'annexe 2 le plan de mise en œuvre des actions proposées pour chaque secteur d'intervention identifié. Ce plan détaille les responsabilités directes et l'horizon temporel (court terme, moyen terme ou long terme).

13.4 CRITÈRES DE PRIORISATION DES INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES

Le plan d'action proposé présente un grand nombre d'actions à entreprendre et d'investissements à réaliser. Pour les organismes bailleurs de fonds, des prises de décisions et des choix s'imposent pour soutenir les projets les plus porteurs pour la région. Différents critères doivent donc être utilisés pour déterminer la priorité des investissements qui figurent au plan, mais surtout des projets qui émergeront et voudront s'inscrire dans la lignée du plan.

Les projets prioritaires devront viser à :

- consolider des concentrations touristiques attractives déjà existantes;
- développer un potentiel attractif unique et distinctif pour l'Outaouais;
- encourager la création d'une expérience touristique à haute valeur favorisant le séjour prolongé et la découverte approfondie de la région.

De plus, les investissements devraient catalyser la dynamique touristique des quelques pôles attractifs déjà existants ou en émergence et y encourager la venue d'autres investissements afin de consolider ceux-ci. On cherchera avec le fonds régional à créer un effet d'entraînement et d'allumage entraînant d'autres investissements publics ou privés lorsqu'il s'agit d'une entreprise à vocation privée. Dans les autres cas, une instance locale, MRC ou municipalité, devra forcément être impliquée. Pour les interventions sectorielles, on s'assurera d'impliquer une association ou un regroupement.

Les investissements retenus par le fonds régional ne devraient pas pouvoir relever d'autres budgets publics statutairement disponibles, et devraient être associés à un effort conjoint, planifié ou concomitant, d'un niveau au moins identique, avec un partenaire privé.

Certaines cibles particulières sont à prioriser :

- de l'hébergement de type séjour convivial en nature favorisant l'appréciation du caractère unique de la région;

- des infrastructures favorisant l'appréciation des paysages, des plans d'eau et de la nature;
- des infrastructures permettant la mise en valeur d'éléments patrimoniaux à haute valeur touristique;
- des aménagements de lieux ou d'infrastructures de convivialité entre touristes et résidents (rues, quais, promenades, belvédères, etc.);
- des équipements et infrastructures permettant la pratique ou l'accès à des activités nature et nautiques.

Les secteurs d'intervention prioritaires sont :

- la culture : préservation du patrimoine, mise en valeur de l'histoire, création d'une expérience culturelle vivante dans des lieux ayant une masse critique intéressante, animation des quartiers de Gatineau;
- les sentiers récréatifs : complétion des liens manquants, création de nouveaux axes, valorisation touristique, développement des services, signalisation;
- les rivières et les lacs : préservation du paysage, facilitation des accès, développement des services, signalisation;
- le sport : développement des infrastructures, soutien aux événements.

Les paramètres qui devraient être utilisés pour évaluer la pertinence et la valeur d'un projet particulier sont les suivants :

- localisation du projet dans un pôle à haute valeur touristique (pour éviter la dispersion de l'offre) ou incitation à une localisation différente;
- contribution du projet à la création d'une masse critique touristique;
- contribution du projet à la mise en valeur d'un potentiel touristique à haute valeur;
- valeur du projet en termes d'augmentation de la durée du séjour touristique;
- respect de la «personnalité» touristique de la région, ou encore mieux, mise en valeur du patrimoine historique et naturel;

- qualité de classe mondiale / moyen - haut de gamme afin de satisfaire les clientèles internationales;
- caractère unique et attractif;
- contribution du projet à la création d'une expérience de séjour accrue complémentaire aux produits d'appels;
- contribution à la qualité de l'expérience de visite globale du touriste;
- potentiel quatre-saisons démontré.

NOTE

Pour réaliser certaines actions proposées, notamment concernant des projets de création d'hébergements, d'attraits, de certains tronçons de sentiers, d'événements, de circuits ou de centres d'interprétation, il pourra être approprié de réaliser préalablement une étude de faisabilité qui évalue de façon spécifique la clientèle potentielle disponible, les facteurs clés de succès ainsi que les paramètres techniques et financiers à mettre en place.



CONCLUSION

RENFORCER L'EXPÉRIENCE OUTAOUAIS

14. CONCLUSION : RENFORCER L'EXPÉRIENCE OUTAOUAIS

Bien qu'il y ait de multiples projets qui ont tous une grande valeur touristique, le fil conducteur et l'objectif ultime des efforts de développement et d'investissements touristiques doivent cependant être de renforcer l'expérience du visiteur en Outaouais.

Cette expérience doit d'abord être globale et correspondre à la promesse faite par les stratégies promotionnelles de Tourisme Outaouais et de ses partenaires, car il n'y a rien de plus destructeur pour une destination touristique que des attentes déçues.

Cette expérience globale offerte par l'Outaouais doit porter une véritable signature, ancrée de façon unique dans sa nature particulière façonnée par les rivières, les lacs et la forêt, et dans son patrimoine historique et culturel exprimé par des lieux, des bâtiments, l'histoire, les diverses communautés et religions qu'on trouve sur le territoire ainsi que par le mode de vie ancestral et contemporain de ses résidents.

Mais l'expérience Outaouais doit être conçue pour aller au-delà du décor et s'exprimer de façon active par la possibilité pour le visiteur de pratiquer diverses activités dans des conditions uniques sur les sentiers et rivières, dans des parcs et réserves, dans les villages et en ville.

L'expérience Outaouais doit enfin être intimement liée à la population de l'Outaouais, sa culture et son mode de vie : ce contact entre visiteur et population doit être favorisé par un partage des lieux d'activités et des fêtes, d'une part, mais également à travers un accueil professionnel très centré sur le visiteur et une attitude de partage, avec celui-ci, de ce qu'est l'expérience Outaouais.



ANNEXE 1

LES UNITÉS TERRITORIALES D'INTÉRÊT

ANNEXE 1 : LES UNITÉS TERRITORIALES D'INTÉRÊT

Les 22 unités territoriales d'intérêt en Outaouais recensées par le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs sont les suivantes :

1. Pont de pierre

Site de nature géologique composé d'un pont naturel en pierre ainsi que d'une grotte, d'une marmite de géant et d'une chute d'eau.

2. Plaine de Kazabazua

Zone marécageuse entourée d'une plaine sablonneuse.

3. Lac la Vieille (Lochiel)

Chute d'eau aménagée et site d'observation.

4. Chute des Quatre Pattes

Rapides d'une longueur de 300 mètres.

5. Chute de Reculons

Site constitué d'une île et de chutes de chaque côté.

6. Chute du ruisseau Quinn

Chute d'une largeur de 10 mètres.

7. Lac Vert

Lac d'une qualité d'eau exceptionnelle.

8. Lac des Étoiles

Petit lac au centre d'une île.

9. Plage du lac Dumont

Plage d'une longueur de 1,5 km.

10. Petite lame de sable du lac Poisson Blanc

Plage d'une rive à l'autre du lac.

11. Lac en Cœur

Plage sur la rive du lac en Cœur.

12. Chute Paugan

Petite chute et rapides.

13. Lac Roger

Falaise et ruisseau souterrains, près du lac Roger.

14. Gorge au nord-est du lac Jim

Gorge d'une largeur de 50 mètres, une longueur de 300 mètres et une profondeur de 40 mètres.

15. Pointe-à-l'Indien

Plage sur le bord de la rivière des Outaouais.

16. Chute du lac Vert

Petite chute en cascade.

17. Mont O'Brien

Montagne protubérante sise dans la plaine de Kazabazua, l'un des phénomènes géomorphologiques uniques au Québec.

18. Le Rocher-Fendu

Archipel long de 5 km et large de 2,5 km et comprenant environ une trentaine d'îles et d'îlots.

19. Mont Chilly

Réseau de sentiers de ski de fond.

20. Lac à la Truite

Lac d'une qualité exceptionnelle.

21. Rocher à l'Oiseau

Rocher abrupt de 150 mètres de haut.

22. Grotte de la Rivière Noire

Grotte de 20 mètres de profondeur.



ANNEXE 2

PLAN DE MISE EN ŒUVRE

ANNEXE 2 : PLAN DE MISE EN ŒUVRE

Cette annexe présente le plan de mise en œuvre des actions proposées pour chaque secteur d'intervention identifié, détaillant les responsabilités directes et l'horizon temporel :

- court terme : 1 à 3 ans;
- moyen terme : 3 à 5 ans;
- long terme : plus de 5 ans.

Les principaux responsables directs identifiés, ou porteurs de ballon, sont les CLD et les MRC, qui sont les mieux placés pour coordonner les actions et agir à un niveau local tout en partageant une vision régionale. Cependant, le succès de la mise en œuvre du plan dépendra aussi de la capacité des CLD et des MRC à s'adjoindre des partenaires spécifiques en fonction des actions envisagées, tels que les clubs locaux, les municipalités, les entrepreneurs privés, les associations sectorielles et régionales, Tourisme Outaouais, la CRÉ, la Sépaq, les ministères de la Culture, des Transports, des Ressources naturelles, de l'Alimentation... Par ailleurs, Tourisme Outaouais est appelé à être présent à tous les niveaux pour défendre la vision stratégique du développement touristique régional et s'assurer de la coordination des différents projets.

LES SENTIERS RÉCRÉATIFS

PLAN DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONC CONCERNANT LES SENTIERS RÉCRÉATIFS

ACTIONS	RESPONSABILITÉ DIRECTE	PARTENAIRES ÉVENTUELS	ÉCHÉANCIER		
			COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
A. La randonnée pédestre					
Gatineau - Wakefield - Low -Lac-Sainte-Marie base de Plein air (à créer)	MRC et CLD Collines-de-l'Outaouais et Vallée-de-la-Gatineau, CLD Gatineau	URLSO	X	X	X
Val-des-Bois - Duhamel (entretenir)	MRC et CLD Papineau	URLSO	X		
Duhamel - lac des Sucrieries dans la réserve faunique Papineau-Labelle (à créer)	MRC et CLD Papineau	URLSO	X		
Évaluer l'opportunité d'utiliser la partie sud de l'emprise ferroviaire abandonnée de la MacLaren	MRC et CLD Papineau	URLSO		X	
B. Le vélo sur pistes cyclables					
Parcours Louis-Joseph Papineau	CLD Papineau	URLSO	X		
Créer un lien de Gatineau vers Low et vers Bristol	MRC et CLD Vallée-de-la-Gatineau MRC et CLD Pontiac MRC et CLD Collines-de-l'Outaouais	URLSO	X	X	
Développer la route verte sur le tronçon Gatineau - Montebello	Ville de Gatineau CLD Papineau	URLSO, CRÉO, MTQ	X	X	
Créer un lien entre le Cycloparc PPJ et Aylmer	MRC et CLD Collines-de-l'Outaouais	MRC et CLD Pontiac CLD et Ville de Gatineau CCN, MTQURLSO	X	X	
Fédérer le lien cyclable Low -Poltimore	MRC et CLD Collines-de-l'Outaouais	URLSO	X		
Consolider les activités dans le secteur Low-Wakefield-Chelsea	MRC et CLD Collines-de-l'Outaouais	CCN Ville de Gatineau Corpo chemin de fer Gatineau – Chelsea – La	X		

ACTIONS	RESPONSABILITÉ DIRECTE	PARTENAIRES ÉVENTUELS	ÉCHÉANCIER		
			COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
		Pêche URLSO			
Rediriger le tronçon Messines-Maniwaki	MRC et CLD Vallée-de-La-Gatineau		X		
Créer un lien entre Maniwaki-Mont-Laurier (joindre au parc P'tit train du nord)	MRC et CLD Vallée-de-La-Gatineau				X
C. Ski de fond					
Développer des sentiers en boucle, sur d'autres territoires que le parc de la Gatineau et la Forêt de l'Aigle	Toutes les MRC et CLD	Toutes les MRC CCN et CLD		X	
Rendre permanent le tracé emprunté par le marathon canadien de ski de fond	MRC et CLD Collines-de-l'Outaouais MRC et CLD Papineau		X	X	
Évaluer l'opportunité d'utiliser la partie sud de l'emprise ferroviaire abandonnée de la MacLaren	MRC et CLD Papineau			X	
D. Le quad					
Fort-Coulonge - Forêt-de-l'Aigle	MRC et CLD Pontiac MRC et CLD Vallée-de-la-Gatineau Clubs		X	X	
Lac Sainte-Marie - Buckingham	MRC et CLD Vallée-de-la-Gatineau MRC et CLD Collines-de-l'Outaouais Clubs		X		
Rivière de la Gatineau (urbain) - Buckingham (prolongement le long de l'autoroute 50 vers La Chute)	Ville de Gatineau MRC et CLD Papineau Clubs MTQ			X	
Lien vers les Hautes-Laurentides : lac des Plages - Saint-Rémi-d'Amherst (Brébeuf)	MRC et CLD Papineau et Clubs			X	
E. La motoneige					
Rapides-des-Joachims - Joncas (fédérer)	MRC et CLD Pontiac Clubs		X		
Pourvoirie Dix Miles à Lady Smith (fédérer)	MRC et CLD		X		

ANNEXE 2 : PLAN DE MISE EN ŒUVRE...

ACTIONS	RESPONSABILITÉ DIRECTE	PARTENAIRES ÉVENTUELS	ÉCHÉANCIER		
			COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
	Pontiac Clubs				

ACTIONS	RESPONSABILITÉ DIRECTE	PARTENAIRES ÉVENTUELS	ÉCHÉANCIER		
			COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
Low - Wakefield - Chelsea (lien Collines-de-l'Outaouais - zone urbaine) (développer)	MRC et CLD Collines-de-l'Outaouais, Gatineau et Vallée-de-la-Gatineau Clubs			X	X
MRC et CLD Pontiac - zone urbaine (développer)	MRC et CLD Pontiac et Collines de l'Outaouais Clubs			X	X
Rivière de la Gatineau - zone urbaine (développer)	Clubs	Ville de Gatineau		X	X
F. Le vélo de montagne					
Développer des sentiers en accord avec les considérations générales (permanence, boucles, connexion, promotion)	Toutes les MRC		X	X	X
G. La randonnée équestre					
Développer des sentiers en accord avec les considérations générales (permanence, boucles, connexion, promotion)	Toutes les MRC		X	X	X
Planifier un lien entre les municipalités du Pontiac et la MRC Papineau (projet privé)	MRC et CLD Pontiac MRC et CLD Collines-de-l'Outaouais MRC et CLD Papineau			X	X
E. Le traîneau à chiens					
Développer des sentiers en accord avec les considérations générales (permanence, courtes boucles, connexion, promotion)	Toutes les MRC		X	X	X
F. La raquette					
Réaliser les investissements adéquats pour compléter et renforcer le positionnement de l'Outaouais	Toutes les MRC		X	X	X

Court terme : 1-3 ans / moyen terme : 3-5 ans / long terme : > 5 ans

LES RIVIÈRES

Les tableaux suivants présentent les actions proposées pour les rivières ayant déjà fait l'objet d'un PDI. La même démarche de réflexion et de développement est recommandée pour les autres rivières.

A. PLAN DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS CONCERNANT LA RIVIÈRE DES OUTAOUAIS

ACTIONS	RESPONSABILITÉ DIRECTE	PARTENAIRES ÉVENTUELS	ÉCHÉANCIER		
			COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
Préserver, protéger					
Développer des programmes de protection	MENV, les MRC	Les CLD Partenaires ontariens	X		
Proposer la création d'un parc fluvial de la rivière des Outaouais	Environnement Canada	Les CLD Partenaires ontariens			X
Viser la protection des structures à caractère patrimonial	Ville de Gatineau MRC Papineau MRC Pontiac et Collines-de-l'Outaouais	Les CLD Partenaires ontariens MCCQ	X	X	X
Éviter la vente des terrains du domaine public	Ville de Gatineau MRC Papineau MRC Pontiac		X	X	X
Recommander aux autorités responsables (MAPAQ et ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario) une étude des diverses pollutions	MAPAQ Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario		X		
Favoriser l'accès					
Mettre à jour le rapport visant le développement d'un réseau intégré de sentiers récréatifs de 1994 (CCN)	CCN		X		
Bâtir sur le concept actuel du Cœur de la capitale pour créer des liens avec l'eau	Ville de Gatineau et CLD CCN			X	
Développer des stratégies spécifiques de rapprochements des centres-villes à la rivière	Ville de Gatineau et CLD MRC Papineau			X	

ANNEXE 2 : PLAN DE MISE EN ŒUVRE...

ACTIONS	RESPONSABILITÉ DIRECTE	PARTENAIRES ÉVENTUELS	ÉCHÉANCIER		
			COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
	MRC et CLD Pontiac				

ACTIONS	RESPONSABILITÉ DIRECTE	PARTENAIRES ÉVENTUELS	ÉCHÉANCIER		
			COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
Rationaliser l'utilisation des quais privés	Ville de Gatineau MRC Papineau MRC et CLD Pontiac	Voie navigable de la rivière des Outaouais	X	X	
Allonger la voie navigable en amont et en aval Parc régional de l'île Morin (CT)	CLD et Ville de Gatineau MRC Collines de l'Outaouais MRC Papineau MRC et CLD Pontiac Partenaires ontariens	Voie navigable de la rivière des Outaouais	X	X	X
Aménager et interpréter les sites					
Réaliser la route touristique de la Grande Rivière	Ville de Gatineau et CLD MRC Papineau MRC et CLD Pontiac MRC Collines de l'Outaouais	Voie navigable de la rivière des Outaouais TO	X	X	X
Développer les notions de zones actives et zones passives privilégiées	Ville de Gatineau et CLD MRC Papineau MRC et CLD Pontiac MRC Collines de l'Outaouais	Voie navigable de la rivière des Outaouais	X	X	X
Identifier dans les plans et règlements d'urbanisme les pôles d'activité et les points de service	Ville de Gatineau MRC Papineau MRC et CLD Pontiac MRC Collines de l'Outaouais	Voie navigable de la rivière des Outaouais	X		
Revaloriser les sites délaissés et élaborer un programme de reconnaissance de nouveaux sites	Ville de Gatineau et CLD MRC Papineau MRC et CLD Pontiac MRC Collines de l'Outaouais	Voie navigable de la rivière des Outaouais		X	
Développer un réseau d'interprétation et de reconnaissance des sites, lieux et bâtiments historiques	Ville de Gatineau et CLD MRC Papineau MRC et CLD Pontiac MRC Collines de l'Outaouais	Voie navigable de la rivière des Outaouais		X	
Mettre en valeur les aspects historiques de la rivière	Ville de Gatineau et CLD MRC Papineau MRC et CLD Pontiac	Voie navigable de la rivière des Outaouais		X	

ANNEXE 2 : PLAN DE MISE EN ŒUVRE...

ACTIONS	RESPONSABILITÉ DIRECTE	PARTENAIRES ÉVENTUELS	ÉCHÉANCIER		
			COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
	MRC Collines de l'Outaouais				

ACTIONS	RESPONSABILITÉ DIRECTE	PARTENAIRES ÉVENTUELS	ÉCHÉANCIER		
			COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
Élaborer un programme de rénovation des édifices historiques importants	Ville de Gatineau MRC Papineau MRC et CLD Pontiac MRC Collines de l'Outaouais	Voie navigable de la rivière des Outaouais		X	X
Étudier les possibilités d'implanter des sites pour illustrer l'occupation et l'utilisation de la rivière par les Premières nations	Ville de Gatineau MRC Papineau MRC et CLD Pontiac MRC Collines de l'Outaouais	Voie navigable de la rivière des Outaouais CCN		X	
Faire renaître le jardin à l'usine de filtration de Hintonburg et créer un petit musée à cet endroit	CCN				X
Élaborer une politique d'acquisition des terrains privés	Ville de Gatineau MRC Papineau MRC Pontiac MRC Collines de l'Outaouais		X		
Développer un concept de gare maritime sur le site actuel du port de plaisance de Hull	Ville de Gatineau et CLD MRC Papineau MRC Pontiac MRC Collines-de-l'Outaouais			X	
Harmoniser la signalisation (symbolisme, design) le long des sentiers récréatifs	Ville de Gatineau MRC Papineau MRC et CLD Pontiac	Voie navigable de la rivière des Outaouais	X		
Encourager la recherche sur l'histoire de la rivière	Ville de Gatineau MRC Papineau MRC et CLD Pontiac	Voie navigable de la rivière des Outaouais	X	X	X
Développer les services					
Orienter les nouveaux services vers des centres d'activités privilégiés (pôles)	Ville de Gatineau et CLD MRC Papineau MRC et CLD Pontiac	Voie navigable de la rivière des Outaouais		X	
Développer les ports de plaisance dans le bassin du Triangle bleu	Ville de Gatineau et CLD MRC et CLD Papineau MRC et CLD Pontiac	Voie navigable de la rivière des Outaouais			X

ACTIONS	RESPONSABILITÉ DIRECTE	PARTENAIRES ÉVENTUELS	ÉCHÉANCIER		
			COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
Développer les équipements et infrastructures de services le long des sentiers récréatifs	Ville de Gatineau et CLD MRC et CLD Papineau MRC et CLD Pontiac	Voie navigable de la rivière des Outaouais Et Chambre de commerce Papineau		X	
Planter des activités récréotouristiques commerciales d'une envergure compatible avec les objectifs du concept et les vocations des différents bassins	Ville de Gatineau et CLD MRC et CLD Papineau MRC et CLD Pontiac	Voie navigable de la rivière des Outaouais		X	
Favoriser l'aménagement de l'île Bate (pratique du kayak)	CCN			X	
Favoriser la création de liens par bateaux taxis/navettes fluviales	Ville de Gatineau et CLD MRC et CLD Papineau MRC et CLD Pontiac			X	
Mettre en valeur le circuit Champlain (projet) et concevoir des excursions thématiques sur l'eau ou en rive	Ville de Gatineau et CLD MRC et CLD Papineau MRC et CLD Pontiac MRC Collines-de-l'Outaouais	Voie navigable de la rivière des Outaouais Partenaires ontariens	X		
Favoriser les activités liées à chacune des saisons	Ville de Gatineau MRC et CLD Papineau MRC et CLD Pontiac	Voie navigable de la rivière des Outaouais	X	X	X
Animer					
Promouvoir la création d'un événement annuel conjoint Ottawa-Gatineau autour de la rivière	CCN Villes Ottawa et Gatineau			X	X
Organiser des expositions ayant la rivière comme thème	Ville de Gatineau MRC et CLD Papineau MRC et CLD Pontiac MRC Collines-de-l'Outaouais	Voie navigable de la rivière des Outaouais	X		
Inclure le thème de la rivière dans les événements locaux et régionaux de la CCN et des villes	Ville de Gatineau MRC et CLD Papineau MRC et CLD Pontiac MRC Collines-de-l'Outaouais CCN	Voie navigable de la rivière des Outaouais	X		
Dresser une carte historique du corridor	Ville de Gatineau MRC et CLD Papineau MRC et CLD Pontiac	Voie navigable de la rivière des Outaouais		X	

ACTIONS	RESPONSABILITÉ DIRECTE	PARTENAIRES ÉVENTUELS	ÉCHÉANCIER		
			COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
	MRC Collines-de-l'Outaouais				
Exposer les œuvres d'art des citoyens le long du corridor	Ville de Gatineau MRC et CLD Papineau MRC et CLD Pontiac MRC Collines-de-l'Outaouais	Voie navigable de la rivière des Outaouais	X		
Gérer					
Proposer la création d'une «zone de gestion riveraine concertée» et élaborer un plan de gestion de la rivière	Ville de Gatineau MRC Papineau MRC et CLD Pontiac	Comité Outaouais fluvial CCN	X	X	
Inclure les éléments touchant la qualité de l'eau et la gestion des crues dans le mandat de l'actuelle Commission de planification de la régularisation de la rivière des Outaouais	Commission de planification de la régularisation de la rivière des Outaouais		X		
Distinguer les corridors et les espaces publics orientés vers les activités touristiques de ceux où sont privilégiées les activités à l'intention des résidents	Ville de Gatineau MRC Papineau MRC et CLD Pontiac		X		

B. PLAN DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS CONCERNANT LA RIVIÈRE GATINEAU (PARTIE VALLÉE-DE-LA-GATINEAU)

ACTIONS	RESPONSABILITÉ DIRECTE	PARTENAIRES ÉVENTUELS	ÉCHÉANCIER		
			COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
Préserver, protéger					
Protéger les paysages riverains sensibles et significatifs	MRC Vallée-de-la-Gatineau		X	X	X
Favoriser l'accès					
Établir des zones d'accueil et des points de service marquant la reconnaissance de la rivière	MRC Vallée-de-la-Gatineau		X	X	
Répartir les accès à la rivière de manière stratégique et équitable	CLD et MRC Vallée-de-la-Gatineau		X	X	
Intégrer les liens physiques entre le réseau hydrographique, la rive et le milieu terrestre	MRC Vallée-de-la-Gatineau			X	
Augmenter la connectivité entre les plans d'eau et les rives	MRC Vallée-de-la-Gatineau		X	X	
Créer et consolider des liens avec les régions avoisinantes	MRC Vallée-de-la-Gatineau MRC Collines-de-l'Outaouais			X	X
Implanter des liens avec les équipements récréatifs existants	CLD et MRC Vallée-de-la-Gatineau		X	X	X
Aménager et interpréter les sites					
Alterner les pôles d'activités intensives et les secteurs plus extensifs	CLD et MRC Vallée-de-la-Gatineau		X	X	
Déterminer et interpréter les paysages significatifs	MRC Vallée-de-la-Gatineau		X	X	
Incorporer les îles dans les stratégies de développement	MRC Vallée-de-la-Gatineau			X	
Identifier et interpréter des zones de confluence	CLD et MRC Vallée-de-la-Gatineau		X	X	
Mettre en valeur les rives	CLD et MRC Vallée-de-la-Gatineau		X	X	
Établir des équipements et des infrastructures récréatives sur les rives	CLD et MRC Vallée-de-la-Gatineau			X	X

ACTIONS	RESPONSABILITÉ DIRECTE	PARTENAIRES ÉVENTUELS	ÉCHÉANCIER		
			COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
Créer une signalisation propre aux concept et développement de la rivière Gatineau	CLD et MRC Vallée-de-la-Gatineau		X	X	
Développer et consolider les services					
Implanter des activités récréatives conviviales, spécialisées et attractives	CLD et MRC Vallée-de-la-Gatineau			X	
Animer					
Diversifier et intégrer les événements ponctuels favorisant l'animation des plans d'eau et des rives	CLD et MRC Vallée-de-la-Gatineau			X	
Positionner les événements en considération des potentiels touristiques et récréatifs de la rivière	CLD et MRC Vallée-de-la-Gatineau			X	
Gérer					
Désigner un responsable du développement de la rivière Gatineau	CLD et MRC Vallée-de-la-Gatineau		X		
Développer des partenariats	CLD et MRC Vallée-de-la-Gatineau		X	X	X
Impliquer les collectivités locales de la MRC et CLD de la Vallée de la Gatineau dans le développement	MRC Vallée-de-la-Gatineau		X	X	
Implanter une gestion optimisant l'intégration des potentiels de développement	CLD et MRC Vallée-de-la-Gatineau		X	X	

C. PLAN DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONC CONCERNANT LA RIVIÈRE GATINEAU (PARTIE COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS)

ACTIONS	RESPONSABILITÉ DIRECTE	PARTENAIRES ÉVENTUELS	ÉCHÉANCIER		
			COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
Préserver, protéger					
Mettre en œuvre des programmes d'embellissement du village à Wakefield	MRC Collines-de-l'Outaouais Municipalité de Wakefield		X	X	
Développer un programme d'aménagement/ réhabilitation de frayères et d'abris pour les poissons,	CLD l'Outaouais		X	X	
Favoriser la protection du cours d'eau	MRC Collines-de-l'Outaouais		X		
Favoriser l'accès					
Favoriser l'accès à la rivière au Mont-Cascades	CLD et MRC Collines-de-l'Outaouais			X	
Aménager et interpréter les sites					
Implanter un quai public et des équipements d'accueil à Cantley	CLD et MRC Collines-de-l'Outaouais Municipalité de Cantley			X	
Consolider le pôle d'activités de Mont-Cascades	Entrepreneur privé			X	
Implanter un port de plaisance à Wakefield	CLD et MRC Collines-de-l'Outaouais Municipalité de Cantley			X	X
Mettre en valeur les zones commerciales de Wakefield	CLD et MRC Collines-de-l'Outaouais Municipalité de Cantley Ent. privés		X	X	
Mettre en œuvre le concept d'aménagement proposé au site de la centrale de Paugan	CLD et MRC Collines-de-l'Outaouais	MRC CLD Vallée-de-la-Gatineau		X	
Aménager des circuits de randonnée pédestre le long du corridor fluvial sur différents sites	CLD et MRC Collines-de-l'Outaouais		X		
Implanter des plages publiques dans les diverses municipalités le long de la rivière Gatineau	CLD et MRC Collines-de-l'Outaouais			X	X

Mis en forme : Non Surlignage

ANNEXE 2 : PLAN DE MISE EN ŒUVRE...

ACTIONS	RESPONSABILITÉ DIRECTE	PARTENAIRES ÉVENTUELS	ÉCHÉANCIER		
			COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
	Municipalités concernées				

ACTIONS	RESPONSABILITÉ DIRECTE	PARTENAIRES ÉVENTUELS	ÉCHÉANCIER		
			COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
Créer de l'interprétation sur les sites d'intérêt géologique	CLD et MRC Collines-de-l'Outaouais		X		
Favoriser l'exploration des forêts le long de la rivière	CLD et MRC Collines-de-l'Outaouais		X		
Favoriser la découverte des zones de héronnières	CLD et MRC Collines-de-l'Outaouais		X		
Favoriser la visite des sites culturels et architecturaux	CLD et MRC Collines-de-l'Outaouais		X		
Développer les services					
Créer une navette de découverte desservant les pôles d'activités le long de la rivière Gatineau	CLD et MRC Collines-de-l'Outaouais Ent. privé			X	X
Créer une liaison train/rivière/parc de la Gatineau à Chelsea et des circuits touristiques	CLD et MRC Collines-de-l'Outaouais Ent. privé			X	X
Développer des activités artisanales au village de Old Chelsea	CLD et MRC Collines-de-l'Outaouais Ent. privé		X		
Développer les activités de service et d'accueil aux visiteurs reliées à la rivière	CLD et MRC Collines-de-l'Outaouais		X		
Créer des circuits vélo-canot	CLD et MRC Collines-de-l'Outaouais		X	X	
Développer l'agrotourisme dans le secteur Wakefield - barrage Paugan	CLD et MRC Collines-de-l'Outaouais UPA, MAPAQ		X		
Ajouter un circuit cyclable dans le secteur Wakefield - barrage Paugan	CLD et MRC Collines-de-l'Outaouais			X	
Créer un circuit original d'une journée train/vélo/canot Hull/Wakefield/Paugan/Wakefield	CLD et MRC Collines-de-l'Outaouais Ent. privé			X	

ACTIONS	RESPONSABILITÉ DIRECTE	PARTENAIRES ÉVENTUELS	ÉCHÉANCIER		
			COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
Animer					
Développer des événements en lien avec la rivière Gatineau de plus grande envergure	CLD et MRC Collines-de-l'Outaouais			X	X
Gérer					
Utiliser la réglementation d'urbanisme pour favoriser la protection du cours d'eau	CLD et MRC Collines-de-l'Outaouais		X		
Désigner un responsable du développement de la rivière Gatineau	CLD et MRC Collines-de-l'Outaouais		X		
Développer des partenariats	CLD et MRC Collines-de-l'Outaouais		X		
Impliquer les collectivités locales de la MRC et CLD des Collines de l'Outaouais	MRC Collines-de-l'Outaouais		X		

D. PLAN DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONC CONCERNANT LA RIVIÈRE DU LIÈVRE

ACTIONS	RESPONSABILITÉ DIRECTE	PARTENAIRES ÉVENTUELS	ÉCHÉANCIER		
			COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
Préserver, protéger					
Développer un programme d'aménagement/réhabilitation de frayères et d'abris pour les poissons	MRC Collines-de-l'Outaouais		X		
Favoriser la protection du cours d'eau	MRC Collines-de-l'Outaouais		X		
Favoriser l'accès					
Rendre la rampe de mise à l'eau à Buckingham plus visible et mieux adaptée	Ville de Gatineau		X		
Compléter le réseau cyclable Angers-Masson/Buckingham	Ville de Gatineau	URLSO		X	
Aménager et interpréter les sites					
Implanter des centres d'information sur la Lièvre (Buckingham et Notre-Dame-de-la-Salette)	CLD et MRC Collines-de-l'Outaouais	TO	X		
Aménager le site de l'ancienne écluse Poupore	CLD et MRC Collines-de-l'Outaouais			X	
Implanter un site d'activités d'interprétation au barrage et à la centrale High Falls	CLD et MRC Collines-de-l'Outaouais			X	
Aménager des plages sur les sites de campings à développer le long de la rivière du Lièvre	CLD et MRC Collines-de-l'Outaouais			X	
Développer les services					
Implanter des entreprises de location de bicyclettes et d'embarcations légères (Buckingham)	CLD Collines-de-l'Outaouais Ent. privés		X		
Améliorer les équipements et services en bordure de rivière (Notre-Dame-de-la-Salette)	CLD et MRC Collines-de-l'Outaouais		X	X	
Développer les activités d'excursions reliées à la rivière (Notre-Dame-de-la-Salette et lac d'Argile)	CLD et MRC Collines-de-l'Outaouais			X	
Implanter des services d'hébergement et de restauration (Poltimore)	CLD et MRC Collines-de-l'Outaouais		X	X	

ANNEXE 2 : PLAN DE MISE EN ŒUVRE...

ACTIONS	RESPONSABILITÉ DIRECTE	PARTENAIRES ÉVENTUELS	ÉCHÉANCIER		
			COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
	Ent. privés				

ACTIONS	RESPONSABILITÉ DIRECTE	PARTENAIRES ÉVENTUELS	ÉCHÉANCIER		
			COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
Implanter un site d'escalade et de camping au barrage et à la centrale High Falls	CLD et MRC Collines-de-l'Outaouais Ent. privés		X		
Animer					
Développer les événements reliés à la rivière du Lièvre à Notre-Dame-de-la-Salette	CLD et MRC Collines-de-l'Outaouais			X	
Développer des événements d'envergure locale ou régionale	CLD et MRC Collines-de-l'Outaouais			X	
Gérer					
Utiliser la réglementation d'urbanisme pour protéger le cours d'eau	CLD et MRC Collines-de-l'Outaouais		X		
Nommer un responsable du développement de la rivière du Lièvre	CLD et MRC Collines-de-l'Outaouais		X		
Développer des partenariats	CLD et MRC Collines-de-l'Outaouais		X		
Impliquer les collectivités locales de la MRC et CLD des Collines de l'Outaouais	CLD et MRC Collines-de-l'Outaouais		X		

E. PLAN DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONC CONCERNANT LA RIVIÈRE PETITE-NATION

ACTIONS	RESPONSABILITÉ DIRECTE	PARTENAIRES ÉVENTUELS	ÉCHÉANCIER		
			COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
Préserver, protéger					
Identifier des aires de protection et de conservation (Duhamel et aval des chutes du Moulin)	MRC Papineau		X		
Modifier la réglementation pour mettre en valeur et protéger la rivière de la Petite-Nation	MRC Papineau		X		
Favoriser l'accès					
Mettre en place des infrastructures d'accès à la rivière Petite-Nation	CLD et MRC Papineau		X	X	
Aménager des infrastructures d'accueil et d'accès (Saint-André-Avellin et secteur du pont Cook)	CLD et MRC Papineau			X	
Aménager un parc public à Plaisance en bordure de la rivière Petite-Nation	CLD et MRC Papineau			X	
Aménager et interpréter les sites					
Implanter un pavillon d'accueil/centre d'interprétation archéologique au village de Duhamel	CLD et MRC Papineau Municipalité			X	
Mettre en place un centre d'information au village de Chénéville	CLD et MRC Papineau Chambre de commerce		X		
Consolider les infrastructures d'accueil et dans le secteur du Musée des Pionniers	CLD et MRC Papineau Municipalité			X	
Envisager l'adhésion de Plaisance au programme «Rues principales»	MRC Papineau Municipalité		X		
Implanter un Musée sur l'histoire des Oueskarinis et de Canard Blanc au Lac-Simon	MRC Papineau Municipalité				X
Aménager une plage publique et des infrastructures d'accueil au sud du lac Gagnon (Duhamel)	MRC Papineau Municipalité			X	
Mettre en valeur le barrage Tanascon	MRC Papineau Municipalité			X	
Mettre en valeur les diverses chutes à valeur attractive	MRC Papineau			X	

ANNEXE 2 : PLAN DE MISE EN ŒUVRE...

ACTIONS	RESPONSABILITÉ DIRECTE	PARTENAIRES ÉVENTUELS	ÉCHÉANCIER		
			COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
	Municipalité				

ACTIONS	RESPONSABILITÉ DIRECTE	PARTENAIRES ÉVENTUELS	ÉCHÉANCIER		
			COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
Mettre en place un circuit en boucle vélo/marche/ski de fond le long de la rivière	CLD Papineau			X	
Aménager des circuits récréatifs été et hiver dans la réserve faunique Papineau-Labelle	Sépaq		X		
Mettre en place un circuit de canot-camping partant de Duhamel	CLD Papineau Municipalité		X		
Mettre en valeur le secteur de l'ancien barrage hydroélectrique au village de Ripon par l'implantation d'un centre d'interprétation	CLD et MRC Papineau Municipalité			X	X
Aménager ou consolider divers liens et circuits récréatifs	CLD et MRC Papineau		X		
Prévoir au Parc national de Plaisance un espace en vue de faire connaître la rivière Petite Nation	MRC Papineau Sépaq		X		
Promouvoir l'histoire de la Petite-Nation et des sites archéologiques sur les presqu'îles	Sépaq		X	X	
Développer les services					
Identifier des zones d'intérêt pour la pêche sportive au village de Duhamel	CLD Papineau Municipalité et association chasse et pêche		X		
Implanter un camping «sauvage» dans le secteur des chutes Marcotte (Saint-André-Avellin)	CLD Papineau Municipalité		X		
Mettre en place une navette reliant les villages de Ripon et de Saint-André-Avellin	CLD et MRC Papineau Municipalités			X	X
Développer des activités permettant la découverte des tronçons de la rivière	CLD et MRC Papineau			X	
Consolider le potentiel de la rivière pour la pratique du kayak entre les ponts du Portage et Cook	CLD et MRC Papineau		X		
Consolider les services et activités reliés à la découverte de la rivière à Papineauville	Municipalité		X		
Animer					
Mettre en place une grande fête régionale centrée sur la rivière Petite-Nation	MRC Papineau			X	

ACTIONS	RESPONSABILITÉ DIRECTE	PARTENAIRES ÉVENTUELS	ÉCHÉANCIER		
			COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
Gérer					
Modifier la réglementation pour mettre en valeur et protéger la rivière Petite-Nation	MRC Papineau		X		
Identifier un responsable du développement de la rivière Petite-Nation	CLD et MRC Papineau		X		
Développer des partenariats	CLD et MRC Papineau		X		
Impliquer les collectivités locales de la MRC et CLD de Papineau	CLD et MRC Papineau		X		

Court terme : 1-3 ans / moyen terme : 3-5 ans / long terme : > 5 ans

LA CULTURE

PLAN DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONC CONCERNANT LA CULTURE

ACTIONS	RESPONSABILITÉ DIRECTE	PARTENAIRES ÉVENTUELS	ÉCHÉANCIER		
			COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
Faire de Gatineau le centre névralgique et la vitrine du tourisme culturel régional					
Mettre en valeur le secteur des Chute de la Chaudière	Ville de Gatineau	CCN et CLD	X	X	
Permettre l'affirmation du pôle du ruisseau de la Brasserie comme zone culturelle d'importance	Ville de Gatineau/CLD		X	X	
Appuyer le développement du projet de la Grande Rivière	Ville de Gatineau	Toutes les MRC et CLD	X	X	X
Sensibiliser à l'intérêt de procéder à la mise en valeur des éléments patrimoniaux	Ville de Gatineau		X		
Développer le potentiel touristique à caractère culturel des différents secteurs et quartiers de la ville et établir des liens avec les municipalités régionales de comté	Ville de Gatineau	Toutes les MRC et CLD		X	
Favoriser l'intégration de «l'art dans la ville»	Ville de Gatineau	CLD		X	
Développer le pôle de la marina d'Aylmer	Ville de Gatineau		X		
Faire de certains artistes passés ou présents des symboles de la ville	Ville de Gatineau	CLD		X	
Développer un programme d'acquisitions pour les lieux d'ateliers d'artistes	Ville de Gatineau			X	
Capitaliser sur les efforts de la ville pour le tourisme culturel	Ville de Gatineau	CLD	X	X	X
Évaluer l'opportunité d'utiliser la concentration des archives nationales à Gatineau	Ville de Gatineau			X	
Créer les conditions d'une véritable expérience urbaine à Gatineau					
Consolider l'offre urbaine autour d'un circuit piétonnier	Ville de Gatineau	CLD	X		
Appuyer les efforts de revitalisation du centre-ville et le développement du noyau commercial	Ville de Gatineau		X	X	
Assurer l'animation du centre-ville et particulièrement la place Aubry et le secteur de la rue du Portage	Ville de Gatineau		X	X	
Identifier les quartiers à caractère distinctif et les mettre en valeur	Ville de Gatineau	CLD		X	X
Mettre en place des liens structurants, dont une signalisation appropriée	Ville de Gatineau	Toutes les MRC et CLD	X	X	

ACTIONS	RESPONSABILITÉ DIRECTE	PARTENAIRES ÉVENTUELS	ÉCHÉANCIER		
			COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
Attirer davantage de commerces spécialisés	Ville de Gatineau			X	
Assurer la création d'une masse critique d'attraits touristiques culturels					
Réaliser le développement touristique de la Route de la Grande Rivière et la route des Draveurs	Ville de Gatineau et toutes les MRC et CLD		X	X	X
Consolider les investissements dans les trois pôles touristiques à haute densité culturelle	MRC et CLD Papineau, Ville de Gatineau, MRC Collines-de-l'Outaouais		X	X	X
Privilégier le développement de l'offre du tourisme culturel autour des produits d'appel touristiques	Ville de Gatineau et toutes les MRC et CLD		X	X	X
Obtenir l'établissement d'un deuxième musée national sur la rive québécoise	Ville de Gatineau et CLD			X	X
Continuer à explorer le potentiel lié à l'horticulture et les jardins	Ville de Gatineau et CLD		X	X	
Dynamiser les lieux culturels et y offrir une programmation continue	Ville de Gatineau et toutes les MRC et CLD		X	X	X
Bonifier les concepts autour de projets structurants	Ville de Gatineau et toutes les MRC et CLD		X	X	X
Consolider les équipements existants dans les zones rurales	Toutes les MRC et CLD		X	X	
Développer des activités novatrices	Ville de Gatineau et toutes les MRC et CLD			X	X
Étudier l'opportunité pour un futur centre de foires	Ville de Gatineau et CLD		X	X	
Soutenir l'émergence de projets culturels propres à positionner et à différencier l'Outaouais en termes de tourisme culturel					
Favoriser des investissements dans les éléments du patrimoine bâti	Ville de Gatineau et toutes les MRC et CLD			X	X
Développer les pôles culturels dans les diverses MRC	Ville de Gatineau et toutes les MRC et CLD		X	X	
Privilégier des initiatives concernant les vestiges reliés à la présence des autochtones	Ville de Gatineau, CCN et toutes les MRC et CLD			X	
Favoriser les projets permettant l'interprétation de l'histoire de la région de l'Outaouais	Ville de Gatineau et toutes les MRC et CLD	CREO, TO et MMCQ	X	X	

ACTIONS	RESPONSABILITÉ DIRECTE	PARTENAIRES ÉVENTUELS	ÉCHÉANCIER		
			COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
Favoriser les interventions mettant en valeur le corridor fluvial de l'Outaouais et de ses affluents	Ville de Gatineau et toutes les MRC et CLD	CCN	X	X	X
Appuyer les initiatives visant l'expression du terroir dans les zones rurales	Toutes les MRC et CLD		X	X	X
Soutenir les initiatives permettant l'intégration d'un contenu culturel aux circuits et routes touristiques	Ville de Gatineau et toutes les MRC et CLD		X	X	
Mettre en valeur le tourisme culinaire	Ville de Gatineau et toutes les MRC et CLD			X	
Soutenir les projets créant un dynamisme dans les rues de la ville	Ville de Gatineau et CLD		X		
Créer une synergie du milieu culturel et/ou touristique autour d'un thème rassembleur	Ville de Gatineau et toutes les MRC et CLD		X		
Intégrer aux schémas d'aménagement et aux plans d'action des MRC et CLD la liste des projets et des sites en émergence de nature culturelle inventoriés	Ville de Gatineau et toutes les MRC et CLD		X		
Reconnaître l'importance de l'industrie cinématographique et de la télévision	Ville de Gatineau et CLD MRC et CLD Vallée-de-la-Gatineau			X	
Soutenir des initiatives culturelles et artistiques locales telles les artistes de la récupération	Ville de Gatineau et toutes les MRC et CLD			X	
Consolider et intégrer la trame événementielle culturelle					
Soutenir le développement des événements culturels bénéficiant déjà d'une notoriété touristique	Ville de Gatineau et toutes les MRC et CLD		X	X	X
Encourager le développement de volets culturels au sein des événements régionaux	Ville de Gatineau et toutes les MRC et CLD	CALQ	X	X	X
Contribuer au développement et à la création des spectacles professionnels d'artistes locaux	Ville de Gatineau et toutes les MRC et CLD			X	
Favoriser la création d'événements mettant en valeur les richesses culturelles régionales distinctives	Ville de Gatineau et toutes les MRC et CLD			X	X
Reconnaître et encourager le tourisme de divertissement	Ville de Gatineau et toutes les MRC et CLD		X	X	X
Créer des journées thématiques rendant l'art plus accessible	Ville de Gatineau et toutes les		X	X	

ACTIONS	RESPONSABILITÉ DIRECTE	PARTENAIRES ÉVENTUELS	ÉCHÉANCIER		
			COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
	MRC et CLD				
Travailler en étroite collaboration avec les ambassades et les différentes communautés ethniques	Ville de Gatineau et toutes les MRC et CLD		X	X	X
Encourager et soutenir les regroupements d'intérêts	Ville de Gatineau et toutes les MRC et CLD		X		
Soutenir la préservation des ressources patrimoniales de l'Outaouais et le développement culturel en Outaouais					
Préserver, conserver et mettre en valeur des éléments du patrimoine de l'Outaouais	Ville de Gatineau et toutes les MRC et CLD		X	X	X
Préserver, conserver et mettre en valeur le patrimoine naturel caractéristique de la région	Ville de Gatineau et toutes les MRC et CLD		X	X	X
Promouvoir la culture auprès des touristes					
Diffuser l'information sur l'offre régionale sur l'ensemble du territoire	Ville de Gatineau et toutes les MRC et CLD, Tourisme Outaouais		X	X	X
Faire connaître l'offre culturelle à la population locale	Ville de Gatineau et toutes les MRC et CLD		X	X	
Intégrer à la carte touristique de l'Outaouais les différents trajets et circuits existants	Ville de Gatineau et toutes les MRC et CLD, Tourisme Outaouais		X		
Optimiser les activités de promotion des différents événements permettant la rencontre de l'artiste avec le visiteur	Ville de Gatineau et toutes les MRC et CLD, Tourisme Outaouais		X	X	
Développer des initiatives de promotion conjointe visant des clientèles au profil similaire	Ville de Gatineau et toutes les MRC et CLD, Tourisme Outaouais		X		
Développer des partenariats avec les intervenants touristiques et culturels des régions limitrophes mais aussi des autres régions du Québec et de l'Ontario	Ville de Gatineau et toutes les MRC et CLD, Tourisme Outaouais		X	X	
Développer une signalétique régionale pour les attraits culturels	Ville de Gatineau et toutes les MRC et CLD MCC		X	X	
Permettre à la Route de la Grande Rivière et à la route des Draveurs de	Ville de Gatineau et toutes les		X	X	

ACTIONS	RESPONSABILITÉ DIRECTE	PARTENAIRES ÉVENTUELS	ÉCHÉANCIER		
			COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
bénéficiaire du programme provincial de signalisation des routes et circuits touristiques	MRC et CLD, Tourisme Québec, MTQ				

LE TERRITOIRE PUBLIC

PLAN DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONC CONCERNANT LE TERRITOIRE PUBLIC

ACTIONS	RESPONSABILITÉ DIRECTE	PARTENAIRES ÉVENTUELS	ÉCHÉANCIER		
			COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
Hébergement					
Consolider les secteurs de villégiature existants	MRN	MRC et CLD	X	X	
Promouvoir les possibilités de développement des territoires à potentiel récréotouristique	MRN	MRC et CLD	X	X	X
Identifier et structurer des secteurs pour des projets d'hébergement récréotouristique du lac Dumont	MRN	MRC et CLD		X	
Identifier un territoire à potentiel d'hébergement commercial dans le secteur récréatif du centre de l'Outaouais	MRN	MRC et CLD		X	
Réserver des secteurs pour un développement différé pour des formes d'hébergement variées	MRN	MRC et CLD			X
Activités récréotouristiques					
Attirer des projets récréotouristiques majeurs dans la région de l'Outaouais	MRN	MRC et CLD	X		
Soutenir le développement de produits récréotouristiques à caractère naturel et culturel	MRN	MRC et CLD	X	X	
Intégrer les unités territoriales d'intérêt en territoire public aux projets de développements récréotouristiques régionaux	MRN	MRC et CLD	X	X	
Soutenir de nouveaux projets régionaux de mise en valeur du potentiel récréotouristique	MRN	MRC et CLD		X	X
Soutenir le développement du secteur récréatif du centre de l'Outaouais	MRN	MRC et CLD		X	X
Patrimoine					
Déterminer et structurer la mise en valeur des éléments du patrimoine historique, archéologique et naturel aux abords des rivières Dumoine et des Outaouais	MRN	MRC et CLD	X	X	
Soutenir le développement de produits et de services récréotouristiques mettant en valeur les sites archéologiques sur le territoire public	MRN	MRC et CLD	X	X	

ACTIONS	RESPONSABILITÉ DIRECTE	PARTENAIRES ÉVENTUELS	ÉCHÉANCIER		
			COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
Sentiers et rivières en territoire public					
Soutenir et encadrer l'aménagement des sentiers faisant partie du PDI des sentiers de l'Outaouais	MRN	MRC et CLD	X	X	
Soutenir et encadrer la mise en valeur des rivières et parties de rivières situées en territoire public et comprises dans le PDI des corridors nautiques de l'Outaouais	MRN	MRC et CLD	X	X	
Définir des orientations régionales sur les abris sommaires	MRN	MRC et CLD	X		
Réduire les impacts environnementaux des rampes de mise à l'eau personnelles	MRN	MRC et CLD	X	X	X

Court terme : 1-3 ans / moyen terme : 3-5 ans / long terme : > 5 ans

LE TOURISME SPORTIF

PLAN DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONC CONCERNANT LE TOURISME SPORTIF

ACTIONS	RESPONSABILITÉ DIRECTE	PARTENAIRES ÉVENTUELS	ÉCHÉANCIER		
			COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
Prioriser la réalisation du complexe sportif de Gatineau	Ville de Gatineau et CLD		X	X	
Soutenir les événements sportifs organisés dans les MRC rurales et dans la ville	Ville de Gatineau et toutes les MRC	TO	X	X	
Poursuivre le développement des infrastructures dans une optique touristique	Ville de Gatineau et toutes les MRC, CLD Loisir et sport Outaouais			X	
Soutenir et consolider les infrastructures en place pour les faire progresser dans leur capacité d'accueillir des événements de niveaux supérieurs	Loisir et sport Outaouais	TO		X	
Dans les choix, prioriser le potentiel d'événements en basse saison	Ville de Gatineau et toutes les MRC et CLD Loisir et sport Outaouais	TO	X		
Distinguer les événements récurrents afin de s'en servir comme identifiants de la région	Ville de Gatineau et toutes les MRC et CLD Loisirs et sport Outaouais Tourisme Outaouais	TO	X	X	
Partager une vision globale et dynamique avec les partenaires, à l'aide d'un réseau d'ambassadeurs	Ville de Gatineau et toutes les MRC Loisir et sport Outaouais	TO	X	X	X

Court terme : 1-3 ans / moyen terme : 3-5 ans / long terme : > 5 ans

